

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES



Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du Diplôme de master en Science Commerciales

Spécialité : Marketing hôtelière et touristique

Thème :

**Le rôle du tourisme vert dans le
développement local
Cas : La forêt récréative de Yakouren**

Présenté par :

IKKOUR SAID

OUCHENE MOHAND AKLI

Membres de jury :

M. MADOUCHE Yacine MCB, UMMTO, Président.

M. RACHEM Lyes MAA, UMMTO, Examineur.

M. LHADJ MOHAND Moussa MAA, UMMTO, Encadreur.

Année universitaire : 2020/2021

Remerciements

*Tout travail de recherche n'est jamais totalement l'œuvre d'une seule personne.
À cet effet, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance et nos vifs remerciements à
tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.*

*Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu voir le jour sans
L'aide et l'encadrement de, Mr LHADJ Mohand Moussa on le remercie pour l'aide et le
temps qu'elle a bien voulu nous consacrer, pour son soutien et sa patience, qu'elle trouve en
ces lignes l'expression de nos gratitude.*

*Nous tenons aussi à remercier le personnel de la direction du tourisme et de l'artisanat de
Tizi-Ouzou pour leurs aides précieuses.*

*Nous remercions nos chères amies Djouher et Lydia pour leurs soutiens et encouragement
pendant tout notre travail*

*Nous remercions nos professeurs de la spécialité MHT à l'UMMTO et tout le personnel
ainsi que l'ensemble de nos camarades.*

Saïd et Mohand Akli

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

*A mes très chers parents pour leur soutien, leurs encouragements et leur dévouement pour
mon instruction.*

A mes frères : Salem, Aylane, Nazim, Cyham et Faïza.

A mes deux grands-mères.

A toute ma grande famille.

*A Youva, Ali, Ania, Kouceila, Samir, Pallo, Bilawi, Marzouk, Tinhinane, Massil, Hicham,
Lilia Souad, Mourad, Youcef, Rezak, Fifa, Hilal, Saïd, Samia, Chafia, Cylia, Siham,
Foufouka, Celia, Keltoum et tous mes amis.*

A toutes les personnes qui me connaissent.

Saïd

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

*A mes très chers parents pour leur soutien, leurs encouragements et leur dévouement pour
mon instruction.*

A mes frères : Wassila, Saliha, Saadi, Flora et Samir, et Amokrane.

A toute ma grande famille.

*A, Juba, Amar, Hocine, Hilal, Si Nazim, Saïd, Slimane, Kiki, Massi, Smail, Mouloud,
Ghiles, Fifa, Wahiba, Lylouche, Saida, Amine, Souad, Masseva, Mourad, Hicham Lilia,
Reda, Foufouka, Siham, Cylia, Chafia, Fouchi, Maskara, Salim, Youva, Youyou,
Ferri(Alpha), Yacine, Sonia, Hayat, Massi et tous mes amis.*

A toutes les personnes qui me connaissent.

Mohand Akfi

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I : le rôle du tourisme dans le développement local	5
Introduction chapitre 1.....	6
Section 1 : analyse du tourisme mondial	6
1 Aperçu historique du tourisme dans le monde	6
2 Poids économique du tourisme mondial	11
3 Contribution des organisations mondiales	14
Section 02 le tourisme et le développement local	15
1 Définitions du tourisme.....	16
2 Définitions du tourisme vert.....	17
3 Le développement local	18
Section 03:Impacts du tourisme sur le développement local	25
1 Les impacts positifs.....	25
2 Les impacts négatifs	33
Conclusion chapitre 1	42
Chapitre II procédure de création d'une forêt récréative	45
Introduction chapitre 2.....	46
Section 01 analyse de l'environnement touristique en Algérie.....	46
1 Le tourisme à l'échelle national (l'Algérie)	47
2 Perspectives et relance	50
3 L'investissement touristique	52
Section 02 l'état des lieux du tourisme dans la wilaya Tizi-Ouzou	55
1 Le patrimoine touristique de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	56
2 Les aires protégées	70
Section 03 : Le tourisme dans la forêt.....	73
1 Concepts du tourisme en forêt.....	74
2 Les infrastructures touristiques dans une forêt récréative.....	77
3 Procédures juridiques de création d'une forêt récréative	79
Conclusion chapitre 2	82
Chapitre III Lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren.	83
Introduction chapitre 3.....	84
Section 01 : Les potentialités touristiques de la région de Yakouren	84

1	Présentation de la région de Yakouren.....	84
2	Fiche technique de la zone d'expansion touristique (ZET) de Yakouren	87
3	Les atouts touristiques.....	90
4	Les acteurs du tourisme dans la région de Yakouren.....	91
	Section 02 : Proposition de création d'un espace de repos et de loisir au sein de forêt de Yakouren	93
1	Répartition des espaces dans la forêt récréative.....	93
2	L'espace sportif.....	95
3	Les opportunités d'emplois	99
	Section 03 : Les retombées en terme de développement local.....	100
1	Les retombées économiques.....	100
2	Les retombées sociales et culturelles	104
3	En terme de protection de l'environnement	105
	Conclusion chapitre 3	108
	Conclusion générale	109

Abréviations

ANDT : Agence Nationale de Développement Touristique

BIP : Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté

CIFORT : Centre international de formation et de recherche en tourisme

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et l'Action Régionale

DEC : Développement Economique Communautaire

DIREG : Développement Institutionnel et Régional en Gestion

DTA : Direction du Tourisme et de l'Artisanat

EGTC : Entreprise de Gestion Touristique du Centre

EPAT : Etablissement de la Promotion de l'Artisanat Traditionnel

FEM : Fond pour l'Environnement Mondial

IDH : Indice de Développement Humain

INTHT : Institut National des Techniques Hôtelières et Touristiques

IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine

MST : maladies sexuellement transmissibles

NSFP : Institut National Spécialisé de la Formation Professionnelle

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONT : Office National du Tourisme

ONU : Organisation des Nations Unies

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur brut

PMA : Pays Moins Avancés

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNB : Produit National Brut

PNUD : programme des Nations unies pour le développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

POT : Pole d'Excellence

SDAT : Directeur d'Aménagement Touristique

SMT : Salon Mondial du Tourisme

TV : Télévision

TVA : Taux de Valeur Ajoutée

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UIOOT : Union Internationale des Organismes Officiels du Tourisme

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture

VTE: Villages Touristiques d'Excellence

VTT : Vélo Tout Terrain

ZET : Zone d'Expansion Touristique

Introduction générale

Le tourisme est une activité ancienne, qui a pris au XX^e siècle une dimension planétaire. Il constitue désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays développés comme dans des pays en développement, qui en font un facteur essentiel de leur développement.

D'après l'organisation mondiale du tourisme (OMT) les voyages internationaux se situent à la troisième place dans le classement des grands secteurs du commerce mondial. Le chiffre d'affaires du tourisme n'est précédé que par ceux des industries de pétrole et de l'automobile. Mais aujourd'hui le tourisme représente la première industrie de service dans le monde. Bref, c'est l'or blanc du troisième millénaire. Il favorise l'ouverture des grands chantiers d'avenir d'une nation.

Nul ne peut ignorer de nos jours, le rôle capital que le tourisme peut jouer en tant que secteur moteur de développement économique et social des pays. Ce secteur est la principale source de créations d'emplois dans un grand nombre de pays. Non seulement dans l'industrie touristique elle-même mais aussi, par effets d'entraînement, dans d'autres secteurs.

L'impact économique du tourisme et des voyages est également considérable puisqu'ils sont à l'origine de la croissance de l'investissement en infrastructures et qu'ils constituent une source de devises d'une grande importance non soumises à des obligations d'achat et à des paiements déterminés.

De même, à cause de sa nature diversifiée, le tourisme touche pratiquement tous les domaines de l'activité économique. Il exerce une grande influence sur les autres secteurs tels que l'agriculture, la construction, l'artisanat, le commerce et surtout les services de transport.

Le secteur touristique est le principal consommateur des produits de l'artisanat local, rural et urbain ainsi que pour le mobilier et l'équipement de base. L'effet de tourisme ne s'arrête pas ici, il touche aussi la société, car il est un moyen de communication et d'échange culturel entre les peuples.

En somme, le tourisme s'impose déjà comme un phénomène majeur. Les flux touristiques ne cessent de croître. La démocratisation du tourisme est due à une rapide croissance économique. La hausse du pouvoir d'achat favorise l'accession au tourisme de nouvelles

catégories sociales. Le temps libre augmente à la faveur de la croissance des générations de retraités et de l'extension de la durée des congés payés pour les plus jeunes.

Cette industrie représente d'importants enjeux économiques : ces flux, qui correspondent à des déplacements temporaires de consommateurs en vacances, s'accompagnent de transferts financiers importants. Le tourisme représente une part majeure des exportations mondiales. En termes d'emplois, cette industrie génère des centaines de millions de postes de travail à travers le monde.

L'Algérie est un pays qui possède des potentialités touristiques riches et uniques au monde (montagne, littoral, désert et patrimoine matériel et immatériel), le gouvernement est convaincu que le tourisme peut être l'une des premières sources de richesse du pays et qu'il doit consacrer sa forte croissance générée par l'importance manne financière acquise par l'exportation des hydrocarbures pour un bon développement de ce secteur.

Notre pays a connu une période instable avant les années 2000, induisant un préjudice certain au secteur de tourisme. Heureusement que cette aère et révolue et qu'aujourd'hui, la situation du pays est très favorable à l'élaboration d'un nouveau modèle touristique, pour redevenir une destination attractive de façon permanente et ce, tout en préservant l'environnement. Une nouvelle stratégie de développement touristique permettrait donc d'améliorer la compétitivité du pays et de rééquilibrer les finances publiques.

On possède aujourd'hui de nombreuses logiques pour justifier l'importance du tourisme dans l'économie du pays, en effet le potentiel naturel, culturel, le patrimoine historique, le climat et sa proximité de la méditerranée, peuvent attirer les touristes à voyager en Algérie pour la découverte et le dépaysement. L'état a mis en place des investissements en faveur de ce secteur comme les moyens d'hébergement et de transport pour accueillir les touristes et faciliter leurs déplacements.

De son côté, la Kabylie dispose de nombreuses potentialités touristiques favorables pour le développement du tourisme. La diversité des potentialités touristiques (naturelle, culturelle, historique...) sont des éléments majeurs pour faire du tourisme un véritable levier économique pour la région.

Les ressources naturelles (forestières, balnéaires et montagneuses) sont les points forts de la région de Kabylie, leurs disponibilités et leurs caractéristiques originelles, donnent une garantie pour développer un tourisme durable garantissant une manne financière importante.

Voulant valoriser cette belle région d'Algérie, on a choisi un site touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en l'occurrence Yakouren qui recèle d'énormes ressources naturelles, qui restent encore à l'état brut et inexploitées.

C'est pourquoi nous posons une problématique qui consiste à savoir si les ressources naturelles et particulièrement celles de la région de Yakouren peuvent-elles être considérées comme un levier réel pour le développement d'un tourisme vert dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?

Pour arriver à résoudre notre problématique, d'autres questions se posent :

- Quelles sont les avantages et les inconvénients du développement du tourisme au sein de notre zone d'étude ?
- Quelles sont les méthodes et les moyens à mettre en place pour développer le tourisme et éviter la dégradation de l'environnement ?
- La forêt de Yakouren peut-elle devenir une destination privilégiée pour le tourisme vert ?

Hypothèses de travail

Pour répondre à notre problématique, nous avons émis trois (3) hypothèses de travail :

- Yakouren est une commune dotée de potentialités touristiques qui lui permettent d'être attractive.
- Les liens personnels, sociaux que tissent les différents acteurs entre eux, permettent de dynamiser le secteur du tourisme.
- Les responsables de la wilaya de Tizi-Ouzou conjuguent leurs efforts et leurs synergies dans l'objectif d'améliorer le secteur du tourisme et faire de cette activité un levier pour le développement économique de la région.

Méthodologie du travail

Nous avons organisé notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre porte sur le rôle du tourisme dans le développement local. Il sera consacré à l'analyse du tourisme dans le monde. Ensuite on définira le tourisme et le développement local et à la fin de ce chapitre on déterminera les impacts du tourisme sur le développement local.

Le deuxième chapitre sera consacré à présenter, les procédures de création d'une forêt récréative en déterminant son l'analyse de l'environnement touristique en Algérie et l'état des lieux du tourisme dans la région de Tizi-Ouzou. Au final on va analyser le tourisme dans la forêt, cette analyse va nous permettre de déterminer les points forts et les points faibles de la région, en suivant les procédures de création et d'investissement au sein de la forêt.

Quant au troisième chapitre, il sera réservé au lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren, on citera ses potentialités, les procédures nécessaires pour la création d'un espace de repos et de loisirs pour constituer une forêt récréative. On essayera d'analyser les retombées du projet touristique sur la population, l'économie et l'environnement.

Chapitre I : le rôle du tourisme dans le développement local

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Introduction chapitre 1

Le tourisme connaît actuellement un essor continu et se diversifie de plus en plus. Il est arrivé à occuper une place de choix dans beaucoup de pays. Son apport à la croissance économique est très important. Il est considéré comme un secteur socio-économique primordial car il constitue une source de revenus et de recettes en devises appréciable, mais également un grand gisement d'emploi. Le tourisme est un moteur de développement économique dans beaucoup de pays.

Le tourisme a connu un développement énorme depuis son apparition dans l'antiquité à ce jour.

Le tourisme stimule l'économie locale dans les pays de destination grâce aux liens existants dans la chaîne de valeur avec d'autres secteurs économiques, notamment avec l'agriculture. ... Enfin, le tourisme peut contribuer à rendre positive l'image extérieure d'un pays.

Le tourisme est venu à occuper une place de choix dans beaucoup de pays, y compris dans les plus développés. L'apport de ce secteur à la croissance n'est pas des moindres : c'est une source de revenus et de recettes en devises appréciables, mais également de grands gisement d'emploi potentiel.

Section 1 : analyse du tourisme mondial

Le tourisme a été longtemps considéré comme un voyage relevant du seul « agrément » réservé exclusivement aux populations riches d'Europe, à travers les expéditions initiées par les anglais dans le but de découvrir d'autres communautés¹. Mais le tourisme que nous connaissons aujourd'hui est accessible à la majorité des peuples. Il est donc devenu un élément majeur de l'économie mondiale.

1 Aperçu historique du tourisme dans le monde

Le tourisme a été longtemps considéré comme un voyage relevant du seul « agrément » réservé exclusivement aux populations riches d'Europe, à travers les expéditions initiées par les anglais dans le but de découvrir d'autres communautés². Mais le tourisme que

¹ PIERRE PY, *le tourisme un phénomène économique*, FRANCE, BIALEC, 1986, P4.

² Idem, P4.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

nous connaissons aujourd'hui est accessible à la majorité des peuples. Il est donc devenu un élément majeur de l'économie mondiale.

1.1 Le tourisme dans l'antiquité

Le tourisme recèle une histoire très riche. Tout commence à l'antiquité. A cette époque, le tourisme était surtout de forme religieuse et médicale. Les deux étant étroitement liés. Les pèlerinages s'organisaient autour de vestiges célèbres et le thermalisme de son côté constituait un espoir de guérison pour les pratiquants. A ces formes s'ajoute le tourisme d'affaires qui n'était pas des moindres à cette époque-là, bien au contraire. La villégiature, très prisée par les Romains, complète les formes de tourisme citées plus haut. Le tourisme est jusqu'ici pratiqué par une classe élitiste. Il faut dire que de par les formes de tourisme citées plus haut, le tourisme à cette époque apparaissait comme étant très rigoureux.

1.2 Le tourisme dans le moyen-âge

Au Moyen-âge, le tourisme « médiéval » est également de type « sacré » et austère à cause de la rigueur de l'église et des guerres. On ne voyageait plus, sauf pour le pèlerinage, qui répondait plus à une coutume ou une obligation morale qu'à un souci de découverte ou de dépaysement.

Ce sont donc, très logiquement, les voyages d'affaires, d'études ou de découverte (l'Amérique, par Christophe Colomb) qui vont permettre la renaissance du tourisme.

Dès le 13^e siècle, ce sont également les Orientaux qui montrent la voie du voyage notamment, les voyageurs Chinois des dynasties Tang et Ming et les Arabes des grandes époques musulmanes, tels Ibn Haykal et Ibn Batouta³...

1.3 Le tourisme du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle

Le mot anglais « travel » aura la même origine que le mot français « travail » et qui signifie souffrance de grande difficulté⁴. En effet, le voyage à l'époque était perçu comme un labeur tout au moins un outil d'entraînement et d'apprentissage utile pour toute réussite dans la vie sociale. Aujourd'hui, il signifie plutôt son opposé à savoir l'oisiveté et la détente.

En 1551, Charles Estienne ancêtre de tous les guides détaillés, a publié son ouvrage « Le guide de chemin de France » suivi par « Fleuve de royaume de France » et de « Voyages de Rome, de Saint Jaques et de Jérusalem ».

³ Dr C.Bensadek, *Cours-initiation au tourisme*, 2014/2015, P4.

⁴ Cuvelier, Torres & Gardey, *Patrimoine modèle de tourisme et de développement local*, Paris, le Harmattan, 1994, P33.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Dès le XVI^e siècle, des artistes britanniques et européens faisaient déjà des voyages en Italie. Et si Rome, Naples et Florence attiraient depuis longtemps les visiteurs étrangers, c'est l'influence des poètes romantiques qui vantaient la beauté des paysages naturels et les rendirent populaire.

Le XVII^e siècle, quant à lui, était celui de la découverte du tourisme gastronomique par Louis XIV en 1663 dans un ouvrage intitulé « Voyage de chapelle et de Bechaumont ».

1.4 Le tourisme du XVIII^e au XX^e siècle

La naissance du tourisme moderne est due aux anglais dès le XVIII^e siècle. A cette époque, les jeunes aristocrates anglais devaient effectuer des voyages « faire un tour » avant d'être établis. Le mot français « tour » donna donc le verbe anglais « to tour », qui signifie voyager pour le plaisir et peu après, dès le début du XIX^e siècle, les mots « tourisme » et « tour ».

Le XIX^e siècle viendra révolutionner carrément l'industrie touristique⁵. Il va sans dire que cet essor remarquable est dû à la révolution industrielle avec l'avènement de l'automobile et des moyens de transport de plus en plus développés, la naissance d'un système bancaire efficace, l'urbanisation et l'émergence d'une classe sociale aisée. Tout ceci constituant donc des bases très favorables au tourisme.

En 1830, on assista à l'innovation de la première ligne ferroviaire régulière par l'ingénieur anglais George Stephenson. Cette ligne de chemin de fer reliant Liverpool à Manchester facilita les déplacements des passagers et par la même occasion de tourisme.

En 1839, on note la naissance des guides de voyages par l'allemand Karl Baedeker qui publia un guide de voyage sur le Rhin. Ses premiers ouvrages sont une copie traduite en allemand, des guides anglais de Murray qui remportent rapidement un grand succès. Dans ces ouvrages, il traite des pays d'Europe et des Etats-Unis. Les informations fournies sont régulièrement actualisées.

En 1841, le premier voyage organisé en train est réalisé par **Thomas Cook**⁶, ou il accompagne plus de 500 personnes de Leicester à Loughborough dans le but d'un pèlerinage. Par la suite il organise de nombreux séjours en Europe, mets au point les premiers circuits

⁵ Jean Michel HOERNER, *Géographie de l'industrie du touristique*, Ellipses, 1997, P17.

⁶ **Thomas Cook** : un homme d'affaires britannique et un pionnier du secteur touristique. Il est le fondateur du groupe touristique Thomas Cook.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

touristiques et invente le **chèque de voyage**⁷. Le succès obtenu l'incite à créer la première agence de voyage en 1845.

En 1860, fut la création de la station Deauville par le demi-frère de Napoléon III, le duc de Morny qui tombe sous le charme de Trouville-sur-Mer deux ans plus tôt d'un séjour. Accompagné par son architecte Barney et de son banquier Domont, il ne rencontre aucune difficulté pour entamer les travaux. C'est en 1846 que la ville prendra forme parée des villas et d'un hippodrome. Relier par un chemin de fer, elle attire la noblesse et toute les célébrités. C'est ainsi qu'un grand pas été fait dans le développement du tourisme estival en France.

En 1866 Thomas Cook a réalisé la première croisière et ensuite le premier tour du monde en 1871. Les premières excursions en autocar apparaissent dès 1910. Les infrastructures de transport se développent, les voitures sont de plus en plus rapides et confortables⁸.

En 1875, depuis des années, la ville française Gérardmer dans les Vosges, accueille une foule de visiteurs estivaux ce qui encouragé le développement des hôtels et loisirs à vive allure, conduisant à la naissance et la création du premier office du tourisme français « le comité des promenades » qui avait pour but l'augmentation des flux de touristes et l'organisation au mieux de leurs séjours.

En 1900, il y a eu la parution du premier guide de Michelin qui était un vrai outil de promotion innovant.

L'année 1918 introduit le transport des passagers par l'aviation commerciale. L'hôtellerie se développe avec dans le monde entier avec des noms prestigieux comme : Ritz, Hilton et en 1921, Paris voit naître son plus grand hôtel « Le Palace hôtel » avec 700 chambres et cela fut le départ de l'hôtellerie moderne.

Le 8 février 1919 : il y a eu l'inauguration du premier vol commercial international régulier reliant Paris et Londres, et qui transportera jusqu'à dix passagers. C'est un Farman Goliath qui assure cette première liaison. C'est ainsi que les vols commerciaux se multiplieront par la suite favorisant le tourisme international.

Le 22 septembre 1924 : il y a eu la mise en service de la première véritable autoroute de la planète reliant Milan à Versez soit 85 km par l'Italien Puricelle. Par la suite, le modèle

⁷ **Chèque de voyage** : Forme de chèque très utilisée pour le déplacement à l'étranger, ce chèque permet de régler ses achats et de retirer de l'argent.

⁸ Jean Michel HOERNER, *Géographie de l'industrie du tourisme*, Ellipses, 1997, P17-20.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Italien fut suivi par les allemands ou Hitler lança la construction des autoroutes dans toute l'Allemagne. A la fin de la guerre en 1945, l'Allemagne fut dotée de 3800 km d'autoroutes.

En 1926, un nouveau guide apparaît « l'étoile de bonne table » édité par Michelin. C'est ainsi que Michelin, spécialisé dans le guide, qui devint un best Sellers.

En 1936, la loi des congès payés accentua l'explosion du tourisme. Le XX siècle confirme cette tendance et voit se développer le tourisme de masse. En effet l'augmentation du temps libre n'a fait que favoriser la multiplication des départs et des courts séjours.

Le 27 avril 1950, fut la naissance du premier Club Méditerranéen à Palma de Majorque aux Baléares par Gilbert Trigano Blitz. Cette association a pour but d'offrir aux touristes différents loisirs au sein d'un village de vacances.

En 1970, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'UIOOT vote la création de l'Organisation Mondiale du Tourisme sur la base de ses statuts antérieurs. L'organisation devient effective le 1^{er} novembre 1974 après sa reconnaissance par 51 états.

En septembre 1979, l'Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) décide d'instituer, à compter de l'année 1980, une journée du tourisme à célébrer le 27 septembre. Cette journée mondiale du tourisme a pour objectif principal de mettre en exergue l'importance sociale, économique, politique et culturelle du tourisme.

1.5 L'évolution du tourisme de masse

Le tourisme s'est véritablement développé depuis la seconde guerre mondiale, les profondes évolutions de la production, de la productivité, du pouvoir d'achat, du bien-être qui se produisent depuis le retour de la paix, l'allongement de la durée de vie, l'abaissement de l'âge de départ à la retraite, la réduction de la durée hebdomadaire du travail, l'augmentation de la durée des congés payés accroissent le temps libre. L'élévation du niveau de vie a permis d'intégrer la dépense de loisirs dans la consommation des ménages. Le développement spectaculaire des équipements et des moyens de transport a suscité la constitution d'une offre touristique permettant de répondre à la demande et en même temps de l'accroître. L'état de paix durable, dans lequel la déclaration de Manille sur le tourisme en 1980 voyait une condition indispensable à l'existence et au développement de cette activité, a rendu possible son développement international.

Mais ces conditions ne suffisent pas à expliquer l'essor du tourisme de masse. La civilisation industrielle contemporaine a également créé le besoin de déplacement touristique

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

comme compensation aux conditions de travail et fuite devant la nuisance.

Ainsi fruit des structures industrielles dans le monde, le tourisme est devenu récemment un fait économique et social⁹.

2 Poids économique du tourisme mondial

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économique à la croissance la plus rapide du monde. Le tourisme moderne est étroitement lié au développement et il englobe un nombre grandissant de nouvelles destinations. Cette dynamique en fait un moteur essentiel du progrès socioéconomique.

Aujourd'hui, le volume d'affaires du secteur touristique égale, voir dépasse celui des industries pétrolières, agroalimentaires ou automobiles. Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, il constitue une des principales sources de revenu de beaucoup de pays en développement. Cette croissance va de pair avec l'accentuation de la diversification et de la concurrence entre les destinations.

L'expansion générale du tourisme dans les pays industrialisés et développés présente des avantages économiques et crée des emplois dans de nombreux secteurs qui y sont liés, de l'agriculture à la télécommunication en passant par le bâtiment.

La contribution du tourisme au bien-être économique dépend de la qualité et des recettes de l'offre touristique. L'OMT offre son assistance aux destinations pour qu'elles se positionnent de façon durable sur les marchés national et international qui ne cessent de se complexifier. En sa qualité d'institutions des Nations Unies se consacrant au tourisme, elle souligne que ce sont surtout les pays en développement qui devraient bénéficier du tourisme durable et elle intervient pour les aider à traduire cette possibilité dans la réalité. Selon les données statistiques élaborées par les différents organismes et agences des Nations Unies sur le poids économique du tourisme, il apparaît que celui-ci est une activité majeure à l'échelle de l'économie mondiale.

2.1 Le chiffre d'affaire

En effet, les statistiques de l'OMT chiffrent à 1 700 Mds US\$¹⁰ en 2019 les recettes du tourisme international, soit chaque jour un montant de 5 Mds de services touristiques exportés à l'échelle planétaire. Il faut ajouter à ce chiffre d'affaires, le montant des recettes

⁹ PIERRE PY *Le tourisme un phénomène économique*, France, Bialec, 1986, P6.

¹⁰ ZURAB Pololikashvili, SG OMT, fait saillant du tourisme international, édition 2019, P2.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

issues du tourisme intérieur, montant qu'il n'est pas possible, en l'état des données statistiques mondiales, de chiffrer globalement, les informations étant fournies au niveau national, lorsqu'exister une comptabilité nationale permettant d'identifier la part du tourisme dans l'activité économique nationale.

Ces recettes dues au tourisme international sont inégalement réparties selon les pays de destination, les pays à vocation touristique de l'Union Européenne se taillant la part du lion avec 30% (principalement Espagne, France, Italie, Allemagne, Royaume Uni, Autriche, Grèce) Suivi par l'Amérique du nord avec 13% des recettes mondiales (réalisées essentiellement par les USA 11.5% qui occupe le 1^{er} rang mondial).

2.2 La part dans le PIB mondial :

L'ensemble de ces recettes constitue environ 10%¹¹ du PIB mondial (Global Gross Domestic product dans la comptabilité internationale).

Pour certains pays émergents ou avec peu d'activités industrielles, les recettes du tourisme peuvent représenter entre 20 et 40% de leur PIB,

2.3 L'emploi

Dans le domaine de l'emploi, celui-ci est estimé à 330 millions de personnes en 2019, soit 10,3 % de l'emploi dans le monde, travaillant directement dans le secteur du tourisme, ou dans des activités proches ou nécessaires au développement touristique¹².

Exercice particulièrement difficile, auquel le groupe de travail n'a pas pu se livrer dans le cadre de ce rapport en raison de l'impossibilité à obtenir des données détaillées selon les pays. Il s'y est essayé seulement au niveau de l'économie française.

Il convient de noter cependant, que la plupart de ces emplois sont faiblement qualifiés. Mais ils représentent un moyen de lutter contre la pauvreté dans les pays économiquement faibles et sont souvent un facteur d'intégration pour des populations particulières comme les femmes et les jeunes.

Ce sont des aspects qui sont souvent soulignés par les responsables politiques de nombreux pays dans les forums internationaux consacrés au tourisme.

¹¹ BOER Jeremy, le tourisme un moteur de l'économie mondiale, cahier français n° 393, P8.

¹² Note sectorielle de l'organisation internationale du travail, 2020, P1.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

2.4 Les investissements

Dans le tourisme et les activités connexes, ils sont estimés par la CNUCED à environ 10% du montant annuel des investissements mondiaux (1 300 milliard US\$)¹³.

Pour visualiser l'importance de ces investissements, on peut comparer ce montant avec les investissements que l'agence internationale de l'énergie a chiffré au cours de la période 2005 à 2030 pour réaliser scénario de référence en matière énergétique 20 000 milliards de US\$, soit annuellement 800 milliards de US\$.

Ils sont réalisés principalement dans les pays où la croissance touristique est forte ou représente une part de leur PIB, essentiellement les pays émergents et les petits pays insulaires.

Les pays qui ont le plus fortement augmenté la part de leur investissements touristiques sont situés en Afrique (Angola, Botswana et Namibie), en Amérique du sud (Brésil et Chili) et au moyen et extrême orient (Taiwan, Inde, Thaïlande, Chine et Koweït).

Il faut souligner que dans les pays émergents, les équipements touristiques jusqu'à lors assez limités à quelques zones fortement attractives en matière de destinations souvent exotiques, tendent à s'implanter d'une manière différente, beaucoup de ces pays souhaitant faire du tourisme une composante essentielle de leur stratégie nationale de développement durable. Outre les aménagements d'infrastructures indispensables, beaucoup d'investissements intègrent des approches liées à la prise en compte d'une démarche de tourisme durable visant à tenir compte de programmes d'aménagement ayant de véritables retombées locales de termes de revenus, d'emplois qualifiés et de formation, mais aussi répondant à des critères d'économie en matière d'utilisation de ressources naturelles, de protection de leur patrimoine naturel et culturel, donnant ainsi une nouvelle dimension aux destinations de tourisme durable et n'ayant pas à surmonter une pratique et des aménagements touristiques plus anciens tels qu'ils ont cours dans les pays ayant une longue tradition touristique.

2.5 Evolution actuelle et prévision

- Les arrivées de touristes internationaux dans le monde ont augmenté de près de 4% en 2019 et atteint 1.5 milliards ;
- Le tourisme international en 2019 a généré des recettes d'exportation de 1 500 milliards de dollars ;

¹³ CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde, 2020.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

➤ L'OMT prévoit une croissance des arrivées de touristes internationaux comprise entre 3% et 4% en 2020¹⁴ ;

3 Contribution des organisations mondiales

De grandes organisations internationales, tels l'OMT, la banque mondiale, le PNUD et la CNUCED, contribuent depuis plusieurs décennies à construire la relation entre développement et tourisme.

3.1 L'Organisation Mondiale du Tourisme

Elle a grandement contribué à l'insertion du tourisme dans le processus de développement. D'une part, à travers un encadrement juridique et éthique et, d'autre part, à travers une promotion du tourisme en tant qu'outil de développement socioéconomique. Notons ici l'apport considérable des différentes chartes et déclarations sur le tourisme, de même que celui de l'organisation annuelle de la journée mondiale du tourisme qui consacre l'universalité du tourisme en tant que facteur essentiel à la conservation des héritages culturels et naturels (1984), au développement durable (1993), à l'écotourisme (2002). Les années 2000 voient l'OMT apporter une autre dimension à la relation entre tourisme et développement, en faisant adopter le code mondial d'éthique du tourisme par l'ONU (2001)¹⁵ et en organisant un forum sur les politiques touristiques, qui a pour thème «le tourisme comme stratégie de développement durable pour les pays les moins avancés»¹⁶, où deux projets des membres du CIFORT ont été présentes. Il s'agit, d'une part, du projet sur le Honduras intitulé «l'accroissement de la capacité des universités honduriennes à appuyer le développement des communautés locales défavorisées dans une perspective de développement durable» et, d'autre part, du projet relatif au développement du tourisme au Viêt-Nam dans le cadre du programme d'appui au développement institutionnel et régional en gestion (DIREG).

3.2 La banque mondiale

Dès les années 1960, considérait le tourisme comme «un véritable moteur du développement» pour les pays les moins avancés. Cela s'est traduit, par exemple, par un programme de financement d'infrastructures et par un partenariat avec L'UNESCO en 1976 pour l'organisation d'un cycle d'études sur le tourisme afin de démontrer l'importance de cette activité. La banque mondiale considère toujours le tourisme comme un support au développement. On remarquera, par exemple, dans la période 1993-2003 que, sur vingt-trois

¹⁴ [Http : //www.unwto.org/fr/le-tourisme-mondiale-consolide-sa-croissance-en-2019](http://www.unwto.org/fr/le-tourisme-mondiale-consolide-sa-croissance-en-2019), (publié le 20 JAN 2020, consulté le 05 OCT 2021).

¹⁵ Le code mondial d'éthique du tourisme a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMT en 1999.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

projets considères et liés au tourisme, cinq sont libelles «tourisme», les autres étant identifiés par le vocable «en lien avec le tourisme», par exemple : gestion de l'environnement, patrimoine culturelle, etc.¹⁷

3.3 Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Elle a contribué, dès les années 1960, à l'essor du tourisme par la formation hôtelière et la mise en œuvre de plans de développement touristique, notamment en Afrique, mais aussi en Asie et en Amérique latine. La participation, en 1995, de L'OMT au programme de PNUD, en tant qu'agent d'exécution, a permis de multiplier les actions visant l'expansion du tourisme dans les pays en développement.

3.4 La conférence des nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED)

Créée pour promouvoir le commerce international, porte un intérêt au tourisme comme outil de développement et incite les états à l'intégrer dans leur programme. Le tourisme trouve un espace d'expression permanent au sein de sa «commission entreprises et facilitation du commerce et de développement». Par ailleurs, en partenariat avec L'OMT, la CNUCED cible l'objectif de réduire la pauvreté, notamment en Afrique, en mettant en place «un nouveau cadre destine à aider les pays en développement et les pays les moins avances à renforcer, grâce au tourisme durable, leur développement social, leur participation au commerce international des services et leur lutte contre la misère» (OMT, 2002)¹⁸.

Section 02 le tourisme et le développement local

Le tourisme est devenu l'une des activités les plus marquantes du monde contemporain, il touche aujourd'hui des centaines de millions des individus, il joue un rôle très important dans le développement local, ces actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre de vie d'une communauté donnée par la participation active, harmonieuse de tous les acteurs locaux d'un territoire donné pour identifier et réaliser les programmes qui correspondent à la mise en valeur des atouts de ce territoire.

¹⁷François Bédard et Boualem Kadri, *Développement et tourisme : une relation durable*, 2004, P71.

¹⁸ <https://journals.openedition.org/teoros/770#ftn9>, (publié le 23/03/2004, consulté le 24/10/2021).

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

1 Définitions du tourisme

Le tourisme est défini différemment par plusieurs organisations et acteurs. Ces définitions se différencient suivant plusieurs approches : économiques, sociales, psychologiques. En voici quelques unes :

1.1 Définition du tourisme selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)

Le tourisme est défini selon l'OMT comme étant « Les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leurs environnements habituels pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à une activité rémunérée dans les lieux visités. »¹⁹

1.2 Définition du tourisme selon l'Organisation des Nations Unies (ONU)

La Conférence des Nations Unies sur le tourisme et les voyages internationaux, réunie à Rome en 1963, adopta une définition du touriste en le distinguant du simple visiteur et l'excursionniste :

Visiteur : « toute personne qui se rend dans un autre pays que celui où elle a son lieu de résidence habituelle, pour toute autre raison que celle d'y exercer une profession rémunérée dans le pays même »²⁰.

Il y a deux catégories de visiteurs :

- **Touristes** : « visiteurs temporaires, séjournant au moins 24 heures dans le pays visité et donnant lieu à une « nuitée » dans un moyen d'hébergement du pays »²¹.
- **Excursionniste** : « visiteurs temporaires dont le séjour ne dépasse pas 24 heures et ne génère pas de nuitée »²².

1.3 Définition du tourisme selon Hunziker et Krapf

La nature du tourisme conduit à le définir par rapport au sujet : la production touristique est celle qui satisfait les besoins des touristes. Le touriste lui-même peut être défini à partir de deux éléments, le mobile et le déplacement.

Ces derniers ont proposé une définition du tourisme en 1942 « ensemble de relations et des faits constitués par le déplacement et le séjour de personne hors de leurs lieux de

¹⁹ OMT, *conférence internationale sur les statistiques des voyages et du tourisme*, Ottawa (Canada), juin 1991.

²⁰ PIERRE PY *.le tourisme un phénomène économique*, FRANCE, BIALEC, 1986, P12.

²¹ Idem, p12.

²² Idem, P12.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

résidence habituelle, pour autant que ce séjour et ce déplacement ne soient pas motivés par une activité lucrative quelconque »²³.

2 Définitions du tourisme vert

Plusieurs définitions du tourisme vert sont établies avec plusieurs approches.

2.1 Selon Marie-Beatrice Mazuc :

*« le tourisme vert se définit dans l'économie globale du tourisme comme la valorisation touristique, des espaces boisés, des ressources naturelles, du patrimoine culturel, du bâti rural, des traditions villageoises, des produits du terroir, par des produits labélisés, illustratifs des identités régionales couvrant les besoins du consommateur, en hébergement, restauration, activités de loisirs, animations et services divers, à des fins de développement local durable et de réponse adéquate aux besoins de loisirs dans la société moderne, dans une nouvelle solidarité sociale ville/compagne. »*²⁴

2.2 Selon Roger Béteille :

*« Le tourisme vert regroupe toutes les activités de récréation et les séjours en dehors de des villes. Il est aussi assimilé aux activités de plein air et aux activités sportives en milieu naturel. »*²⁵

2.3 L'Europe précurseur du tourisme vert

Le tourisme vert tend à devenir une véritable activité économique et les exigences de confort et de services se précisent. La nécessité d'une indispensable "professionnalisation" est admise par tous acteurs qui cherchent à définir des produits touristiques adaptés aux clientèles de la société urbaine contemporaine²⁶.

On assiste en Europe à l'élaboration d'un discours sur l'attrait récréatif de ces espaces et à l'apparition des motivations socio-psychologiques nouvelles dans la société urbaine, notamment parmi les salariés moyens du tertiaire.

Ensuite interviennent des acteurs très diversifiés, qui vont tenter d'organiser la demande. Les grandes associations touristiques en Europe implantent de nouveaux

²³ PIERRE PY .le tourisme un phénomène économique, FRANCE, BIALEC, 1986, P11.

²⁴ Marie-Béatrice, Mazuc. *Tourisme vert : comment développer votre projet*, 2ème édition, édition Puits Fleuri, France, 2007, P44.

²⁵ Roger, Béteille. *Le tourisme vert*, 2ème édition, que sais-je ?, France, 2000, P4.

²⁶ Idem, P4.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

hébergements avec des capacités importantes tel : les villages de vacances, les maisons familiales, les centres pour enfants, les campings associatifs.

Le concept des ‘**vacances vertes** ‘ devient porteur et déclenche un foisonnement d’initiatives individuelles et collectives multipliant les formules d’accueil et les activités censées rompre avec le ‘bronzer idiot ‘ des plages. Les vacances en roulotte, les randonnées pédestres et équestres sont en vogue. Ce type de vacances est généré par une multitude de facteurs ²⁷:

- Le concept général de nature, opposé à la concentration ou au béton citadin.
- Le vert et l’eau qui peuvent satisfaire la clientèle familiale des randonneurs et des pêcheurs populaires.
- Les attraits climatiques
- Le calme et le repos
- L’insolite et l’authentique.

La mobilisation en faveur du ‘tourisme vert ‘ a abouti à une fréquentation importante de l’espace rural, avec une domination très prononcée de la saison estivale, surtout en Europe où la population citadine et urbanisée semble favorable du fait de leur proximité. En effet les compagnes Anglaises, Allemandes, Néerlandaises bénéficient du voisinage immédiat des agglomérations .un rayon de 100 km par exemple balaie une population importante, que les réseaux routiers denses rendent plus proches encore .les échelles de distance apparaissent donc très favorable à ce type de tourisme.

Le parfait exemple est L’Irlande qui a réussi à se forger une image de pays touristique en utilisant méthodiquement le mythe du ‘**pays vert**’, du calme, de la tranquillité et du contact avec une nature préservée ceci dès 1970²⁸.

3 Le développement local

C’est une approche volontariste qui féconde le développement comme une apparence partant du bas et favorisant les ressources locales. Mais, sur le plan pratique et opérationnel, le développement local est corrélativement nouveau(les années 70 en Europe, en France et en Algérie).

²⁷ Roger, Bêteille. *Le tourisme vert*, 2ème édition, que sais-je ?, France, 2000, P4, P11.

²⁸ Idem, P14.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

3.1 Notion du développement en général

Avant de définir le concept du développement local, il est important de commencer par la définition du concept « développement » au sens net du terme.

➤ **Etymologie**

Du latin de, préfixe de cessation, de négation, et de vélaire, violier, couvrir, envelopper

➤ **Définition**

Le développement est l'action de faire croître. De progresser, de donner de l'ampleur, de se complexifier au cours du temps le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... de tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès.²⁹

Il est difficile de donner une définition satisfaisante du terme développement. Au-delà de l'idée simple de l'aspiration vers une vie meilleure, qui est de l'ordre du bon sens, toute définition pourrait être critiquable et critique. A ce propos Rist dans son ouvrage intitulé « *le développement ; histoire d'une croyance occidentale* » propose une définition pour lui, « *le développement est constitué d'un ensemble de pratique parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, oblige à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinés, à travers l'échange, à la demande solvable* »³⁰.

La croissance économique n'est qu'une des composantes du développement. Ce dernier peut être mesuré à l'aide d'indicateurs comme :

- Le PIB (Produit Intérieur Brut),
- Le PNB (Produit National Brut)
- L'IDH (Indice de Développement Humain)
- Le BIP (Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté)
- L'IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine)

²⁹ <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Developpement.htm>, 02/10/2021.

³⁰ RIST(Gilbert), 2001 : le développement, histoire d'une croyance occidentale, Presses des Sciences politiques, Paris. Cité par : Milad yacoub, thèse de doctorat, « les associations de développement local étudiées à travers leurs configurations sociales : le cas d'un village de Haute-Égypte », 18 Février 2008, Paris P.37

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Dans les pays économiquement avancés le développement est recherche, en général, par l'encouragement de l'innovation (via la recherche), l'investissement, l'éducation, l'accroissement de la sécurité juridique...

Dans les pays émergents, le développement est basé sur l'exploitation des ressources naturelles et le faible coût de la main d'œuvre

Le développement c'est aussi :

- Action de déployer ce qui était roule, plie (papier, tissu, etc.)
- Fait de grandir, de croître, de se développer ; croissance
- Fait pour quelque chose de progresser, de s'accroître, de prendre de l'importance ; essor, expansion
- Mise au point d'un appareil, d'un produit en vue de sa vente ; période précédant la commercialisation
- Fait de se développer, de se multiplier, de se proliférer

3.2 Concept du développement local :

Le développement local est défini différemment par plusieurs organisations et auteurs. Ces définitions se différencient suivant plusieurs approches (économiques, sociales, psychologiques). En voici quelques unes :

3.2.1 Définition du développement local

La première définition associée à ce concept était avancée en 1983, par J.L.GUIGOU dans un colloque à Poitiers ; « Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »³¹.

Cette définition montre l'importance de l'unification des forces des acteurs locaux en vue de faire face aux différentes menaces extérieures (marginalisation, déclin, expulsion, ou disparition) et de la réappropriation des richesses de la région par la population locale en vue de créer ce développement local.

Une seconde définition nous est donnée par la délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale (DATAR) dès 1982. Elle définit le développement local comme étant : « La mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de

³¹ GOUTTEBEL. J. Y. (2003), « *Stratégies de développement territorial* », 2ème Ed, Economica, Paris. P95.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement, généralement initiée par des élus locaux. Un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »³².

Bernard Pecqueur définit le développement local comme «une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent »³³.

La définition la plus originale du développement est celle de GREFFE.X qui stipule que « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composante économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »³⁴

3.2.2 Les dimensions du développement local

Au niveau thermologie, l'approche du développement local est aussi appelé développement économique communautaire (DEC) dans sa version plus urbaine. Ce dernier serait plus utilisé aux États-Unis et au Canada.

L'approche du développement économique communautaire peut donc se définir comme une approche globale de revitalisation économique et sociale de collectivité qui réunit quatre dimensions.

a) La dimension économique vise le développement d'un ensemble d'activités de production et de vente de bien et de service ;³⁵

b) La dimension local touche la mise en valeur des ressources local d'un territoire donne, dans le cadre d'une démarche partenariale tripartite où s'engagent les principales composantes d'une communauté ;³⁶

c) La dimension des DEC se veut sociale politique. Elle vise la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux. Elle cherche à favoriser la réappropriation de

³² Définition du DATAR (*Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale*), cité par J.Y.Goutebel.

³³ B. Pecqueur, « Le développement local : mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

³⁴ GREFFE, (Xavier) : territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economica, 1984, P146.

³⁵ GORDEN Bernstein (all), « *le développement local* », Montréal ; 2002, P2.

³⁶ Idem, P2

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

son devenir économique et social par la population résidante. Il s'agit donc d'empowerment de la communauté. Sur ce point, Bill Ninacs mentionne que le DEC est une orientation stratégique que peut prendre une intervention auprès d'une communauté plus défavorisée.³⁷

d) La dimension communautaire où la communauté c'est l'axe d'intérêt de l'intervention. Quant à lui, le développement social fait référence à la mise en place ou au renforcement, au sein des communautés et au niveau de la collectivité, des conditions qui permettent d'un côté à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre côté, à l'ensemble des membres de cette société de contribuer au progrès et de profiter de ses avantages, d'une manière juste. Dans cette vision, le développement social est étroitement associé au développement économique et au développement culturel.³⁸

Quant à lui, le développement social fait référence à la mise en place ou au renforcement, au sein des communautés et à l'échelle de la collectivité, de conditions qui permettent d'une part à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre part, à tous les membres de cette société de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible. Dans cette optique, le développement social est étroitement associé au développement économique et au développement culturel.

3.2.3 Les objectifs du développement local

Le développement local a des objectifs :³⁹

- Le développement local vise à améliorer le cadre de vie des personnes d'une communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable ;
- Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles ;
- Il cherche à augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse).

³⁷ NINACS. W. A, « le service social et l'appauvrissement : une action axée sur le contrôle des ressources », in la pauvreté en mutation, cahier de recherche sociologique, UQAM, 1997, P65

³⁸ GORDEN Bernstein (all), « le développement local », Montréal ; 2002, P2.

³⁹ BAHLOUL. L. « gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux dans le cas de daïra de TAZMALTE », mémoire du master en management économique des territoires et entrepreneuriat, université de A. Mira, Bejaia, 2014, P8.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

➤ Sur le plan social: le développement local doit pallier à des évolutions nuisibles telles que le chômage, l'exode rural et la paupérisation de larges couches de la population. Pour cela, il repose sur des propositions tangibles et précises :

- Définir et prendre en considération les besoins essentiels de la population ce qui rend l'accès aux différents services sociaux accessible à tout le monde.

- Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations locales par le renforcement des structures de santé, de formation, de culture...afin de diminuer la pauvreté en bravant immédiatement aux différences et en affirmant la conformité des chances au plan économique et social. La question est prouvée les conditions nécessaires et suffisantes permettant aux pauvres de ces territoires de sortir graduellement de leur pauvreté, au développement économique et social d'être équitable voire plus juste. Question ni nouvelle ni originale, mais qui transforme les bases de la pensée et de l'action en faveur d'un développement local.⁴⁰

3.3 Acteurs du développement local

Le passage du culturel à l'économique montre une voie de constitution de l'acteur local. Des individus et des groupes entrent sur la scène locale. Ils deviennent au présent, porteurs de l'identité collective et ramènent au présent, la conscience d'appartenir à une histoire commune. Mais en même temps, ils proposent d'autres voies de développement de la société locale et agissant sur les représentations courantes et les idées reçues. Ces acteurs doivent convaincre de la pertinence du projet et surtout de sa valeur alternative.

A travers l'action, l'acteur transforme durablement la logique du système d'action, d'une part, de nouveaux enjeux se dégagent au fur et à mesure que l'action atteint ses objectifs, un système d'alliance et d'opposition se constitue autour du mode de gestion des acquis économiques et sociaux. D'autre part les acteurs se positionnent différemment dans le système, ils montrent des compétences qui débordent leurs savoirs professionnels dans le système, ils constituent de nouveaux réseaux d'actions collective.

D'après ce que nous avons déjà cités la réussite d'un tel développement local nécessite la collaboration de tous les opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, ainsi deux groupes d'acteurs peuvent être distingués :

3.3.1 Les acteurs publics

Un ensemble d'acteurs publics participent dans le développement local des communautés.

⁴⁰ GORDEN Bernstein (all), « *le développement local* », Montréal ; 2002, P2.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

3.3.1.1 Les collectivités locales

Ce sont, les communes, les provinces et les préfectures et régions, elles agissent par l'intermédiaire des assemblées provinciales, préfectorales, communales et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant de développement local.

3.3.1.2 L'Etat:

Il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. A noter que l'État, acteur du développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, la globalisation est appelée à assumer le rôle de maillon intermédiaire entre le niveau supranational, par l'intégration dans un bloc solide capable d'affronter la rude concurrence gênée par ce nouveau contexte, et le niveau infranational à travers la promotion du développement local et l'adaptation des conditions locales aux exigences de la globalisation.

3.3.1.3 Les services extérieurs des départements ministériels:

Ce sont des organes déconcentrés des gouvernements appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local

3.3.2 Les acteurs privés:

Ils concernent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations culturelles...

A ce niveau, les PME (petites et moyennes entreprises) représentent la pierre angulaire en égard à leur poids dans le tissu productif à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent pour le développement local.

3.3.3 Autres acteurs:

Qui sont notamment:

- Les ONG internationales;
- Les organisations multilatérales : agence des nations unies, la banque mondiale.
- La coopération décentralisée, qui commence à être un moyen privilégié le transfert de connaissance, de moyens et de compétences.

En fait, le développement local exige la participation efficace et dynamique de tous les citoyens et la mobilisation d'un ensemble d'outils.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Section 03: Impacts du tourisme sur le développement local

Dans cette section, on présentera les impacts du tourisme sur le développement local, quelques soient positifs ou bien négatifs.

1 Les impacts positifs

Le tourisme peut avoir des effets positifs sur le développement local, où on trouve des impacts socioculturels, des impacts économiques et des impacts sur l'environnement.

1.1 Les impacts socioculturels

Le tourisme peut avoir des effets non négligeables sur les modes de vie, la culture, et les relations sociales des populations hôtes. Appelés impacts humains, ces effets dynamiques et variés amorcent des changements dans le style de vie, les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et communautaires, la conduite morale, la santé, et la sécurité dans les destinations touristiques. Les effets sociaux et culturels du tourisme font l'objet d'une attention particulière de la part des gestionnaires et des scientifiques et sont largement documentés. En fait, c'est maintenant une discipline universitaire à part entière, avec des applications non seulement dans le tourisme mais aussi en géographie, en histoire moderne, en anthropologie et bon nombre d'autres disciplines.

Ces conséquences sociales et culturelles ne font pas vraiment partie de ce dossier et leur présentation est donc limitée à quelques problèmes récurrents dans de nombreuses destinations. Cependant, ceci ne réduit pas leur importance dans le concept de tourisme durable, qui appelle à un tourisme géré (pour la majeure partie) par des populations locales, qui respecte les traditions et les cultures locales, et qui améliore de façon notable et équitable les conditions de vie dans les destinations touristiques.

Des problèmes d'occupation de la terre et de propriété sont apparus, spécialement autour des parcs et des réserves nationales ayant été aménagées sur des terres appartenant traditionnellement aux communautés indigènes. Le rôle et les droits des populations locales (y compris les communautés indigènes) vivant dans ces zones protégées ont donné naissance à des conflits entre ces communautés et les autorités en charge de l'aménagement du territoire;

La concentration d'infrastructures de tourisme surpeuplées peut créer des ghettos touristiques où les ressources et les infrastructures de base sont à partager entre les équipements touristiques, l'industrie locale, et les propriétaires locaux. Lorsque les ressources viennent à manquer en début de saison, les infrastructures touristiques sont prioritaires, ce qui

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

peut soulever certaines tensions avec les populations locales ; Quelques attractions touristiques sont aussi des lieux de culte et d'intérêt culturel pour les populations locales, ce qui peut aboutir à des conflits entre les communautés locales et l'industrie du tourisme;

L'apparente richesse des touristes peut provoquer certains antagonismes et encourager l'effet de démonstration. Les touristes sont vus en possession de biens matériels comme des appareils photos, des appareils électroniques, des vêtements à la mode, etc. Les touristes paraissent mener une vie insouciant et divertissante, une impression accentuée par le fait que les gens en vacances se comportent de façon moins responsable et plus décontractée qu'ils ne le feraient chez eux. Ceci peut développer un complexe d'infériorité chez les populations locales, particulièrement chez les jeunes qui en viennent à changer leurs valeurs et styles de vie en imitant le comportement et les modes de consommation des touristes.

Bien que l'industrie touristique soit un très gros employeur, les métiers réservés aux employés locaux sont souvent peu qualifiés et peu rémunérés, alors que les métiers de directions sont réservés aux expatriés. Dans ce cas, le tourisme ne contribue pas à améliorer les capacités et les conditions de vie locales. Afin de faire face à ce problème, beaucoup de destinations touristiques ont établi une législation visant à limiter l'emploi des expatriés ; Le tourisme a introduit et augmenté l'alcoolisme, les jeux d'argent, la prostitution, et l'abus de drogue dans les populations locales, aggravant notamment la criminalité et les problèmes de santé;

Alors que le tourisme entretient le marché des arts traditionnels, il est accusé d'encourager le développement d'un pseudo-art, qui fait tort à et dévalue l'artisanat et la culture traditionnels. Il est aussi dit que les pratiques traditionnelles présentant le plus d'intérêt pour les touristes sont souvent les moins importantes et les moins significatives pour les cultures locales.

1.1.1 Affirmation et échange culturels

Les visites aux communautés traditionnelles et autochtones forment souvent l'attraction principale d'un voyage au cœur d'une aire naturelle. Les attractions naturelles acquièrent un intérêt renouvelé pour les touristes quand ils peuvent les approcher à partir de l'optique et des paroles des habitants de ces mêmes aires. La possibilité d'apprendre directement d'une culture traditionnelle est de plus en plus appréciée par les voyageurs, et la participation de la communauté ajoute une valeur considérable à un programme d'écotourisme. Simultanément, les communautés traditionnelles ressentent une plus grande

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

estime personnelle suite à l'intérêt respectueux que leur montrent les visiteurs, et ceci particulièrement si les gens de l'extérieur avaient auparavant tendance à les regarder de haut « Néanmoins, le succès d'une telle visite dépendra de la position des habitants locaux, c'est-à-dire si, sachant s'affirmer, ils ont eux-mêmes la maîtrise et le contrôle de la situation. Les touristes devraient aussi être préparés à participer à un échange culturel réciproque, bien qu'il soit important de rappeler que certaines communautés ne sont pas intéressées par un échange culturel avec les gens venant de l'extérieur»⁴¹. Ces échanges ont généralement pour effet de sensibiliser les visiteurs, élargir leur horizon de pensée sur le monde et les aider à mieux comprendre la conservation.⁴²

1.1.2 Changement culturel

Les changements culturels amenés par le tourisme peuvent être positifs ou négatifs. Beaucoup de visiteurs ne veulent pas que les populations autochtones changent, désirant que leurs cultures soient préservées.

D'autres personnes venant de l'extérieur perçoivent les autochtones comme autant de nouveaux marchés à influencer et désirent ainsi leur changement et diversification. Les populations autochtones elles-mêmes ont des sentiments mitigés. Certains désirent moderniser leur culture et recherchent par conséquent activement les changements. D'autres recherchent de nouveaux moyens de développement économique et acceptent tout simplement les changements culturels qui l'accompagnent. D'autres encore ne voient pas de raison de changer et ne sont pas prêts à modifier leurs traditions et coutumes.

Les changements culturels apportés par le tourisme surviennent généralement sans que les communautés aient une chance de décider si elles désirent changer ou non. Le rapport de forces est souvent déséquilibré entre les touristes et les habitants locaux. Sans le vouloir, les touristes peuvent être à l'origine de changements subtils qui se produisent sans l'accord des habitants, ce qui peut créer des sources de conflits au sein des communautés ou dans le rapport des communautés avec les touristes. Les communautés non préparées et sans les moyens de refouler le tourisme sont particulièrement portées à être le théâtre d'impacts culturels négatifs. Les programmes d'écotourisme permettent aux communautés de s'informer correctement sur les bénéfices et les coûts de l'écotourisme afin qu'elles puissent elles-mêmes

⁴¹ BOULAHOUAT Meriem, «L'impact du tourisme sur le développement local», mémoire de master management économique des territoires et entrepreneuriat. Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, septembre 2015, P27.

⁴² S.IDIR &A.Ouhadda, « L'impact du tourisme sur la population local de la wilaya de Bejaia », mémoire de licence en gestion hôtelière et touristique. Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST).Juin 2007, P42

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

décider du degré de changement auquel elles sont prêtes à se soumettre. Considérations clés pour le développement de l'écotourisme au niveau de la communauté.

Depuis peu, la plupart des défenseurs de la conservation reconnaissent qu'il est fondamental de travailler avec les communautés si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour les aires protégées et faire réussir les stratégies destinées à la conservation, y compris concernant l'écotourisme. Un certain nombre de principes de base devraient être pris en compte lors de la planification du rôle de la communauté dans les activités éco touristiques.

1.1.3 Renaissance de l'artisanat et des cérémonies traditionnelles

Le tourisme a été, dans de nombreux pays d'accueil, le principal catalyseur de la renaissance de l'artisanat et, parfois, de festivals menacés de disparaître. Nombreux sont les exemples où l'intérêt des touristes a été la principale motivation du regain et de l'essor de traditions presque oubliées.⁴³

1.2 Les impacts économiques

Le tourisme affecte l'économie des pays d'accueil, car il engendre des revenus, création d'emploi, réduction de la pauvreté, améliorer les services...

1.2.1 Revenu durable

Les nouvelles sources des revenus peuvent se générer en percevant des droits d'accès aux parcours, grâce à l'hébergement et aux services de guide, à la préparation et vente de nourriture (hoerner, 1997), de produits d'artisanat, etc.

Il est probable que ces revenus réduiront la dépendance par rapport à des activités non durables telles que la coupe de bois. Néanmoins, il est important que ce projet de planification évite de créer une trop forte dépendance en vers le tourisme, ce qui pourrait conduire à une érosion de la qualité des attractions naturelles et culturelles des communautés ainsi qu'à une forte vulnérabilité économique face aux fluctuations économiques du marché qui outrepassent leur contrôle.

1.2.2 Impact sur la génération d'un surplus en devises

Le tourisme peut être aussi un moyen générateur de devises. Par exemple, ces dernières années, on enregistre une nette progression qui reflète la revitalisation de la destination touristique "Algérie".

⁴³ Jean Michel Hoerner, « géographie de l'industrie touristique », édition : Ellipse, 1997, P16

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

A titre indicatif, le secteur du tourisme rapporte à la Tunisie l'équivalent d'un milliard de dollars US en recettes extérieures, qui couvrent parfois jusqu'à 97 % du déficit de la balance des paiements.

1.2.3 Impact sur la résorption du chômage par la création d'emplois

L'indicateur d'estimation des emplois générés par l'activité touristique, est celui du nombre de lits mis en exploitation. Le chômage s'est stabilisé en 2020 à 11,7 % de la population active contre 11,4 % en 2019⁴⁴.

Les ratios adoptés par l'Organisation Mondiale du Tourisme font qu'un lit réalisé, génère 0,5 emploi direct et 1.5 emplois indirects ; ces emplois dits "induits" sont créés en connexion directe avec les premiers. Ce sont par exemple les agences de voyages, les guides, les chauffeurs, mais également les douaniers, les policiers, nombreux dans les aéroports... etc.

En Algérie par exemple, les données du secteur en 2013, et sur la base d'un volume additionnel de 115 000 lits aux capacités d'hébergement actuelles font ressortir les chiffres suivants: 57 500 emplois directs et 172 500 emplois indirects induits; soit un total de 230 000 emplois.

1.2.4 Amélioration des services

Dans la mesure où la communauté dans son ensemble reçoit un nouveau revenu sous forme, par exemple, de droits versés au fonds de la communauté, il deviendra possible d'améliorer les services de santé et d'éducation. A long terme, ces droits peuvent élever la conscience des populations communautaires en vers la conservation et réduire les activités menaçant l'environnement. De meilleurs services de santé peuvent élever l'attractivité générale d'une communauté et augmenter ses capacités à attirer le tourisme.

1.2.5 La contribution du tourisme à la réduction de la pauvreté

Le tourisme peut contribuer à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement y compris les moins avancés pour différentes raisons :

- Le consommateur se rendant « dans le produit », les opportunités de consommation et les impacts sont multiples ;
- La forte identité des patrimoines naturels, culturels et historiques des PED constitue un avantage comparatif important ;

⁴⁴ Département fédéral des affaires étrangères DFAE, Rapport Économique Algérie Août 2019 - Juillet 2020, Algérie, août 2020, Algérie, P15.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

➤ Le caractère récent du développement touristique dans de nombreux PMA leur permet d'intégrer les meilleures options de développement durable

➤ La diversité de la demande touristique et les aspects saisonniers permettent à la plupart des acteurs d'un territoire d'offrir des produits spécifiques susceptibles d'intéresser un segment de clientèle, qui, même infime, peut constituer une source de revenus complémentaires et un catalyseur important localement ;

➤ Economie de synthèse de cinq grandes activités humaines (industrie, artisanat, agriculture, transports, services), il est générateur d'offres de travail pour un large éventail d'emplois, de très qualifiés à non qualifiés, et d'opportunités de création de nombreuses petites ou micro-entreprises;

➤ Le tourisme permet de valoriser les patrimoines culturels et naturels et d'en faire des atouts économiques, de contribuer à la protection et à la conservation des ressources naturelles et de conscientiser et responsabiliser sur ces sujets;

➤ Du fait de la saisonnalité de la consommation touristique, le tourisme peut s'adapter plus facilement aux économies rurales et participer à une diversification des activités agricoles.

Mais ce potentiel est rarement pleinement exploité. Trop souvent, les retombées économiques pour les populations locales sont modestes au regard des sommes transitant par les opérateurs touristiques internationaux. Ce manque à gagner pour les territoires d'accueil est d'autant plus important que le tissu économique local est faiblement structuré.

Ainsi, pour que le tourisme soit un moteur de développement durable, il convient non seulement d'accroître la fréquentation mais simultanément, de faire en sorte qu'une part croissante des dépenses soit réalisée au niveau local, en particulier au bénéfice des populations les plus pauvres. Il est pour ce la nécessaire d'élargir la diversité des produits offerts surplace aux touristes et d'en améliorer la qualité. Cela concerne en particulier les dépenses personnelles des touristes, et, par conséquent, les filières artisanales et agroalimentaires dont la qualité spécifique liée au terroir est porteuse de valeur ajoutée. Le comportement des entreprises touristiques peut être à cet égard grandement favorisé par des politiques publiques dans les pays d'accueil.

1.2.6 La contribution au développement territorial

A travers les différents postulats du tourisme, il semble essentiel de lui accorder une place dans le développement de certains territoires. Actuellement, dans les espaces souvent peu touristiques les acteurs se tournent vers le tourisme lorsque le territoire est en crise. Il est

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

considéré alors comme une activité de dernière chance. Dans un territoire dynamique la présence du tourisme valorise l'image et l'animation des lieux. Le tourisme entre, donc, dans les principales politiques de développement territorial et les collectivités misent sur la réussite de ce secteur pour revitaliser les campagnes en crise.

1.3 Les impacts sur l'environnement

Le tourisme est responsable de la protection de vastes zones d'habitat naturel. La vie sauvage, les réserves forestières, et les paysages remarquables ont d'abord été préservés pour leur attractivité touristique. Selon l'union mondiale pour la nature (UICN), plus de 100 000⁴⁵ réserves naturelles auraient été créées par le monde.

Le tourisme est un élément essentiel pour la conservation des monuments historiques, les sites archéologiques, les bâtiments anciens, et les monuments à valeur religieuse ou culturelle. L'Europe, avec son riche patrimoine et la diversité de ses monuments, de ses églises, de ses cités, et de ses villages est peut-être le meilleur exemple au monde pour la conservation d'un patrimoine à des fins touristiques. Non seulement le tourisme va-t-il initié la défense de l'environnement, mais il fournit aussi des revenus pour y parvenir.

1.3.1 Contributions financières

Les recettes générées par le tourisme contribuent directement sur la protection, la préservation et le développement de l'environnement, mais reste toujours insuffisante pour assurer cette mission. Le gouvernement peut envisager de contribuer dans une certaines à ces dépenses, a condition qu'il soit conforme aux principes relatifs aux aspects économiques des politiques de l'environnement.

1.3.1.1 Contribution financières directes

Le tourisme peut contribuer de façon directe à la conservation des zones et habitats sensibles. Les recettes générées par les ventes de billets et d'autres sources similaires peuvent être réinjectées spécifiquement dans la protection et la gestion des zones environnementale sensibles. Une participation spéciale aux frais d'exploitation peut également être demandée aux touristes et tour-opérateurs.

1.3.1.2 Contribution aux revenus du gouvernement

Certains gouvernements extraient des revenus de sources indirectes, voire même

⁴⁵ Vers un tourisme durable : guide à l'usage des décideurs, Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE), 2005, p.99.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

étrangères aux parcs et zones de conservation. Des taxes d'utilisation, les impôts sur le revenu, des taxes sur les ventes ou la location d'équipement récréatif, et les droits perçus sur l'octroi de licences pour des activités telles que la chasse et la pêche peuvent fournir aux gouvernements des fonds nécessaires à la gestion des ressources naturelles. Ces recettes peuvent être utilisées pour des programmes ou activités générales de conservation, tels que le paiement des salaires des gardes du parc et pour l'entretien du site.

En théorie au moins, une large partie des recettes sur des sites culturels et des parcs naturels est réinjectée dans l'aménagement de l'environnement. Les fonds issus du tourisme peuvent être également utilisés pour la rénovation de vieux bâtiments, qui pourraient servir plus tard à des infrastructures touristiques et hôtelières. Les bâtiments de taille importante peuvent être aménagés en hôtels, en musées ou en centres de conférence, alors que de plus petites maisons, caves ou entrepôts peuvent être convertis en gîtes, chambres d'hôtes, bars, et restaurants. Les vieux sites industriels (moulins ou usines par exemple) et historiques (maisons célèbres, prisons, châteaux) sont autant de lieux d'attrait pour les visiteurs⁴⁶.

1.3.2 Amélioration du management environnemental

Une bonne gestion des établissements et installations touristiques, et en particulier des hôtels, peut augmenter les bénéfices des zones naturelles. Mais ceci requiert, en amont, une organisation minutieuse pour un développement contrôlé, basé sur une analyse des ressources environnementales de chaque zone. L'organisation et la planification permettent de se décider sur un choix en cas d'utilisations contraires possibles, ou d'identifier des moyens de les rendre compatibles. Dans le cas du développement du tourisme, une bonne organisation en amont permet de prévenir des erreurs dommageables et coûteuses et d'éviter une détérioration graduelle des atouts environnementaux qui nuirait à terme au tourisme. Dans de nombreuses parties du monde, le tourisme a permis l'introduction de moyens de gestion et de contrôle pour maintenir la qualité de l'environnement et de permettre aux clients de vivre une expérience satisfaisante. De telles mesures prennent la forme de permis de construire, d'autorisations administratives incluant des critères environnementaux pour le développement d'infrastructures, des plans de circulation routière, la création des zones de protection des écosystèmes, la formation et l'octroi de licences aux professionnels du tourisme, la limitation du nombre de visites, etc. Malheureusement, ces contrôles sont, dans la plupart des cas, réalisés seulement après que les atteintes à l'environnement soient à déplorer, triste résultat

⁴⁶ Vers un tourisme durable : guide à l'usage des décideurs, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2005, p.99.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

d'une expansion incontrôlée, d'une surexploitation des ressources et du site, d'une gestion des déchets non maîtrisée, etc.⁴⁷

1.3.3 Sensibilisation aux questions environnementales

En proposant un contact direct avec la nature et l'environnement, le tourisme a le potentiel de sensibiliser le public à l'environnement ainsi qu'aux problèmes s'y rapportant. Cette confrontation peut aider à mieux comprendre la valeur intrinsèque de la nature, aboutir à un comportement plus responsable et mener à prendre part à des activités de préservation de l'environnement. L'industrie du tourisme peut jouer un rôle clé en dispensant des informations sur l'environnement et en sensibilisant les touristes aux conséquences environnementales de leurs actes. Les touristes et les entreprises liées au tourisme consomment une énorme quantité de produits et de services. Les encourager à n'utiliser principalement que ce qui est produit ou proposé dans le respect de l'environnement, du berceau à la tombe, pourrait avoir un très fort impact bénéfique sur l'environnement à l'échelle planétaire.

2 Les impacts négatifs

On trouve les impacts socioculturels, les impacts économiques et les impacts sur l'environnement.

2.1 Les impacts socioculturels

Ces impacts touchent la relation entre résidents et visiteurs et la diffusion des maladies, des parasites.

2.1.1 Relation entre résidents et visiteurs

De nombreuses études se sont attachées aux relations entre les résidents et les visiteurs. Nous pouvons cependant souligner certains aspects. Le contact entre le visiteur et le résident est sans doute, potentiellement, l'expérience la plus importante des vacances d'un touriste ; mais elle peut aussi être la plus conflictuelle. Pour éviter que le conflit ne dégénère en agressivité et hostilité, il convient d'essayer d'éliminer les possibles motifs de malentendus. A cet égard, le manque ou le faible niveau de connaissances des visiteurs sur la culture locale s'avère être l'un des principaux problèmes. Il est fréquent par ailleurs que les communautés locales connaissent mal, ou pas du tout, les cultures des visiteurs étrangers.

⁴⁷ Vers un tourisme durable : guide à l'usage des décideurs, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2005, p93.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

2.1.2 Diffusion des maladies, des parasites

Le tourisme peut être devenir un problème sanitaire. On cite le tourisme sexuel avec les MST.

Autour des aéroports, des cas de paludisme sont fréquemment répertoriés même pour des gens qui n'ont jamais voyagé mais qui peuvent avoir été en contact avec quelqu'un qui aurait séjourné dans un pays à risques.⁴⁸

2.2 Les impacts économiques

Le tourisme revient d'avantage sur le développement de l'économie local d'une localité, mais cela n'exclue pas son impact négatif sur les populations et les touristes tels que l'augmentation tarifaire et la fuite économique.

2.2.1 Augmentation des prix

Les augmentations des prix peuvent créer des problèmes lorsque les visiteurs et les habitants locaux désirent acheter les mêmes biens et services, y compris l'alimentation en général, l'essence, les restaurants. Il est probable que les prix augmentent car les visiteurs sont prêts à payer beaucoup plus que le prix établi suivant la loi du marché local.

Quelques solutions sont possibles afin de remédier à cette inflation. La première consiste à appliquer un système de prix à deux vitesses (l'un pour les habitants locaux, l'autre pour les visiteurs). Les vendeurs de biens et de services peuvent alors profiter de la richesse relative des visiteurs tout en respectant la faculté de payer des habitants locaux. Il peut s'avérer difficile d'établir et de faire fonctionner deux systèmes de prix, mais cela permettra t'arriver à un équilibre équitable entre les niveaux de revenus des deux groupes.

Une solution similaire souvent choisie par les communautés consiste à créer des biens et des services exclusivement destinés aux touristes. Certains aliments ou produits d'artisanat sont seulement produits en vue d'être achetés par les touristes, les prix étant fixés en conséquence. Ces alternatives prévues pour les touristes aident souvent les habitants locaux à conserver leur accès aux produits traditionnels.

Autre solution à l'augmentation des prix est l'augmentation de l'offre en biens et services. Certaines communautés ne sont pas en mesure de le faire, mais d'autres peuvent y voir un moyen de promouvoir la croissance et le développement économique. Les touristes ne sont pas uniquement des rivaux, ils représentent aussi des nouveaux marchés.

⁴⁸ Jean Michel Hoerner, « géographie de l'industrie touristique », édition : Ellipse, 1997, p 23.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Le tourisme peut aussi faire monter les prix des terrains et de l'immobilier, ce qui aura effet désastreux pour les habitants locaux. Lorsque les visiteurs découvrent de nouveaux endroits impressionnants, ils veulent parfois acheter un terrain surplace, surtout compte tenu de la différence des prix par rapport à leur pays d'origine.

2.2.2 Contrôle de l'extérieur

Une menace dérivant de l'augmentation des prix : les gens venant de l'extérieur risquent déprendre « un trop grand » contrôle des zones touristiques. Il s'agit souvent d'une évaluation subjective mais qui peut se convertir en source d'inquiétude pour les habitants locaux et autres personnes attachées à ces zones. Les promoteurs et investisseurs venus de l'extérieur regorgent de ressources financières et d'années d'expérience dans le développement du tourisme. Les habitants locaux peuvent être facilement écartés des possibilités de faire des affaires s'ils ne sont pas à la hauteur de l'expérience et moyens financiers de leurs concurrents externes.

L'écotourisme devrait servir d'instrument destiné à augmenter la capacité d'une communauté à gérer ses propres affaires, à lui permettre de s'affirmer, mais la réalité est autre. Les intérêts touristiques extérieurs s'accaparent fréquemment des projets éco-touristiques prometteurs et laissent les populations locales dans les positions subalternes. En conséquence, ils ne peuvent s'en approprier les résultats ni la responsabilité. Les communautés peuvent se mettre à ressentir de la rancune pour le tourisme si elles sentent qu'il échappe à leur contrôle.

2.2.3 Fuite économique

Un concept économique souvent utilisé pour se référer au contrôle externe est le concept de « fuite économique ». La fuite se produit tout d'abord en l'absence d'entreprises touristiques locales ou lorsqu'elles ne sont pas capables de satisfaire la demande. Face au vide, les entreprises internationales importeront des produits et services plutôt que de développer les marchés locaux. Dans d'autres cas, les touristes préfèrent les produits internationaux aux produits locaux, pensant que les premiers sont de qualité supérieure. Dans un cas ou dans l'autre, de l'argent qui pourrait venir renforcer l'économie locale quitte la zone.

Une fuite économique est usuelle dans le tourisme de la nature, mais elle devrait être limitée dans le cadre de l'écotourisme. Heureusement, à mesure que les touristes en savent davantage sur l'environnement culturel et physique, ils désirent généralement de plus en plus acheter des biens et des services qui viennent soutenir les groupes autochtones et les économies locales parce qu'ils comprennent que ces achats contribuent au développement et à

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

la conservation de l'aire. Les entreprises touristiques répondent à cette demande et commencent à monter des entreprises locales. Outre les forces du marché, les politiques et réglementations locales et nationales peuvent contribuer à maîtriser ces fuites.

2.3 Les impacts sur l'environnement

Comme toutes les industries, le tourisme a un impact sur l'environnement. Il est un grand consommateur de ressources naturelles telles que le sol, l'eau, le pétrole, l'électricité, et la nourriture, et génère des quantités importantes de déchets et de rejets atmosphériques. On estime à 1000 millions le nombre de touristes internationaux pour l'année 2010 et ce chiffre ne cesse d'augmenter d'année en année, pouvant même aller jusqu'à 1500 millions d'ici 2020 selon une estimation de l'Organisation Mondiale du Tourisme. Ces chiffres ne tiennent compte que du tourisme international et non des voyageurs nationaux, dont le nombre est pourtant souvent significativement plus élevé que celui des touristes étrangers. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, l'industrie du tourisme représente 231 millions⁴⁹ d'emplois à travers le monde, et l'on estime que les secteurs privés et publics de par le monde dépenseront 1 010,7 milliards de dollars US sous forme de nouveaux investissements pour le tourisme et les voyages, soit 9.3 % du total des investissements mondiaux. L'impact environnemental de cette industrie est de toute évidence d'une grande importance. Le tourisme a tout intérêt à maintenir la qualité de l'environnement puisqu'elle constitue pour ce secteur une ressource essentielle. Un environnement propre et sain est vital pour le succès du tourisme. Partout dans le monde, des côtes asiatiques, des Caraïbes, de la Méditerranée aux parcs nationaux africains et aux stations de ski de l'Amérique du Nord et d'Europe, la dégradation de l'environnement provoquée par le tourisme continue de générer des pertes financières. Personne ne veut aller sur des plages dont les eaux sont polluées, ni voir des paysages bétonnés, ni se promener dans des parcs couverts de déchets et d'emballages. La chute du nombre de visiteurs entraîne celle des prix puis des profits. Les prix baissent d'autant plus que la concurrence entre opérateurs est rude. Les fonds disponibles pour l'entretien, les réparations ou la gestion des déchets ne sont alors pas suffisants et les impacts sur l'environnement continuent d'aggraver la situation. De piètres installations et une faible qualité de service réduisent l'attractivité des destinations et la demande continue de chuter. Pour mettre un terme à ce cercle vicieux, l'amélioration de la qualité de l'environnement devient vitale.

⁴⁹ Exécutive Summary: Travel and tourism 'Navigating the Path Ahead', 2007, World Travel & Tourism Council.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

2.3.1 Les impacts du tourisme sur la qualité de l'air

Avec plus de 1400⁵⁰ millions de voyageurs internationaux, et un nombre encore plus élevé de voyageurs nationaux, les transports routiers, aériens et ferroviaires, contribuent grandement à la pollution de l'air aux problèmes globaux de l'environnement tels que le réchauffement de la planète, le changement climatique et les brouillards photochimiques. Le trafic routier apporte son lot de bruit, d'encombrement et d'émission de particules, des problèmes aggravés dans beaucoup de villes par le mauvais entretien des systèmes d'échappement. Cela vaut la peine de remarquer que les principales villes touristiques telles que, par exemple, Bangkok, Paris, Rome, Mexico, New York, Athènes ou Manille, figurent aussi sur la liste des agglomérations dont la qualité d'air est médiocre.

Le transport est aussi un important aspect à considérer lors de la construction des infrastructures touristiques. Les matériaux de construction, les machines, le mobilier, et l'agencement doivent être transportés vers les sites et les déchets de construction doivent être éliminés. Une fois en exploitation, les entreprises contribuent directement à la pollution de l'air, via l'utilisation du pétrole, de substances détruisant la couche d'ozone, et l'achat de produits et des services devant être transportés sur de longues distances. Dans nombre de pays l'électricité est produite grâce à la combustion d'énergies fossiles comme le pétrole.

Grosse consommatrice d'électricité, l'hôtellerie contribue ainsi à la pollution de l'air.

Les émissions gazeuses de l'aviation, en particulier d'oxydes d'azote, ont un impact encore plus important car produites à haute altitude. Les retards aériens, les encombrements dans les aéroports, et les largages de carburant (même s'ils sont rares) contribuent également à la pollution de l'air.

2.3.2 Les impacts du tourisme sur les ressources naturelles

Le tourisme a ses impacts négatifs sur la pollution de l'eau et de l'air, l'occupation et la dégradation des sols, la dégradation de la végétation, le problème des nuisances sonores, etc.

2.3.2.1 Les impacts du tourisme sur l'eau

L'industrie touristique n'est pas la seule source de pollution de l'eau. Cependant, à l'inverse de beaucoup d'autres industries, des rivières propres, des côtes, et des lacs où les gens peuvent se baigner, nager, naviguer, et pêcher sont essentiels pour la qualité du tourisme.

⁵⁰<https://www.planetoscope.com/tourisme/414-nombre-de-touristes-dans-le-monde.html>, (publié le 01/2019 consulté le 29/06/2021).

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Dans beaucoup de stations du monde, le tourisme produit des eaux usées non traitées, des déchets, et des fuites d'hydrocarbures et de produits chimiques provenant des bateaux de plaisance qui engendrent de sérieux impacts sur les milieux aquatiques. L'eau, et en particulier l'eau potable, est une des ressources naturelles les plus sensibles. L'industrie du tourisme fait en règle générale une trop grande consommation d'eau pour les hôtels, les piscines, les terrains de golf, et la consommation en eau des touristes eux-mêmes. Ceci peut donner lieu à des pénuries d'eau et à une baisse ou dégradation des réserves, tout en générant simultanément une plus grande production d'eaux usées. Dans les régions plus sèches, telles que la région méditerranéenne, le problème de la pénurie d'eau est particulièrement inquiétant. Les touristes ont tendance à consommer plus d'eau durant les vacances qu'ils n'en consommeraient chez eux, dû à la chaleur du climat. La quantité d'eau consommée par personne peut ainsi atteindre 440 litres par jour. L'entretien des terrains de golf entame aussi fortement les ressources en eau. Au cours des dernières années, la popularité du golf a augmenté, multipliant rapidement le nombre de terrains. Les terrains de golf requièrent d'énormes quantités d'eau au quotidien et, venant se greffer à d'autres causes d'extraction excessive d'eau, ceci peut engendrer une pénurie des ressources en eau. Si l'eau provient de puits, un pompage excessif peut provoquer une intrusion d'eau saline dans les nappes phréatiques. Les terrains de golf sont de plus en plus souvent situés dans ou à proximité de zones protégées ou de zones dans lesquelles les ressources sont limitées, ce qui ne fait qu'exacerber leur impact sur le milieu naturel.

2.3.2.2 Les ressources locales

Le tourisme peut générer de grandes pressions sur les ressources locales telles que l'énergie, la nourriture, et d'autres matières premières qui ne sont souvent que disponibles en quantité limitée. L'augmentation de l'extraction et du transport de ces ressources accentue les effets néfastes associés à leur exploitation. Étant donné la nature saisonnière de l'industrie du tourisme, de nombreuses destinations voient leur population se multiplier par dix en pleine saison. La pression exercée sur les ressources est alors particulièrement forte afin de couvrir les besoins de confort, souvent élevés, des touristes (chauffage, eau chaude, etc.).

2.3.2.3 Les problèmes liés à l'occupation des sols

L'hôtellerie est souvent tenue pour responsable de l'expansion urbaine désordonnée et de l'utilisation pour son développement d'espaces naturels intacts, comme les mangroves, les montagnes, et les forêts. En même temps que le tourisme peut apporter l'eau, l'énergie, et les infrastructures de transport à des zones qui en seraient dénuées, il crée aussi une compétition avec l'utilisation traditionnelle des sols tels que l'agriculture, la pêche, et l'exploitation

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

forestière. Le développement des stations touristiques soumet d'ailleurs les mangroves, les forêts, et les montagnes à une pression constante. Les récifs coralliens et les forêts sont en plus exploités comme source d'approvisionnement en matériaux de construction. Tout cela mène à la dégradation des sols et à la perte de biodiversité. Des conflits relatifs à l'utilisation des terres peuvent être observés dans beaucoup de régions côtières, où les industries de la pêche se sont opposées avec véhémence au développement touristique. Leurs arguments étaient que le tourisme détruit non seulement l'environnement côtier et la pêche hauturière, mais ne fournit par ailleurs que de maigres revenus⁵¹.

2.3.2.4 La dégradation des sols

Une mauvaise gestion des sols, associée à un choix de sites et modes de construction et de conception peu durables ou mal pensés, provoque l'érosion des sols, des glissements de terrains, et des inondations. Par exemple, dans beaucoup de régions côtières, les équipements touristiques en front de mer ont fait augmenter ces risques suite à la disparition des protections naturelles, notamment les dunes et le couvert végétal. Des murs et barrages ont souvent été construits dans le but de stopper l'érosion, mais ces structures n'ont fait qu'aggraver les problèmes qu'elles entendaient combattre. Par ailleurs, la construction de décharges enfouies pour l'élimination des déchets peut provoquer la contamination des sols.

La dégradation de la végétation : La végétation peut être endommagée par les activités touristiques : Le campement, le piétinement, et le traçage des chemins peuvent mener à la dégradation de la couverture végétale, accentuant l'érosion et le lessivage des sols. L'ampleur des dégâts dépendent de la vulnérabilité et de la pression exercée sur l'écosystème. Dans régions plates dont les sols compacts portent un grand nombre d'espèces de plantes vivaces, les effets peuvent être minimes ; mais sur les collines et les dunes la végétation est beaucoup plus vulnérable.

La cueillette permanente des fleurs, plantes, et autres champignons peut modifier la répartition des espèces.

Le fait de couper volontairement les jeunes arbres pour stabiliser les sentiers, de tailler des mâts de tente ou de faire du feu peut être désastreux pour l'écosystème.

La suppression des jeunes arbres modifie la structure d'âge de la communauté de plantes et le nombre d'arbres arrivant à maturité diminue.

Dans les zones maritimes (eaux côtières, récifs, plages et rivages, eaux du large, terres

⁵¹ <http://www.uneptie.org/pc/tourism>.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

immergées et lagons) de nombreuses activités touristiques se déroulent dans ou à proximité d'écosystèmes fragiles. L'ancrage de bateaux, la plongée en tuba ou sous-marine, la pêche sportive, le nautisme, et la navigation de plaisance font partie des activités pouvant causer une dégradation directe des écosystèmes marins, tels que les récifs coralliens, et avoir un impact non négligeable sur la protection des côtes et des pêcheries.

2.3.3 Les impacts du tourisme sur la pollution

Le tourisme peut être à l'origine des mêmes formes de pollution que toute autre industrie : émissions gazeuses, nuisances sonores, déchets solides et détritiques, évacuations d'eaux usées, fuites d'hydrocarbures et de produits chimiques, et même pollution architecturale.

2.3.3.1 La pollution de l'air et les nuisances sonores

Le transport par les airs, la route, et le chemin de fer ne cesse d'augmenter en réponse à l'accroissement du nombre de touristes et à leur plus grande mobilité. On estime que le tourisme serait responsable de 8%⁵² des émissions de gaz à effet de serre issues de l'activité humaine et 90 % de cette valeur provient du transport. Le transport par les airs est plus préjudiciable à l'environnement que le transport en voiture ou en train, et ceci d'autant plus que le nombre de passagers des compagnies aériennes augmente encore et que les prix des billets ne cessent de baisser.

Les émissions liées au transport et à la production et à l'utilisation de l'énergie sont en corrélation directe avec les pluies acides, le réchauffement climatique et la pollution photo chimique. La pollution de l'air générée par le transport des touristes a un impact à l'échelle mondiale, en particulier en ce qui concerne les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) liées à la consommation en énergie des transports. Ceci peut très sérieusement affecter la qualité de l'air local. Certains de ces impacts sont spécifiques aux activités touristiques: par exemple, particulièrement dans les pays très chauds ou très froids, les cars de tourisme continuent à faire tourner leur moteur pendant des heures tandis que les touristes partent en excursion et afin qu'à leur tour ils puissent se réfugier dans le confort du car climatisé/chauffé.

Les nuisances sonores provoquées par les avions, les voitures, les cars, et les autres véhicules à fonction récréative tels que scooters des neiges et jet-ski sont un problème récurrent de la vie moderne. Outre l'irritation, le stress, et même les pertes auditives qu'elles

⁵²<https://www.nationalgeographic.fr/environnement/le-tourisme-serait-lun-des-vecteurs-principaux-du-rechauffement-climatique> (publié le 05/07/2018 consulté le 30/06/2021).

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

peuvent causer chez certaines personnes, les nuisances sonores perturbent également la vie sauvage, en particulier dans les milieux sensibles. Par exemple, il a été démontré que le bruit généré par les scooters des neiges peut altérer le comportement naturel des animaux.

Les embouteillages et le bruit dus à une concentration importante, qu'ils soient en ville, dans les parcs naturels, dans les parcs d'attraction ou sur les voies navigables, peuvent provoquer un stress considérable tant sur l'environnement que sur la population. Bouchons, files d'attente, délais de livraison, bruit, coupures d'eau et d'électricité, manque de nourriture, accroissent tous les impacts du tourisme sur l'environnement.

2.3.3.2 La pollution architecturale et l'avancée du béton

Le tourisme a souvent raté l'intégration de ses structures dans le milieu naturel et dans le contexte architectural local. Les constructions de grandes dimensions caractéristiques de certaines stations n'ont pas leur place dans un environnement naturel, leurs architectures aux styles très hétéroclites contrastant souvent lourdement avec l'architecture locale. L'impact visuel des installations touristiques inclut aussi l'affichage de panneaux publicitaires. Beaucoup d'experts du tourisme nomment cela « la pollution architecturale » (Pearce 1978). De plus, en l'absence de schémas directeurs et de moyens de contrôle, les infrastructures touristiques ont tendance à s'étendre de façon tentaculaire le long, des côtes, des vallées, et des routes. Arrivent alors les détritiques, les problèmes de gestion des eaux usées et des déchets solides, et les embouteillages de la circulation routière qui contribuent à la pollution de l'air, de l'eau, et de sols.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les trois quarts des dunes de sable de la côte méditerranéenne ont disparu en raison de l'urbanisation touristique.

Le problème reste l'externalisation du coût des impacts, dus par exemple à la construction d'infrastructures et au développement d'activités touristiques.

La construction ou la rénovation d'hôtels peut être une occasion de recourir à des techniques et technologies traditionnelles, de redécouvrir les matériaux locaux et de collaborer avec les autorités locales afin de construire des bâtiments dans le respect du cadre naturel et adaptés à un climat particulier. Il est néanmoins nécessaire de rappeler que les entrepreneurs n'agissent pas seuls et que le contrôle des impacts environnementaux requiert un gouvernement local fort.

Chapitre 1 : le rôle du tourisme dans le développement local

Conclusion chapitre 1

Le tourisme est devenu, depuis la seconde guerre mondiale un phénomène économique et social majeur, et constitue une industrie florissante dans de nombreuses régions. Il représente une source importante d'investissement, d'emplois, et génère d'énormes bénéfices. Ce qui fait que cette activité soit d'une très grande importance dans l'économie mondiale. Malgré cela, les économistes estiment qu'il est difficile de donner une définition précise au tourisme, car celui-ci est perçu différemment par le touriste en lui-même, l'organisme, où même les entreprises touristiques.

Le tourisme joue un rôle très important dans le développement local, socio-économique et culturel.

L'évolution technologique rend les déplacements des touristes plus faciles. Ce secteur est aujourd'hui la première source de richesse pour beaucoup de pays à travers le monde.

Chapitre II procédure de création d'une forêt récréative

Introduction chapitre 2

Le tourisme en Algérie est un secteur économique de ce pays. Il s'agit d'une activité importante, aussi bien pour les Algériens qui choisissent d'y passer leurs vacances, que pour les étrangers qui viennent y faire un séjour.

L'Algérie est une destination de choix pour tous ceux et toutes celles qui sont en quête d'évasion et de nouveauté. Car oui, entre les dunes du Sahara, ou la chaleur des Berbères, l'Algérie est un pays riche de culture, et de belles découvertes. Il y a plusieurs raisons de choisir l'Algérie comme future destination. Entre mer, montagnes, désert, histoire, patrimoine riche, tradition, cultures diverses et hospitalité... tout est réuni pour faire de votre voyage une ode à la découverte !

Le gouvernement algérien se tourne vers l'industrie touristique, car est un secteur promoteur pour l'économie du pays. Un ensemble de projet publique et privé lancé et en voix de lancement (hôtels ; villages touristiques ; source thermale ;).

La wilaya de Tizi-Ouzou situé en Kabylie est l'une des merveilleuses destinations, la diversité de ses potentialités touristiques (balnéaire, montagne, culture, forêt, histoire, la faune et la flore...) fait de cette wilaya une perle touristique.

La forêt est un endroit idéal pour l'investissement touristique, sa diversité fait l'objet de développer un ensemble de forme de tourisme (tourisme vert et blanc, sportif, culturel,...). Pour réussir cet investissement l'investisseur (gouvernement ou particulier), doit opter pour un aménagement responsable et durable en suivant des normes internationales, pour assurer la protection et la préservation de la forêt qui est un espace très fragile.

Pour qu'un espace va devenir une destination touristique, la présence d'un ensemble d'infrastructure (de base ou touristique) est indispensable pour satisfaire les attentes des touristes.

Section 01 analyse de l'environnement touristique en Algérie

L'Algérie semble avoir un énorme potentiel touristique, à l'image de ses voisins tunisiens ou marocains, et pourtant, le tourisme y est très peu développé. J'ai donc voulu essayer d'en comprendre les raisons.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1 Le tourisme à l'échelle national (l'Algérie)

L'Algérie s'étend sur une superficie considérable près de 2,5 million de km², située en Afrique du nord, elle borde la méditerranée sur plus de 1600 km, une population de près de 43.4 million en 2019, un relief des plus variés ; Sahara, montagne, plaine, haut plateaux, régions côtières... sa capital Alger, la monnaie le dinar Algérien (1€ 160.31 DZD 2019).

1.1 L'offre touristique algérienne

L'offre touristique algérienne est très diversifiée, on peut la diviser en trois grands types de produits.

Tout d'abord, le désert et les massifs montagneux qui se trouvent majoritairement au Sud du pays. En effet, le Sahara occupe la plus grosse partie du territoire. C'est dans cette partie du pays que vivent les touaregs. Parmi ces montagnes, on peut citer à titre d'exemples le « Hoggar », le « Tassili » ou encore « l'Assekrem ». Ces régions sont de grandes étendues de sable, où on peut voir de grands canyons, des plateaux mais aussi des gravures rupestres représentant notamment des animaux (éléphant, girafe...).

Puis il y a le tourisme culturel. En effet ; les grandes villes algériennes regorgent de trésors historiques, culturels mais aussi de tradition. C'est le cas des villes d'Alger, d'Oran, de Constantine mais aussi de Tlemcen ou encore la région de Kabylie et Tamanrasset. Ces lieux sont l'occasion de découvrir la culture et les traditions algériennes, mais aussi son patrimoine et ses monuments ainsi que son artisanat encore très présent.⁵³

Enfin, le tourisme balnéaire tient également une place importante, puisque l'Algérie dispose de 1 600 kilomètres de côte sur la Mer Méditerranée. Cependant, il est vrai que ces deux derniers segments, à savoir le tourisme balnéaire et le tourisme culturel des villes, pourraient être regroupés en un seul et même groupe, puisque la grande majorité des villes se trouve sur le littoral.

1.2 Constat et évolution

Comme déjà évoqué plus haut, L'Algérie selon le rapport de « l'FEM 2019 » est classée à la 103^{ème} position des pays les plus sur pour les touristes. Ce résultat s'explique en particulier par un recul dans le classement enregistré au niveau des infrastructures, notamment

⁵³<https://www.etudes-et-analyses.com/marketing/marketing-du-tourisme/etude-de-cas/presentation-touristique-algerie-323852.html>. (Publié le 23/09/2009 consulté le 29/09/2021).

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

celles relatives au transport terrestre, à la perception de sûreté et de sécurité, au système de santé et d'hygiène. L'Algérie a aussi affiché de faibles résultats quant à la qualité des ressources naturelles, culturelles et humaine.

L'image du pays en tant que destination touristique sûre a été particulièrement ternie par la décennie noire qu'a connue le pays dans les années 90, notamment ; instabilité politique, économique et plus particulièrement sécuritaire. De nombreux pays comme le Canada, les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne appellent leurs ressortissants à la prudence en cas de déplacement en Algérie, surtout dans les zones excentrées et isolées. La démarche sécuritaire est d'autant plus primordiale que ces mêmes zones excentrées constituant le fer de lance du développement touristique en Algérie, avec le renforcement des circuits aventures et la diversification de l'activité « Sable-soleil » qui caractérise les régions côtières du pays⁵⁴.

De plus le parc hôtelier national que constituent 1 469 établissements totalisant une capacité plus de 127 676 lits, est nettement inférieur aux 300 000 lits disponibles en Tunisie ou au Maroc par exemple. La comparaison est aussi loin d'être en faveur de l'Algérie concernant les normes et la qualité de service et de l'hébergement. Une situation qui a amené la tutelle à prendre les choses en mains pour exiger une mise en conformité avec des règles de gestion internationales. Ainsi 116 hôtels au niveau national ont été fermés suite aux enquêtes menées par la commission nationale de classement des hôtels. On compte par ailleurs, 10 établissements de catégorie 5 étoiles (dont 5 hôtels gérés par des chaînes internationales), 22 hôtels 4 étoiles, 67 hôtels 3 étoiles, 59 hôtels 2 étoiles, et 42 hôtels 1 étoile, alors que 804 établissements sont en cours de classement. Une opération de classement menée de pair avec la classification des 783 agences de voyages que compte le territoire national. Des agences qui sont particulièrement efficaces au sud du pays, et qui peuvent facilement renouer avec le passé florissant qu'elles ont connu dans les années soixante-dix, surtout que la promotion du tourisme saharien est devenue une priorité dans la politique touristique de l'Algérie. Dans ce cadre, la création de cinq pôles touristiques sahariens, le Tassili, le Touat, la Saoura, Tamanrasset et les Oasis, sont prévus dans un plan de redéploiement imaginé par le ministère du tourisme. Il est initié également un programme de rénovation des vieux ksour pour en faire des attractions archéologiques et culturelles propres aux régions du sud, et permettre un développement de ces régions qui ont longtemps vécu grâce au tourisme.

⁵⁴ BOUAZZA MAROUF Naima « communication touristique à l'international cas du sud algérien » mémoire magister en science commercial université D'ORAN 2012.P05

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

Tableau : évolution du nombre de touristes (2014-2019)⁵⁵

Tableau 1 : évolution du nombre de tourisme (2014-2019)

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Touristes						
Etrangers	940 125	1 083 121	1 322 712	1 708 375	2 018 753	1 933 778
Taux de croissance	-	15.21%	22.12%	29.16%	18.17%	-4.21%
Algériens résident à l'étranger	1 361 248	626 873	716 732	742 410	638 360	437 278
Taux de croissance	-	-53.94%	14.33%	3.58%	-14.02%	-31.50%
Total des touristes	2 301 373	1 709 994	2 039 444	2 450 785	2 657 113	2 371 056
Taux de croissance	-	-2.69%	19.27%	20.17%	8.42%	-10.77%

Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

1.3 Indicateurs socio-économiques

- PIB: 171.1 milliards USD en 2019,
- Répartition du PNB:
 - 11% en agriculture 10.4
 - 37% en Industrie et mines 30.7
 - 52% dans Services 59.9
- Inflation : 1.9% en 2019
- Exportations: 62.88 milliards USD en 2014, 36 milliards USD en 2019
- Importations: 58.58 milliards USD en 2014, 42 milliards USD en 2019

⁵⁵ Ministère du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Les Flux touristiques en Algérie pour l'année 2019, janvier 2020.

2 Perspectives et relance

L'Algérie sort d'une période très difficile, tant du point de vue économique, politique que sécuritaire, et il aura fallu attendre dix années après décennie noire pour que le tourisme commence à refaire surface.

L'Algérie est désormais une destination à part entière, cette déclaration faite à Paris par Mme Annette Masson, présidente du Salon mondial du tourisme (SMT), au mois de mars de l'année 2008, confirme les bonnes perspectives touristiques qui s'ouvrent à l'Algérie depuis peu. L'amélioration des conditions sécuritaires est aujourd'hui une réalité qui permet à l'Algérie de se replacer sur le marché du tourisme mondial et de faire bénéficier son économie de rentrées en devises importantes, d'augmenter le PIB et de créer de l'emploi. Il reste cependant beaucoup à faire pour parvenir à exploiter pleinement les potentialités existantes en ce domaine.

L'élaboration par le gouvernement du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030, et d'une stratégie qui détermine les zones à développer et définit les mesures à adopter pour soutenir les investissements. Le Schéma directeur d'aménagement touristique prévoit de construire plus de 208 hôtels. Un programme qui est actuellement en cours d'exécution. La part du tourisme dans le produit intérieur brut en l'Algérie était estimée à 1.7%. Au cours de ces dernières années, elle a enregistré une progression constante. Dans son dernier rapport sur l'industrie publié l'année 2007, le Conseil mondial du tourisme et des voyages a indiqué que la contribution du tourisme au PIB national de l'Algérie passerait de 6,4% en 2008 (l'équivalent de 8,4 milliards de dollars) à 6,6% en 2018 (l'équivalent de 13 milliards de dollars). Par ailleurs, le conseil prévoit une accélération plus significative de la croissance du secteur du tourisme au cours de la prochaine décennie, en accord avec les prévisions générales concernant l'évolution de la situation économique du pays.

L'Algérie redouble d'efforts pour garantir la relance de son industrie touristique et drainer davantage d'investissements nationaux et étrangers, précisant que dans sa course au développement des équipements, l'Algérie s'est fixé comme objectif d'attirer 20 millions de touristes étrangers par an à l'horizon 2030.

Dans un document résumant la stratégie du secteur intitulé " politique de développement de tourisme à l'horizon 2030 " le ministère a affirmé que commence par planter tout d'abord le décor d'un secteur qui se caractérise actuellement par l'absence d'une culture touristique, et un environnement peu attractif. Le secteur du tourisme traîne par

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

ailleurs, selon ce document, nombre d'insuffisances dont un déficit qualitatif et quantitatif des hébergements touristiques, un personnel peu qualifié, une faiblesse du niveau des prestations, des moyens de promotion et de communication insuffisants, un faible niveau d'exploitation touristique des sites culturels, et l'inadaptation des programmes de vol aux flux touristiques. Pour conquérir des parts de marché significatives au niveau mondial, le secteur aurait besoin selon cette étude " d'une politique incitative ambitieuse et réaliste, la levée de toutes les contraintes qui pèsent sur l'investissement, notamment en matière d'accès au foncier et aux financements mais aussi de professionnalisation accrue des activités, de formation et de valorisation des ressources humaines, de marketing et de promotion " en vue de constituer une offre touristique de qualité contribuant de manière substantielle à la diversification des sources de revenus du pays, et au ministère du tourisme on table sur une amélioration constante avec un chiffre de 20 millions de touristes d'ici à 2030, pour des recettes atteignant 5 milliard de dollars. Pour atteindre cet objectif, il faudrait d'une part, une amélioration de l'environnement et des prestations touristiques, et d'autre part une dissipation de la méfiance des étrangers vis-à-vis de notre pays L'ouverture économique et la stabilité politique ont leurs impacts sur les relations des capitales occidentales avec Alger motivant un regain d'intérêt, pour notre pays qui constitue un marché intéressant aux portes de l'Europe. Pour conclure notre étude nous dressons une liste de recommandations pratiques capables de faire du secteur du tourisme un levier réel pour le développement local en se basant sur les principes de la durabilité :

- Création de nouvelles ZET
- Augmenter la capacité de parc hôtelier
- Réaliser un inventaire des particularités naturelles et culturelles ainsi que leur potentiel et analyser les informations.
- Identifier l'image et les valeurs pouvant servir de base au tourisme durable
- Préciser les normes de gestion nécessaires, comme le zonage et la répartition de fréquentations de la zone touristique.
- Définir le seuil de tolérance de la zone touristique en terme qualitatifs et quantitatifs.
- Etablir un programme de contrôle du site touristique afin de garantir que son usage ne dépasse pas le seuil de tolérance.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

- Donner des instructions aux collectivités locales au sujet des activités touristiques compatibles avec la zone touristique et celles qui ne le sont pas.
- Proposer le développement de produits nouveaux.
- Evaluer l'impact des propositions faites sur l'environnement.
- Etudier et analyser le marché du tourisme, les besoins, les attentes des visiteurs en deux étapes, avant et après le développement d'idées pour de nouvelles formes de tourisme.
- Evaluer les besoins en moyens financiers.
- Mettre en place une stratégie de communication pour promouvoir l'image de marque voulue de la zone touristique.
- Travailler en partenariat avec les populations locales.
- Le développement d'un système de transport respectueux de l'environnement.

3 L'investissement touristique

L'engagement de l'État dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques touristiques intégrées et de régulation ainsi que dans la mise en place des conditions de promotion constitue l'instrument clé d'aménagement touristique et le facteur essentiel de soutien à la croissance économique

Cette approche novatrice suppose une mise en œuvre s'appuyant sur des actions affirmées du niveau d'enracinement du tourisme dans le développement du territoire.

Le tourisme est appelé ainsi à se réorganiser, à se transformer et à se déployer pour se hisser au deuxième rang des activités économiques exportatrices après les hydrocarbures.

Pour ce faire :

- La ferme volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de mettre en valeur son patrimoine touristique
- Le lancement des premiers pôles touristiques d'excellence (POT) et des premiers villages touristiques d'excellence (VTE) intégrés en tant que projets prioritaires et leviers de l'amorçage touristique constituant, dès 2008
- Les projets touristiques prioritaires amorcent dès l'année 2008

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

3.1 Hôtels lancés ou en cours de lancement

Environ 220 projets d'hôtels, en cours de réalisation en Algérie, devront assurer plus de 25.000 lits supplémentaires pour assuré de prendre en charge les touristes nationaux et internationaux et plus de 150.000 nouveaux emplois d'ici 2030. Le gouvernement Algérien a accordé des projets de réalisation des hôtels dans les sept POT a des chaines hôtelière, des entreprises privées et des projets étatiques. Comme indiqué sur le tableau suivant⁵⁶ :

Tableau 2 : les hôtels lancés ou en cours de lancement

	Hôtels	Lits
Hôtels de chaine	11	3 697
Hôtels haut standing	5	1 354
Hôtels standard	204	20 355
Total	220	25 406

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme

3.2 Village touristique d'excellence (VTE)

Le gouvernement a accordé pour des investisseurs national et international, pour la réalisation des villages touristiques de haut standing, pour assuré le bien être des touristes avec une capacité de plus 54 000 lits. Ce tableau illustre les VTE lancés et en cours de lancement.⁵⁷

Tableau 3 : villages touristiques d'excellence (VTE)

Projets	Wilaya	Investisseurs	Nbr de lits
Village touristique Messida	El Tarf	Emirates International Investment Company 'EIIC'	2 440
Village touristique Sidi Salem	Annaba	Société Saoudienne SIDAR	4 938

⁵⁶ Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », 2008, page 6.

⁵⁷ Idem, pp15-32.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

Village touristique Agrioun	Bejaia	Groupe CEVITAL	1 282
Village touristique Sghirat	Boumerdès	Kuwaitian Invest Group (Koweit) + EIIC	2 697
Village touristique 'MEDI SEA' Boudouaou El Bahri	Boumerdès	Société Americano – Tuniso –Algérienne SIAHA.	17 510
Village touristique Aïn Chorb, Aïn Taya	Alger	Emirates international investment company EIIC + Kuwaitian Invest Group	5 985
Village touristique Forum El Djazair, Moretti 1,	Alger	Groupe Emiratie 'EMIRAL	2 004
Village touristique Sahel	Alger	Société de développement hôtelier SDH - Mariott.	460
Village touristique de Sidi Fredj	Alger	Société Emiratie El Qudra.	360
Village touristique Zeralda-Ouest.	Alger	Société Saoudienne 'SIDAR'	6 885
Village touristique Colonel Abbas	Tipaza	Société Emiratie 'EEMAR'.	1 240
Village touristique Oued Bellah CESAREE	Tipaza	Groupe CEVITAL	1 426
'Rêve touristique' Maddagh	Oran	Groupe MEHRI	5 900
Village Hélios Kristel	Oran	SARL Résidence Hélios 'France'.	220

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

Village touristique Moscarda	Tlemcen	Emirates International Investment Company 'EIIC'+Siyaha	732
Village KSAR MASSINE, Timimoun	Adrar	Groupe Sud investissement développement 'SID'.	92
Total de lits			54 171

Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme

3.3 Les Parcs écologiques et touristiques

- Dounya Parc Annaba
- Dounya parc Constantine
- Dounya parc Alger
- Dounya Parc Oran
- Les Parcs Oasiens

3.4 Les Centres de soin, de santé et de bien être

- Hammam Guergour
- Hammam Melouane
- Chréa
- Hammam salihine
- Hammam righa
- Hammam bouhnifia
- Hammam bouhadjar
- Hammam meskhoutine

Section 02 l'état des lieux du tourisme dans la wilaya Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou sise au nord de l'Algérie, regorge une diversité énorme en terme de tourisme (littorale, montagne, culture, forêt, artisanat...), qui peut faire de cette wilaya une destination touristique de qualité.

Le patrimoine naturel et culturel de la wilaya peuvent faire de cette localité une force économique national et à l'échelle mondiale, en suivant un investissement durable et responsable.

La diversité des richesses de la wilaya de Tizi-Ouzou qui reste quasiment à l'état brut

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

fait d'elle un champ promoteur et prospère pour le développement du tourisme dans ce territoire,

1 Le patrimoine touristique de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou a un patrimoine touristique unique, regroupant montagne et littoral avec une culture ancestrale et un artisanat riche et varié.

1.1 Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou

Wilaya côtière avec une façade maritime de 80 kms, la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2.957,93 km² soit 0,13 % du territoire national dont 83% en relief montagneux à une altitude moyenne de 800 m.

Une population de 1.229.646 habitants au dernier recensement dont 70% en milieu rural, lui-même constitué de près de 1.400 villages avec une densité moyenne de 429 hab/km², répartis en 21 daïra et 67 communes.

Cette wilaya est une partie intégrante de la région nord centre du pays, limitée à l'Est par la wilaya de Bejaïa, à l'Ouest par la wilaya de Boumerdès et la wilaya de Bouira au Sud fait partie du pôle d'excellence nord- centre dégagé par le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2030), et jouit donc d'une position stratégique privilégiée⁵⁸.

1.2 Sites naturels de la wilaya

La potentialité naturelle la plus importante de la wilaya est sans conteste l'imposante et majestueuse chaîne du Djurdjura, qui culmine à 2.308m, véritable bastion naturel, citadelle imprenable défiant le temps et les hommes réceptacle de toutes les légendes et contes et chargé naturellement de la préservation des atouts et des richesses de la région.

On notera entre autres dans ce massif montagneux les sites suivants: Tala-Guilef, le Lalla-Khedidja, le lac d'Agoulmime, le gouffre du Bousouil, ainsi que la grotte du Machabee et le pic de Azrou N'Thour tous intégrés au Parc National du Djurdjura. Ce site peut à lui seul constituer une destination touristique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'étude des zones de montagne et du massif du Djurdjura inclut la totalité de la wilaya dans l'aire géographique et socio-économique de ce massif⁵⁹.

Même la façade maritime n'échappe pas à ce constat, alignant des falaises abruptes, elle se présente comme un massif montagneux parallèle au littoral avec de hautes collines

⁵⁸ Wilaya de Tizi-Ouzou rapport présenté par la direction du tourisme. Conseil de wilaya, 17-02-09, page 75.

⁵⁹ Idem, page 76.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

accidentées couvertes de forêts et de maquis arborés et des plages formées souvent aux embouchures des Oueds.

Les plages de la wilaya sont les suivantes :

-Tigzirt (Tassalast, Grande plage, plage Ferraoun).

-Azeffoun (Carroubier, plage du Centre, Petit Paradis et Sidi Khelifa).

Ces plages-ci sont autorisées à la baignade, le reste des plages de la wilaya soit cinq sont interdites à la baignade pour diverses raisons (non surveillées, et dangereuses).

La forêt est aussi omniprésente avec toutes ces variantes, forêt dense, sous-bois et maquis, véritable tapis végétal luxuriant composé entre autres de différentes variétés de chênes de frênes et de lentisques ainsi que de cèdres qui alternent avec une arboriculture de montagne jadis vivrière ou prédominant oliviers et figuiers. On citera les forêts de Yakouren, des Beni-Ghobri et de Mizrana de Tigrine, de Boumehni,...

La faune endémique de la région est assez riche principalement la faune giboyeuse (sanglier, lièvres, perdrix, étourneaux, grives...), ainsi que diverses variétés d'oiseaux de proie (aigle, épervier, faucon, buse et busard...), s'y ajoute l'attraction principale de la forêt de Yakouren et du massif du Djurdjura, le singe magot (*Macacus Sylvana*) ou singe commun d'Afrique du Nord⁶⁰.

1.3 Les sites culturels et culturels de la wilaya de Tizi-Ouzou

Incontestablement c'est le village kabyle qui constitue la figure de proue, la vitrine de la région (voir annexe 1). De par son histoire, sa conception, son organisation sociale spécifique et le génie de ces habitants, il incarne véritablement la Kabylie. Au nombre de 1400, ces villages coiffent pratiquement toutes les montagnes et mamelons comme de véritables nids d'aigles.

Une histoire multimillénaire, des traditions ancestrales séculaires, des savoir-faire locaux indéniables avec un artisanat original et de très haute facture complètent une production artistique et artisanale en perpétuel mouvement⁶¹.

Au niveau culturel, la wilaya de Tizi Ouzou se distingue par une richesse indéniable liée à une histoire mouvementée remontant à la préhistoire et constituant un patrimoine riche

⁶⁰ Wilaya de Tizi-Ouzou rapport présenté par la direction du tourisme. Conseil de wilaya, 17-02-09, PP78-79.

⁶¹ Idem, P80.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

et varié comprenant 202 biens culturels immobiliers recensés, dont 10 classés patrimoine national (voir annexes 1).

Une tradition orale omni présente où se révèlent histoire, traditions et légendes, a donné lieu à une production littéraire très importante. Le patrimoine musical et folklorique riche d'une authenticité et d'une originalité, force l'admiration.

Les sites romains, imparfaitement connus, mal délimités peuvent faire l'objet de recherches, de même que les gravures rupestres d'Azrou Imédiazen (le rocher des poètes)⁶².

Au niveau cultuel, la wilaya de Tizi-Ouzou possède 828 mosquées dont 02 qui remontent au 17ème siècle, la mosquée de Taourirt-Mimoun (commune de Beni Yenni) et la mosquée de Sidi-Abderrahmane El Illouli.

A ce nombre, s'ajoute 18 écoles coraniques (Zaouïa) dont 03 en construction et un institut national Islamique à Sidi-Abderrahmane El Illouli. Le culte des Saints est aussi très répandu et des hommages sont périodiquement rendus (Ziyara et Zerda).

Signalons dans ce contexte la Zaouïa de Bou-Nouh (Ath Smaïl) lieu de naissance de Sidi M'hamed, le Saint Patron d'Alger, qui selon la légende aurait 02 tombeaux (Alger et Ath Smaïl), qui lui vaut l'appellation de Boukebrine⁶³.

1.4 L'hôtellerie existante

Un des problèmes majeurs qui freinent le développement touristique de la wilaya, c'est l'insuffisance flagrante des infrastructures (hôtellerie, gîtes, restauration et structures de loisirs).

Les infrastructures touristiques de l'Algérie jugées défaillantes constituent l'une des causes de l'incapacité de notre pays à attirer les touristes étrangers, malgré l'amélioration des conditions sécuritaires.

Le parc hôtelier comprend 34 hôtels d'une capacité d'accueil de 1.758 lits⁶⁴ (voir annexe 2), répartis par vocation et par catégorie de classement comme suit :

⁶²Wilaya de Tizi-Ouzou rapport présenté par la direction du tourisme. Conseil de wilaya, 17-02-09, P 81.

⁶³Idem, P82.

⁶⁴Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, décembre 2015.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

Tableau 4 : Répartition des hôtels par catégorie et vocation

Nombre d'établissements hôteliers	Catégorie de classement	Vocation touristique		
		Urbain	Climatique	Balnéaire
01 hôtel	4 étoiles	-	01	-
04 hôtels	3 étoiles	02	01	01
05 hôtels	2 étoiles	03	01	01
03 hôtels	1 étoile	01	01	01
15 hôtels	Non classés	07	-	08
Total : 28 Hôtels	-	13	04	11

Source : direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, décembre 2019.

1.5 Les agences du tourisme et de voyage

Il existe deux catégories d'agence de tourisme et de voyage en Algérie :⁶⁵

La catégorie A : destinée aux agences de tourisme et de voyages qui désirent activer dans le tourisme national et le tourisme réceptif.

La catégorie B : destinée aux agences de tourisme et de voyages qui désirent activer principalement dans le tourisme émetteur et le tourisme international. leurs principales activités sont : l'organisation d'excursions et de visite guidées, l'organisation de toutes activités de chasse et de pêche, de manifestation culturelle et de congrès et conférences, la mise à disposition des touristes des services d'interprètes et de guides, l'hébergement et/ou la réservation de chambre... etc.

Les tableaux ci-après indiquent les agences de tourisme et de voyage dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

⁶⁵Le décret exécutif n° 2000-48 du 1 mars 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des agences de tourisme et de voyages (**JO n° 44-2010**), P5.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

Tableau 5 : Les agences du tourisme et des voyages

N°	Dénomination	Catégorie	Commune
01	ONAT(Succursale)	A	Tizi-Ouzou
02	TVA(Succursale)	A	Tizi-Ouzou
03	ETK-VOYAGES	A	Tizi-Ouzou
04	DJURDJURA TOURISME	B	Tizi-Ouzou
05	IDHOURAR TOURS	A	Tizi-Ouzou
06	AIR PLUS TOURISME	A	Tizi-Ouzou
07	SOLEIL VOYAGES	A	Tizi-Ouzou
08	PRESTIGE VOYAGES	B	Azazga
09	TAFSUT TRAVEL AND TOURISM	B	Tizi-Ouzou
10	KOUAOU TRAVEL	B	Tizi-Ouzou
11	ECLIPSE TOURS	B	Tizi Ouzou
12	CROISI TOUR	B	Tizi-Ouzou
13	CLAIRE MER	B	Tigzirt,
14	IMURAS	A	Tizi-Ouzou
15	IFIRELES TOUR	B	Tizi-Ouzou
16	AREA VOYAGE	A	Azeffoun
17	LAND TRAVEL SERVICE	B	Tizi-Ouzou.
18	AGORA TOURISME ET VOYAGES	A	Tizi-Ouzou

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

19	BA TOURS	A	Tizi-Ouzou
20	SIROCCO VOYAGES	B	Tizi-Ouzou
21	AMAZONE TOURS	B	Boghni
22	ElAhrar Tourisme et Voyage (succursale)	B	Draa Ben Khedda
23	ZONEDOR	B	Tizi-Ouzou
24	MERATOUR	B	Tizi-Ouzou
25	FIRST CLASS TRAVEL	A	. Tizi-Ouzou
26	THILISSA TOURS	B	Tizi-Ouzou
27	GOING VOYAGE	B	Tizi-Ouzou
28	AIRZAK	B	Tizi-Ouzou
29	ZONE D'OR	B	Tizi-Ouzou
30	TOURSMAG	B	Tizi-Ouzou
31	SAM TOUR	B	Maâtkas
32	CIANITA TRAVEL	B	Tizi-Ouzou.

Source : direction du tourisme et de l'artisanat Tizi-Ouzou, décembre 2019.

1.6 Les offices locaux du tourisme

Les offices que compte la wilaya de Tizi-Ouzou sont au nombre de trois :⁶⁶

- Office du tourisme de Tigzirt qui se situe au centre de la ville de Tigzirt.
- Office de Tourisme d'Azeffoun qui se trouve dans la commune d'Azzefoun.
- Office de Tourisme « Akfadou » de la wilaya de Tizi-Ouzou, se situe au centre

culturel de Bouzeguene.

⁶⁶Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, décembre 2015.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1.7 L'artisanat

Région de figues et des olives, Cette wilaya possède tous les atouts susceptibles de séduire les touristes grâce à des traditions ancestrales et un artisanat riche.⁶⁷

1.7.1 Tissage de tapis

Le tissage de tapis est une activité artisanale traditionnelle féminine. Les femmes s'occupent de toutes les étapes du tissage en utilisant soit de la laine synthétique ou la laine de mouton. Ces tapis se caractérisent par des motifs qui ressemblent à ceux utilisée dans la poterie et le bijou. Les couleurs utilisées sont généralement le vert, le jaune, le noire et grenat.

1.7.2 La poterie traditionnelle

C'est une poterie modelée fabriquée principalement à la main dont les techniques anciennes utilisent l'argile rouge. Ses formes et décors sont inspirés de la nature, les couleurs utilisées sont en général le blanc et marron.

1.7.3 La bijouterie traditionnelle

Le bijou traditionnel de Kabylie et un bijou en argent finement taillé avec des motifs en géomancie (l'étoile, triangle...) entourée des émaux en couleur vert, bleu et jaune au centre desquels sont placés des cabochons de corail rouge.

1.7.4 La broderie traditionnelle sur tissus

D'influence européenne, cette activité a été vulgarisée par les ouvriers des sœurs blanches et n'est pas spécifique à la région.

Seulement les motifs décoratifs s'inspirent beaucoup des traditions locales et c'est ainsi que l'on retrouve les dessins de la poterie et de la tapisserie.

Les centres les plus importants sont : Larbâa Nath Irathen, Aïn El Hammam, Ouadhias, et la production est orientée vers les vêtements de femmes, le burnous et les services de table.

1.7.5 La vannerie

Produit utilitaire et décoratif par excellence, l'activité a subi une régression dramatique. Jadis, apanage de la région de Djemâa-Saharidj et pratiquée exclusivement par les femmes, la gamme de produits est très large : corbeilles à pain, à dessert, à linge, lustres, lampes de chevets, sacs, paniers à provisions et même berceaux.

⁶⁷ Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, décembre 2015.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1.7.6 L'habit traditionnel

L'habit traditionnel féminin est une tenue ancestrale cousue à base de tissu en soie avec des dentelles de toutes les couleurs. Ses motifs sont en forme géométrique. Ces habits traditionnels féminins sont conçus pour des réceptions, des fêtes ou usages de tous les jours.

1.7.7 Le travail du bois

Le travail du bois est une activité utilitaire. Elle est liée à l'activité agricole ou aux besoins domestiques tels qu'ustensiles de cuisine. D'autres objets en bois sont sculpté pour vocation décorative avec des motifs géométriques créant un style particulier appelé communément le style berbère. Sa fabrication nécessite une grande concentration et une imagination.

1.7.8 Huilerie traditionnelle

La wilaya de Tizi-Ouzou possède des grandes plantations d'olivier ce qui a favorisé l'installation d'environ 400 huileries à travers tous le territoire de la wilaya.

1.7.9 Le couscous traditionnel

Le couscous traditionnel à base de blé ou d'orge est roulé à la main. Il est considéré comme le repas principal des familles en Kabylie. Sa qualité lui a permis d'avoir une renommée mondiale. En ce qui concerne les pâtes alimentaires traditionnelles, elles font parties des arts culinaires traditionnels de la région.

1.7.10 La tamiserie et la sellerie

La tamiserie-carderie est une activité principalement concentrée dans la région des Ouacifs. Près de 400 artisans y activent, dont une très forte proportion de femmes. Quant à la sellerie, c'est toujours la même région des Ouacifs qui est productrice plus quelques-uns à Drâa El Mizan. Activité en régression constante due au recul de l'utilisation des bêtes de bat (ânes et mulets).

1.8 L'activité touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Le secteur du tourisme est constitués de plusieurs acteurs, ces derniers ont des buts et des objectifs à atteindre à savoir l'information, l'aide, présentation de conseil, d'assistance et d'hébergement des touristes et participent au développement du secteur.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1.8.1 Les acteurs institutionnels

Dans le point suivant nous allons présenter les différents acteurs institutionnels chargés du tourisme dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, nous allons également présenter les établissements de formation professionnels dans le secteur du tourisme.

1.8.1.1 La direction du tourisme et de l'artisanat (DTA)

La direction du tourisme et de l'artisanat est située au chef lieux de la wilaya de Tizi-Ouzou. Jusqu'aux années 1992 était l'office national du tourisme (ONT) qui s'occupait de toute activité touristique à l'échelle nationale par la suite, il y a eu lieu la création de la DTA de Tizi-Ouzou.

Après la promulgation du décret exécutif N° 10/257 du 20 octobre 2010. Le service de l'artisanat est intégré à la direction du tourisme qui comprend trois services à savoir le service du tourisme, le service de l'artisanat et le service de l'administration et des moyens⁶⁸.

1.8.1.2 La maison de l'artisanat

La maison de l'artisanat a ouvert ses portes en 1984. Elle gérée par un établissement de la wilaya sous l'acronyme EPAT (Etablissement de la Promotion de l'Artisanat Traditionnel). Cet établissement est une authentique vitrine du patrimoine culturel de la wilaya et présente l'artisanat traditionnel de la wilaya dans toute sa richesse et diversité.

Actuellement la maison de l'artisanat est composée de trente (30) locaux et six (6) box où toutes les activités traditionnelles de la wilaya sont présentées. On y trouve des ateliers de fabrication sur place dans diverses activités⁶⁹.

Une deuxième maison de l'artisanat a ouvert ses portes dans la commune de Tizi-Ouzou en 2018, composée de trente sept (37) locaux. Elle est sise au boulevard Stiti Ali, à proximité de la bibliothèque principale de lecture publique, et vient s'ajouter à l'ancienne structure située au centre-ville.

1.8.1.3 La maison de la culture Mouloud Mammeri

La maison de la culture Mouloud Mammeri de la wilaya de Tizi-Ouzou a été inaugurée le 05 octobre 1975. En 1989 lors de l'enterrement de feu de Mouloud Mammeri la population avait souhaité que la maison de la culture soit baptisée du nom de cet homme de culture. Ce qui été réalisés lors de son premier anniversaire de sa mort le 29 janvier 1990.

⁶⁸ Direction de tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

⁶⁹ www.artisanat-tiziouzou.com, consulté le 04/09/2021.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

La maison de la culture œuvre à diffuser et promouvoir les produits culturels qui englobent non seulement les disciplines artistiques mais aussi les sciences et techniques et d'une manière générale les problèmes de la société⁷⁰.

1.8.2 Les établissements de formation

La formation des ressources humaines du secteur du tourisme représente l'un des axes majeurs de la stratégie adoptée en Algérie par les pouvoirs publics et dont les objectifs sont contenus dans le schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT).

En effet, l'objectif est d'assurer une bonne gestion et un meilleur encadrement des activités touristiques. Ce secteur de formation du secteur touristique compte :

1.8.2.1 L'institut national des techniques hôtelières et touristiques de la wilaya de Tizi-Ouzou (INTHT)

L'institut national des techniques hôtelières et touristiques de la wilaya de Tizi-Ouzou est un établissement public à caractère administratif créé par le décret exécutif n° 94-256 du 17 août 1994 modifié et complété par le décret 02-455 du 21 décembre 2002.

Cet institut a une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques. La durée de la formation est de 24 mois avec un régime d'études interne et un enseignement en semaine alternées (théorie et pratique). Cet institut forme des techniciens supérieurs en cuisine, de la restauration, de l'accueil et du tourisme⁷¹.

1.8.2.2 L'institut national spécialisé de la formation Ouaguenoun

Cet établissement a été érigé en institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) en 2005, il est spécialisé en tourisme, hôtellerie et artisanat traditionnel. Ce dernier est doté de nouvelles spécialités pour répondre à des nouvelles technologies de gestion hôtelières⁷².

1.8.2.3 Les écoles privées de formation professionnelle en hôtellerie et en tourisme

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose de plusieurs écoles privées qui offrent des spécialités différentes notamment celle de l'hôtellerie et du tourisme, parmi lesquelles nous pouvons

⁷⁰ Direction de tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

⁷¹ Idem.

⁷² Idem.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

citer : Ecomode hôtellerie, institut de formation en hôtellerie et tourisme (IFHT), l'école hôtelière « JARDIN SECRET », Kadschool, PROMOTEL et ECHOTEL⁷³.

1.9 Les créneaux d'investissements

La vision que renvoie la wilaya est liée incontestablement à la montagne, à sa culture spécifique et aux savoir-faire locaux développés par sa population et à un degré moindre à sa façade maritime. Autant d'éléments à prendre expressément en considération pour toute vision prospective en matière de développement de produits touristiques⁷⁴.

1.9.1 Le tourisme de montagne

Tous les paramètres sont réunis pour faire de ce créneau le produit d'appel ou produit phare non seulement de la wilaya, mais aussi de tout le pôle d'excellence Nord-Centre. La présence du massif montagneux du Djurdjura avec un parc national, qui est classé par l'UNESCO peut nous permettre une palette des plus diverses d'activités touristiques en rapport avec la nature en général et de la montagne en particulier⁷⁵.

Totalement désenclavé, très bien exposé et facilement accessible, le Djurdjura se prête admirablement à une multitude d'activités avec la randonnée, l'escalade, l'alpinisme, la spéléologie, les sports de neige et même les sports aériens (Delta-plane et Parapente). Toutes ces activités étaient pratiquées jusqu'à un passé très récent y compris des produits plus spécifiques et moins contraignants comme l'observation de la flore et surtout de la faune⁷⁶.

Comprenant 1100 espèces répertoriées, la flore du Djurdjura représente le 1/3 de la flore Algérienne dont 35 espèces endémiques au Djurdjura, 70 espèces très rares et 111 espèces médicinales. La diversité faunistique comprend 25 espèces recensées.

La présence de sites pittoresques comme⁷⁷ :

- Station de Tala-Guilef
- Zone humide du lac d'Agoulmine
- Les gouffres d'Assouil et Iflis
- La grotte du Machabée
- Le Pic d'Azrou N'Thor
- Le col de Tizi-N'Kouilal

⁷³ Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, décembre 2015.

⁷⁴ Wilaya de Tizi-Ouzou rapport présenté par la direction du tourisme. Conseil de wilaya, 17-02-09, P87.

⁷⁵ Idem, P87.

⁷⁶ Idem, P88.

⁷⁷ Idem, P89.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

- Le col de Tirourda.

La forme d'hébergement à privilégier doit impérativement prendre en considération la protection de cet écosystème très fragile et de l'environnement en général.

La réhabilitation des infrastructures de Tala-Guilef (hôtel et station avec la reprise du Télésiège) est préconisée dans un premier temps et le lancement d'infrastructures adaptées type auberges, gîtes ruraux ou pensions chez l'habitant.

A ce titre, une proposition de création de nouvelles ZET a été faite à la tutelle pour la sauvegarde des espaces dans un premier temps. Les études futures devant dégager les formes d'hébergement et d'activités à développer sont⁷⁸ :

- Azrou N'Thour et le Col de Tirourda : Commune et Daïra d'Iferhounene.
- Tizi Oudjaboub : Commune de Bounouh et daïra de Boghni.
- Tala Ghillef : Commune et Daïra de Boghni.
- Yakouren : Commune Yakouren et daïra d'Azazga.

1.9.2 Le tourisme balnéaire

80 kms de façade méditerranéenne et cinq (5) communes côtières constituent l'autre facette de la wilaya. Douze (12) plages dont sept (7) autorisées avec des travaux d'aménagement et d'équipement toujours en cours pour faire de ces espaces des lieux de convivialité qui répondent aux besoins des estivants⁷⁹.

Huit (8) zones d'expansion touristiques (ZET) composent le foncier littoral touristique de la wilaya avec 1973 ha dont 164,65 ha aménageable, deux de ces ZET ont fait l'objet d'études par le bureau d'études espagnol ARC-MAQ pour le compte de l'agence nationale de développement touristique (ANDT) et une est approuvée en l'occurrence Sidi-Khelifa⁸⁰.

A ce titre, la prise en charge de ces espaces est absolument primordiale. En effet, la nature juridique privée des terrains dans la wilaya aggravée par le morcellement et l'indivision entraînent spéculation et constructions illicites. La reprise de ces terrains dans le cadre du droit de préemption par l'état conformément à la loi 03-03 relative aux ZET est plus qu'urgent.

⁷⁸ Wilaya de Tizi-Ouzou rapport présenté par la direction du tourisme. Conseil de wilaya, 17-02-09, P90.

⁷⁹ Idem, P91.

⁸⁰ Idem, P92.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1.9.3 Le Tourisme culturel

L'originalité de la wilaya, ses caractères spécifiques au niveau architectural et socioéconomique (villages de Kabylie) et sa production artisanale, riche de très haute facture et d'une authenticité indéniable en font un atout supplémentaire, qui conjugué à la présence de divers sites archéologiques et monuments historiques complètent cette palette et peuvent donner lieu à un produit culturel spécifique.

Les diverses manifestations organisées en hommage aux savoir-faire locaux (poterie, tapis, bijou...) participeraient à la pérennisation de ce produit touristique, qui draine déjà visiteurs et connaisseurs⁸¹.

A ce titre, l'institutionnalisation et la pérennisation de ces fêtes avec un calendrier annuel peuvent contribuer à la promotion de ce produit unique.

1.9.4 Le Tourisme cynégétique

Cette niche extrêmement recherchée par une clientèle spécifique et néanmoins aisée, a été déjà expérimentée avec un grand succès dans les années 80. La couverture végétale développée conjointement avec les services des forêts, en charge de la délimitation des aires de chasse, elle concernera exclusivement le sanglier, qui prolifère dans la région avec la participation indispensable des associations de chasse locales. Ce créneau ne nécessite pas de grands moyens, les groupes de chasseurs dépassant rarement la dizaine de personnes, gestion et hébergement devenant aisés⁸².

1.10 Les projets d'investissements touristiques

Quinze (15) projets sont enregistrés, tous relevant du secteur privé pour un volume d'investissement de près d'un milliard et demi de dinars⁸³.

Les quinze (15) projets enregistrés ont eu l'accord de principe du ministère dont deux (02) au titre d'extension.

⁸¹Wilaya de Tizi-Ouzou rapport présenté par la direction du tourisme. Conseil de wilaya, 17-02-09, P94.

⁸²Idem, P95.

⁸³Direction de tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

Tableau 6: les projets d'investissements touristique

Projets	Nombre	Capacité (lits)	Coût de l'investissement (DA)
Projets agréés par le ministère du Tourisme.	15	1.114	1.395.542.231,07

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

1.10.1 Etat des projets

Sur les quinze (15) projets enregistrés, on ne compte que huit (08) projets entamés pour une capacité d'hébergement de 686 lits soit 61,5 % du total, les sept(07) autres projets ne sont pas encore lancés.

Tableau 7 : Etat des projets

Projets	Projets entamés	Projets non lancés	Total
Nombre	08	07	15
capacités (lit)	686	428	1.114
Taux (%)	61,5	38,5	100

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

1.10.2 Nature des projets entamés

Sur les 08 projets entamés, nous comptons 05 projets d'hôtels, 01 projet meublé de Tourisme et 01 projet bungalows et un motel avec station services.

Tableau 8: nature des projets entamés

Nature des Projets	Hôtel	Motel	Meublé de Tourisme	Bungalows + Chalets	Total
Nombre	05	01	01	01	08
Taux (%)	62,5	12,5	12,5	12,5	100

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1.10.3 Classification des projets entamés par vocation

La majeure partie des projets entamés est à caractère urbain, avec un apport de 362 lits soit le taux de 52 % de la capacité totale, un (01) projet à caractère balnéaire avec un apport de 200 lits soit 30% et trois (03) projets à caractère sub-urbain avec un apport de 124 lits soit 18% de la capacité totale.

Tableau 9 : classification des projets entamés par vocation

Classification	Nombre	Capacité (lit)	Taux(%) capacité
Balnéaire	01	200	30
Urbain	04	362	52
Sub-urbain	03	124	18
Total	08	686	100

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

1.10.4 Impact des projets d'investissements touristiques

La réalisation de la totalité des projets permettra⁸⁴ :

- L'augmentation de la capacité d'hébergement de l'hôtellerie de la wilaya de 686 lits.
- La création d'environ 240 emplois.
- L'amélioration de la qualité du parc hôtelier

2 Les aires protégées

La protection de l'environnement a amené notre pays à créer des aires protégées. A travers le territoire national.

2.1 Les aires protégées en Algérie

Les premières initiatives ont été initiées par la colonisation Française. Cette idée a été accueillie très favorablement et la seule objection soulevée a été que, du fait de la création des parcs nationaux, un volume important de bois serait mobilisé et soustrait du commerce, qui était d'ailleurs l'un des piliers du colonialisme. Ainsi plusieurs espaces ont été classés et protégés, afin de :

⁸⁴ Direction de tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

- Protéger les beautés naturelles et les curiosités scientifiques.
- Favoriser le tourisme, notamment de montagne.

Voici par ordre chronologique, les parcs existant en 1930 :⁸⁵

- 05 Août 1923: cèdre de Theniet El Had 1500 HA.
- 22 Août 1923: Dar El Oued et Taza 230 HA.
- 16 Avril 1924: Ouarsenis 1030 HA.
- 07 Août 1924: Djebel Gouraya 530 HA.
- 20 Janvier 1925: Akfadou 2115 HA.
- 03 Septembre 1925 : Cherea 1351 HA.
- 08 septembre 1925 : Djurdjura 16550 HA.
- 08 Novembre 1928 : Saint Firdinan 412 HA.
- 24 Novembre 1929 : Ain M'Sour 279 HA.

2.2 Les lois en faveur de la protection de la nature

La reprise du mouvement de la protection de la nature a été faite après deux décennies de l'Indépendance de notre pays du joug colonial. En un temps record le législateur Algérien a légiféré sur quatre importantes lois pour la protection de la nature :⁸⁶

- La loi N°82-10 du 21 août 1982, portant sur la chasse.
- La loi N°83-03 du 05 février 1983, portant sur la protection de l'environnement.
- La loi N° 83-17 du 16 juillet 1983, portant sur le code des eaux.
- La loi N° 84-12 du 23 juin 1984, portant sur le régime général des forêts.

2.3 Les parcs nationaux

Cette base législative a permis d'asseoir les fondements de la protection et de l'utilisation des ressources naturelles dont dispose le pays grâce à la loi portant protection de l'environnement, le décret exécutif du 1983 a permis la création de 7 parcs nationaux :

- Le parc national du Djurdjura 18550 HA.
- Le parc national d'El Kala 80000 HA.
- Le parc national de Teniet El Had 3425 HA.
- Le parc national de Cherea 23000 HA.

⁸⁵Parc national du Djurdjura. " Aires protégées et tourisme", document présenté durant la rencontre sur le développement durable des collectivités locales, (Ath Yenni, 31 juillet 2000), P4, 5.

⁸⁶Idem, P5.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

- Le parc national de Belezma 26250 HA.
- Le parc national de Gouraya 2086 HA.
- Le parc national de Taza 3807 HA.
- Le parc national de Tassili 80000 Km².
- Le parc national de Haggar 45000 Km².

A cela, s'ajoute un musée à ciel ouvert, le parc national du Tassili où la protection du patrimoine faunistique et floristique est prise en considération⁸⁷.

2.4 Espaces forestiers et loisirs verts

Les populations citadines attendent la mise en place d'équipements de loisirs en forêt qu'elles utiliseront surtout en fin de semaine. Ainsi existent des « maisons de la forêt » à proximité de plusieurs grandes villes, des parcours de découverte, des aires de silence et de repos .mais les espaces boisés attirent également les estivants et les touristes, soit parce qu'ils possèdent des centres d'intérêt ludiques reconnus, soit simplement parce qu'ils offrent un cadre naturel à la promenade, à la randonnée, aux itinéraires équestre⁸⁸.

2.5 Forêt et loisir populaire

Jusqu'à la fin du siècle dernier, la forêt était perçue comme un milieu répulsif, voire menaçant. Les craintes confuses ou beaucoup plus précises, provenaient de dangers supposés ou réels fortement ancrés dans l'opinion publique. Dans beaucoup de provinces d'ailleurs des épisodes tragiques s'étaient déroulés dans les zones forestières, constituant souvent l'un des éléments de l'identité régionale. On évoquera par exemple :

- Les peurs collectives frappant les ''pays au bois''
- Les menaces multiples, comme celle des animaux sauvages
- Les aléatoires redoutés de la santé, du fait attribué à l'obscurité, au confinement ou à l'humidité des futaies les plus épaisses.

Mais la faveur du public à l'égard des zones boisées s'est renforcée, les forêts reçoivent un grand nombre de visiteurs y venant en famille, des concepts positifs émergent progressivement en liaison avec les aspirations d'une société encore plus mobile :⁸⁹

- La forêt peut être par excellence le lieu idéal des sorties familiales car ses bienfaits concernent tous les âges.

⁸⁷ Parc national du Djurdjura. '' Aires protégées et tourisme'', document présenté *durant la rencontre sur le développement durable des collectivités locales*, (Ath Yenni, 31 juillet 2000), P6.

⁸⁸Roger, Béteille. *Le tourisme vert*, 2ème édition, que sais-je ?, France, 2000, P40.

⁸⁹Idem, PP40, 41.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

- Elle contribue à l'harmonie sociale, en offrant un espace de détente aux catégories les plus modestes.
- Elle a une fonction sanitaire essentielle assurant l'air pur et permettant la pratique des exercices physiques.
- Elle joue un rôle éducatif pour la jeunesse grâce au contact avec la nature.

2.6 Les activités récréatives en forêt

La fréquentation récréative des espaces forestiers reste très difficile à quantifier, notamment en zones rurales en dehors des grands massifs contrôlés.

Ainsi ces espaces attirent des visiteurs à la belle saison et à un degré moindre les fins de semaine, mais ils restent presque déserts ordinairement.

Ces forêts offrent des équipements légers, des activités comme la randonnée pédestre, la chasse contrôlée, la découverte du milieu naturel. Elles comportent des installations ludiques telles que :

- Des places de parking
- Des aires d'accueil
- Des parcs animaliers
- Des pistes cavalières
- Des pistes cyclables

Cependant l'extension de loisirs en forêt se heurte à plusieurs butoirs :

- Une pression récréative trop forte en toute saison conduit à des dégradations fréquentes ou à des incompatibilités avec les activités locales, certaines limites se trouvant déjà atteinte aujourd'hui lorsque les massifs bordent des aires touristiques majeures.
- L'irrégularité et le caractère diffus de la fréquentation de beaucoup de sites rendent difficilement rentables les installations lourdes du type "maison de forêt", dont le financement et le fonctionnement posent problème.
- L'antinomie entre récréation et exploitation forestière ou industrie du bois obligent à un zonage strict, notamment lorsque la densité des visiteurs augmente vite⁹⁰.

Section 03 : Le tourisme dans la forêt

Le tourisme dans le milieu naturel est l'une des tendances touristique recherchée par les touristes, à des fins de loisirs, repos et découverte.

⁹⁰ROGER (Béteille) : *Le tourisme vert*, 2ème édition, que sais-je ?, France, 2000, P44.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

La forêt est l'un des endroits où les touristes se rendent pour profiter de leurs séjours, vacances, week-end..., un ensemble d'infrastructure est mis en place pour que les touristes profitent de leurs passage dans cet endroit, en suivant des normes et des conditions assurant la durabilité et la protection de ce milieu très fragile.

1 Concepts du tourisme en forêt

La forêt est devenu une destination pour les touristes, dû a la fuite de ces derniers du tourisme de masse et urbain, pour chercher du calme dans des espaces a fréquentation minime des gens.

La forêt est un milieu où le touriste peut profiter de plusieurs formes et types du tourisme développé au sein de ce milieu rural, qui joue un rôle très important dans le développement touristique.

1.1 Définition de la forêt

Une forêt est un milieu naturel où vivent une multitude d'espèces animales et végétales. Elles ont toutes besoin les unes des autres, mais aussi de la forêt, pour vivre. On dit qu'une forêt est un écosystème. Il existe des liens très forts entre les différents éléments d'un écosystème. Les oiseaux, par exemple, ont besoin des arbres pour construire leurs nids, les vers de terre aèrent les sols pour permettre aux racines des arbres de se développer.⁹¹

1.2 Les formes et les types de tourisme en forêt

La diversité de l'espace forestier, fait de lui un espace où on peut exercer plusieurs formes et type du tourisme en même temps. Les pratiques touristiques exercées dans la forêt est bien étudier pour assuré la préservation et la protection de cette espace très fragile.

1.2.1 Les formes du tourisme en forêt

Un ensemble de forme de tourisme qu'on peut trouver au sein des forêts on suivant des normes internationales pour assurer la protection écologique de l'endroit. Parmi les formes développées on trouve :

- Le tourisme Culturel
- Le tourisme Vert
- Le tourisme blanc
- Le tourisme Sportif

⁹¹ <https://www.pefc-france.org/123-foret/cest-quoi-une-foret/> (publié le 02/2017 consulté le 07/11/2021).

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

- Le tourisme Gastronomique
- Le tourisme De Santé
- Le tourisme Equitable
- Le tourisme Gastronomique
- Le tourisme durable

1.2.2 Types du tourisme en forêt

Il existe de nombreux types de touristes dans le monde entier, ils peuvent être classés par catégories sociales, démographiques, culturelles, économiques et autres. Chaque type de touriste a des besoins différents, d'où les différents types de tourisme que vous devez connaître en tant que futur professionnel dans ce secteur.

Les motifs du voyage ne sont pas le seul critère pour classer le tourisme. On peut envisager d'autres s'appuyant sur la forme du voyage:

1.2.2.1 En fonction du moyen de transport

Il s'agit d'un critère de répartition essentiel pour les tours opérateurs:

- Routier (Autocar, voiture particulière, moto...).
- Equestre.
- Fluvial.
- Cycliste.
- Pédestre.

1.2.2.2 En fonction de la destination, du lieu où s'exerce l'activité

Ceci limite l'espace à travers lequel se situe l'activité touristique :

- Tourisme de montagne.
- Tourisme rural.

1.2.2.3 En fonction de la durée

Les flux touristiques change selon le temps passé dans ce milieu :

- Tourisme de séjour.
- Tourisme de passage.
- Tourisme de week-end.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1.2.2.4 En fonction des saisons

La diversité des formes du tourisme exercer au sein de la forêt, nous donne qu'on peut le visiter durant plusieurs saisons :

- Tourisme estivale.
- Tourisme hivernal.
- Tourisme demi-saison.

1.2.2.5 En fonction de la taille du groupe

Les personnes qui se rendent dans ce milieu, arrivent selon la taille du groupe :

- Tourisme individuel ou familial.
- Tourisme collectif ou du groupe (formule en plein expansion grâce aux nouvelles conditions de transport).

1.2.2.6 En fonction du mode d'hébergement

L'hébergement est le point le plus important du choix d'endroit pour passer un séjour agréable, en forêt on trouve une multitude d'accommodation :

- Hôtelier-para-hôtelier au sens large.
- Camping.
- Résidence secondaires.
- Gîte rural.
- Village de vacances.
- Résidence chez les parents et amis.
- Location d'appartement
- L'hébergement chez l'hôte

1.2.2.7 En fonction de l'âge

L'espace forestier est fréquenté par toutes les catégories d'âge

- Tourisme de jeunes.
- Tourisme du troisième âge.
- Tourisme sénior

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

1.2.2.8 En fonction du budget

La répartition des touristes selon le budget dépensé pour passé un séjour au sein de ce milieu

- Tourisme de luxe.
- Tourisme social.

1.2.2.9 En fonction de la nature d'acquisition du voyage

L'acquisition du voyage est différente d'un touriste à un autre, on trouve des personnes qui se rendent par :

- Voyage simple ou libre (avec ou sans intermédiaire).
- Voyage organisé.
- Voyage sur demande ou à forfait (le package).
- Voyage à la carte.

2 Les infrastructures touristiques dans une forêt récréative

Un ensemble des infrastructures sont indispensables, pour satisfaire la demande de la clientèle, on trouve des infrastructures de base et des infrastructures touristiques.

2.1 Les infrastructures de base

La présence de certaines infrastructures sur le site touristique est indispensable pour la réussite de la forêt récréative.

Ces infrastructures sont :

- Accessibilité
- Electricité et Gaz
- Télécommunications
- Alimentation en eau
- Transport (aérien, routier, maritime)
- Santé et hygiène
- Sécurité et protection
- Collecte des déchets

2.2 Les infrastructures touristiques

C'est un ensemble d'installations et d'institutions qui constituent la base matérielle et organisationnelle du développement du tourisme.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

2.2.1 Hébergement

Une multitude d'accommodation qui peut s'installer dans les espaces ruraux, pour accueillir les touristes et leurs donner le choix d'hébergement qui convient a leurs attentes :

- Gites
- Camping
- Bungalows
- Hôtel
- Auberge de jeunesse
- Hébergement chez l'hôte
- Appartement

2.2.2 Restauration

On ne peut pas exercer un tourisme sans passé par un établissement de restauration, plusieurs types implanté pour satisfaire les besoins et les attentes des clients. On cite :

- Restaurant traditionnel (local)
- Restaurant gastronomique
- Snack
- Cafétéria
- Pizzeria
- Grille room
- Fast Food
- Restaurant
- Tavernes

2.2.3 Activités culturels

La raison de la visite ne se limite pas sur l'endroit, mais aussi de fréquenté la population local pour découvrir des nouvelles cultures et coutumes, pour cela des boutiques installé spécialement, pour l'acquisition des articles et objets de souvenir qui nous rappelle de notre aventure de la région comme :

- Boutique des produits artisanaux
- Boutique des souvenirs
- Musée
- Zoos

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

2.2.4 Activités sportives, loisirs et récréative

La forêt est un endroit idéal pour les pratiquants du sport et ceux qui cherchent du loisir et de récréation, un ensemble de prestation mis à la disposition des touristes sont :

- Location des articles de sport et de loisir
- Salle de jeux et de paris
- Parc d'attraction
- Terrain de golf
- Terrain de sport
- Ski
- Des parcours pédestres, équestres, VTT et running (footings)
- Thalassothérapie

2.2.5 Autres services

Après avoir satisfait les besoins des touristes en matière du tourisme autres services sont mis à leurs disposition pour combler certains besoins à savoir :

- Informations touristiques
- Location d'équipement et de véhicule
- Service bancaire
- Autres

3 Procédures juridiques de création d'une forêt récréative

Ces procédures sont décrète sous un décret exécutif n° 06-368 ramadhan 1427 correspondant au 19 octobre 2006 fixant le régime juridique de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives ainsi que les conditions et les modalités de son octroi⁹².

Décrète :

Article 1^{er} en application des dispositions de l'article 35 de la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, susvisées, notamment son tiret 4, le présent décret a pour objet de fixer le régime juridique de l'autorisation d'usage des forêts récréatives ainsi que les conditions et les modalités de son octroi.

Article 2 au sens du présent décret, il est entendu par forêt récréative, toute forêt, section de forêt, ou toute formation forestière, naturelle ou plantée, aménager ou à aménager,

⁹² Journal officiel de la république algérienne N°67, 2006, P3

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

relevant du domaine forestier national et destinée à la récréation, à la détente, aux loisirs et à l'écotourisme.

Le demandeur de l'autorisation d'usage d'une forêt récréative est soumis à des conditions et des modalités pour son octroi, composé de cinq (5) chapitres expliquant les conditions et les modalités pour l'octroi de cette autorisation. (Voir annexe).

Une fois l'autorisation est délivré par le ministère chargé, un cahier de charge général présenté au niveau des autorités compétente et le ministère chargé, pour présenté le projet en lui-même et un ensemble de clauses à respecter pour la protection et la préservation de la forêt. (Voir annexe).

3.1 Régime juridique de l'autorisation d'usage pour les forêts récréative ainsi que les conditions et les modalités de son octroi

Le régime juridique de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives est soumis en cinq chapitres⁹³ :

- Régime juridique de l'autorisation d'usage d'une forêt récréative
- Les modalités d'exploitation des forêts récréatives
- Les conditions d'octroi de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives
- Contrôle de l'autorisation d'usage
- Dispositions finales

3.2 Cahier des charges général

Le cahier de charge est l'ensemble de clauses a présenté et a respecter dans une forêt récréative⁹⁴.

- Objet
- Délimitation
- Procès verbal
- Conformité des installations
- Hygiène
- Feux de forêt et dégradation du milieu naturel
- Réglementation de la circulation et signalisation
- Durée de l'autorisation d'usage, renouvellement
- Servitudes et autres frais

⁹³Journal officiel de la république algérienne N°67, 2006, P3-5.

⁹⁴Idem, P5-6.

Chapitre 2 : procédures de création d'une forêt créative

- Garantie
- Protection
- Expiration ou retrait de l'autorisation d'usage
- Elaboration des cahiers des charges particulières

Conclusion chapitre 2

La diversité des potentialités touristique de l'Algérie fait d'elle une destination de choix, pour cela le gouvernement mise, dans son plan d'action, sur le tourisme et l'économie de la culture comme secteurs porteurs de croissance économique et s'engage à développer une vraie industrie touristique et culturelle en encourageant l'investissement dans ces domaines.

La wilaya de Tizi-Ouzou possède d'énormes potentialités naturelles et touristiques. Son originalité, ses caractères spécifiques au niveau architectural et socio-économique, sa production artisanale riche en font un véritable atout pour le développement du tourisme dans la région.

Dans cette optique, plusieurs projets ont été réalisés afin de permettre à cette région de jouir d'une activité touristique, à travers l'implantation d'un important parc hôtelier et autres espaces de détente et de loisirs, qui s'inscrivent dans une perspective à long terme.

Les infrastructures de base et touristiques jouent un rôle important dans le développement touristique, économique et social, aussi de faire de cet endroit une destination touristique et satisfaire les attentes des touristes.

Les ressources naturelles sont parmi les points forts du pays, pour le développement du tourisme. Un ensemble des lois et des procédures a été mis en place par l'état, pour développer un tourisme vert et écologique dans les forêts en respectant des normes internationales, à suivre pour la protection, la valorisation et la conservation de la biodiversité forestière.

Chapitre III Lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

Introduction chapitre 3

La région de Yakouren accueille de plus en plus de visiteurs, après une période de dèche qui n'a que trop duré, Cette commune distante de quelque 45 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou renoue avec sa vocation touristique. On est certes encore loin du grand rush, mais la fréquentation de la forêt de Yakouren et de l'hôtel Tamgout augmente de plus en plus.

Outre les habitués de la route nationale n°12 et les automobilistes se rendant à Bejaïa, Jijel et Sétif entre autres, Yakouren accueille de nombreuses familles résidant dans les communes avoisinantes telles qu'Azazga, Ifigha et Fréha.

Avec ses nombreuses fontaines, sa dense forêt qui regorge de singes et ses beaux paysages, la commune de Yakouren offre un agréable cadre de relaxation.

La forêt de Yakouren est l'une des forêts qui regorge des richesses uniques et diversifiées en faune et en flore, ces potentialités qui restent quasiment à l'état brut, peut être une source pour un développement local durable et responsable.

Une parcelle réservée pour le lancement d'une forêt récréative, aménagée d'une façon responsable et durable en suivant des normes internationales, assurant la protection et la préservation des ressources naturelles et culturelles. La participation de la population locale et les collectivités locales est indispensable pour la réussite de ce projet, en termes de développement local (économique, social et environnemental).

Section 01 : Les potentialités touristiques de la région de Yakouren

Yakouren possède d'énormes ressources naturelles, une localisation stratégique et une histoire millénaire. Tous ces facteurs peuvent favoriser la mise en tourisme de cette région et contribuer ainsi à la création d'emplois directs et indirects pour la population locale.

1 Présentation de la région de Yakouren

Yakouren Iækkuren en kabyle, et transcrit en tifinagh: □□□□□□□□

Une commune très riche en ressources naturelles et culturelles, on ne peut pas parler de Yakouren sans évoquer la forêt, est une commune devenue un point de repos pour les routiers en destination de Bejaia, Sétif et les wilayas de l'Est de pays depuis l'ouverture de la

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

nouvelle autoroute ainsi que les familles et les admirant de la nature qui se rend pour des divers motifs

1.1 Localisation

Yakouren s'adosse à une haute colline boisée. Cette localité située entre la wilaya de Tizi-Ouzou et Bejaïa, revient administrativement à la première, et elle relie ces deux grandes villes par le biais de la Route nationale n°12.

Yakouren, est une commune de la wilaya de Tizi-Ouzou, en Kabylie, située à 45 km à l'est Du chef-lieu de wilaya et à 11 km à l'est d'Azazga. Au dernier recensement effectué on compte 12 203 habitants sur une superficie de 79,30km. Cette commune est délimitée au nord par Azzefoun, à l'est par Adekkar, à l'ouest par Azazga et au sud par Bouzguene. La commune fait partie de l'Âarch des Aït Ghobri⁹⁵.

1.2 Histoire

Que veut dire le vocable "Akouren" ou "Yakouren" ? Il est utile de savoir d'où vient ce toponyme, une partie de l'histoire, est contenue ou cachée dans les noms vernaculaires des lieux. On ne dira jamais assez, l'importance de la toponymie. La forêt de Yakouren, comme beaucoup d'autres endroits, sont des lieux de mémoire, il faut la respecter aussi bien les lieux que la mémoire.

"Akour" signifie petite bosse ou obstacle, "Akouren" en est le pluriel ; ce qui nous paraît pas correspondre à grand-chose connue. Après avoir, superficiellement, cherché et scruté, dans la morphologie des lieux et autres, afin de trouver ce qui pourrait être un indice ou un signe qui auraient suscités cette appellation, on a conclu avec cette probabilité, qui reste, bien entendu une supposition : "Akour" est la déformation de "Aqour", le rossignol en Kabyle, au pluriel "Aqouren" puis "Yakouren" par déformation avec le temps, ce qui semble plausible, puisque la forêt abrite beaucoup de rossignols. On se rappelle que ce bel petit oiseau emblématique, qui chante même la nuit, a déjà donné son nom à un village de l'autre versons du Djurdjura : "Iwaqouren"⁹⁶.

L'autre appellation ancienne, d'appartenance à une région, est encore usitée : At Ghevri ; "L'Arch At Ghevri", territorialement plus vaste que le découpage administratif actuel ; la forêt y est également rattachée : "Lghava At Ghevri" ou "Tizgi At Ghevri".

⁹⁵ Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou.

⁹⁶ <https://djurdjura.over-blog.net/2019/02/yakouren.html> (publié le 02/2019 consulté le 08/11/2021).

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

L'histoire de Yakouren est riche et remonte à l'antiquité mais peu connue, des ruines romaines ont été trouvées du côté d'Azrou, Begoub et à Tamgout. A partir de 1856 environ, l'activité s'industrialise, notamment avec l'importation de la racine de bruyère du midi. Les usines spécifiquement dédiées à la pipe n'apparaissent que fin XIXe. Mais rachetées par leurs clients et détrônées par l'avènement de la cigarette, les usines ferment peu à peu. En 1958, il n'y a plus que 1000 artisans pipiers. Le déclin s'accélère. Campagnes anti tabac, concurrence accrue, Saint-Claude ne compte plus aujourd'hui qu'une demi douzaine de fabricants. Mais sa renommée et son savoir-faire la distinguent toujours Capitale mondiale de la pipe. L'auguste confrérie des maitres-pipiers et le musée de la pipe et du diamant honorent d'ailleurs ce titre.

La forêt de Yakouren est aussi et surtout un lieu de mémoire, elle a abrité les combattants de la liberté, comme Arezki El Bachir, natif d'At Vuhini. Ou encore les Abdoun, Mohammed, El Vachir, Mohamed ou el hadj, dans la région de Tamgout, depuis 1888, qu'on surnomme vulgairement Imanfans ou "bandits ou Bandits d'honneur". Des hommes instruits, cultivés et courageux, qui ont refusés l'humiliation, l'injustice ; de se rabaisser devant la puissance coloniale :

*" Au temps des bureaux arabes, les impôts étaient prélevés d'une façon toute spéciale : quelques cavaliers, commandés par un sous officier, s'en allaient à travers champs, au hasard de la fourchette, chapardant tout, vivres, grains, troupeaux, objets de prix, chevaux et femmes. On appelait ça une razzia. Parfois, pour l'amusement, on passait au fil des l'épée quelques vieux « bicots, » des marabouts, des cheiks, les vénérés de la tribu. Puis, on amenait leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs, que l'on' violait dans les coins."*⁹⁷

Yakouren était un centre névralgique puisque le poste commandement du colonel Amirouche se trouvait en pleine forêt de l'Akfadou qui n'est qu'une partie de la forêt de Yakouren⁹⁸.

1.3 Economie

Au niveau de la route nationale 12 reliant Tizi-Ouzou et Bejaïa (dite route de la Kabylie) et traversant la commune, plusieurs fabricants traditionnels exposent à la vente leurs produits surtout ceux de la poterie. Ces fabricants ont depuis plusieurs années une très grande réputation régionale et même nationale⁹⁹.

⁹⁷ <https://djurdjura.over-blog.net/2019/02/yakouren.html> (publié le 19/02/2019, consulté le 08/11/2021).

⁹⁸ Idem.

⁹⁹ Idem.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

2 Fiche technique de la zone d'expansion touristique (ZET) de Yakouren

La direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou a présenté un dossier pour le classement de la forêt de Yakouren comme une zone expansion touristique en 2010 et qui est encore en cours d'étude.

2.1 Situation géographique :

La ZET de Yakouren proposée au classement se situe à l'ouest de chef-lieu de la commune.

Lieu-dit: Taddart – hôtel Tamgout et forêt avoisinante.

Commune: Yakouren

Daira: Azazga

Wilaya : Tizi-Ouzou

Cette ZET est délimitée¹⁰⁰ :

- Au nord : par le canton de sidi Brahim.
- A l'Est : par la ville de Yakouren.
- A l'Ouest : par le village Hadjadj et la forêt el Abbadh.
- Au sud : par la piste forestière menant vers el Abbadh.

Superficie : 220 hectares

2.2 Nature juridique

Toute l'assiette proposée est un domaine forestier.

2.3 Vocation

Compte tenu de la situation géographique et du relief caractérisant la ZET, le tourisme vert, de détente se propose comme vocation principale du site.

2.4 Présentation de la forêt Yakouren

La forêt de Yakouren, a une superficie de 5. 721, 86 hectares, elle est bordée par des villages, de hameaux et la ville d'Azazga au Sud. Le chêne liège, le chêne zéen et le chêne

¹⁰⁰ Direction du tourisme de Tizi-Ouzou. Projet de création de la ZET de Yakouren, 2010, P2.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

afarès, sont les principaux arbres, qui poussent et vivent à une altitude, qui varie entre 400 et 1250 mètres, avec des centaines d'autres espèces végétales, comme la bruyère, l'arbousier, le lentisque etc. Les diverses espèces animales, toutes en voie de disparition, comme le singe magot, principale attraction ; le sanglier, le chacal, le porc-épic, le lièvre, paient un lourd tribut de la promiscuité humaine. Les oiseaux ne sont pas en reste, le corbeau, la chouette, le hibou, le chardonneret, le moineau, la mésange, le rossignol, le coucou, etc., se font de plus en plus rares ... Avant l'arrivée de l'homme, c'était un territoire exclusivement habité par les animaux, dits sauvages ils ont subi et subissent encore nos méfaits...

La forêt, constituant plus de 47 % de la superficie totale du territoire de la commune de Yakouren, est un joyau dont on a su exploiter et tirer profit jadis, des produits de grande qualité. Le bouchon de liège, la fabrication du vin, c'est-à-dire la viticulture en Algérie encore plus loin qu'on le croit, jusqu'à l'Antiquité, les colonisateurs ont apporté des connaissances et des procédés supplémentaires à ceux existants déjà. À l'époque de la colonisation française, la production annuelle de vin, atteint 18 millions d'hectolitres. L'Algérie produisait des vins de grande qualité, qui avait besoin du liège également du pays. Or, peu de gens le savent, le vin et le liège sont deux produits qui se complètent depuis longtemps, il se trouve justement, que l'Algérie en produit les meilleurs. C'est d'ailleurs le cas de presque tous les produits naturels du pays. Le territoire est géographiquement bien situé, là où il est, il reçoit les quantités d'eau et de soleil, pour que tout soit à point. Est-ce une bénédiction d'avoir toutes ces richesses, en tenant compte aussi de cet emplacement providentiel qui le prédispose aux diverses invasions coloniales ?

2.5 Infrastructures et équipements

Les infrastructures et les équipements de base que possède la zone d'expansion touristique (ZET) de Yakouren sont ¹⁰¹:

2.5.1 Infrastructures de base

➤ **Accessibilité :** En matière d'infrastructure routière, la ZET est desservie par la route nationale n° 12 qui constitue l'accès principal, ainsi que plusieurs autres voies d'accès tels que les pistes et chemins vicinaux, compte tenu de la nature forestière et de la superficie de la ZET.

➤ **Electricité et gaz :** La ZET est traversée par une ligne de moyenne tension.

¹⁰¹ Direction du tourisme de Tizi-Ouzou. Projet de création de la ZET de Yakouren, 2010, P4.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

- **Télécommunication** : existence d'un réseau de télécommunication.
- **Alimentation en eau** : existence d'un réseau d'alimentation en eau potable, existence de sources naturelles.
- **Assainissement** : La ZET est un site vierge ne comptant qu'une situation climatique (hôtel Tamgout).
- **Transport** : La ZET est un lieu de prédilection de bon nombre de touriste en quête de bien-être et de repos qui utilisent leur propre moyens de transport (véhicules particuliers) pour accéder à l'intérieure du site par la route nationale n°12.
- **Aéroport** : l'aéroport le plus proche est celui de Bejaia distant de près de 90 km et celui d'Alger distant de près de 120 km, ainsi que le port d'Alger à 140 km.

2.5.2 Equipement urbain existant

Dans la commune de Yakouren, il n'existe qu'un seul établissement hôtelier classé à deux étoiles, en l'occurrence la station climatique Tamgout. (Voir annexe 02)

C'est un établissement à caractère public qui fait partie de l'entreprise de gestion touristique du centre (EGTC). Il est situé en bordure de la route nationale n°12. A proximité du chef-lieu de la commune de Yakouren. Cet établissement offre les services suivants ¹⁰²:

2.5.2.1 Hébergement

- 50 chambres avec une capacité de 98 lits.

2.5.2.2 Restauration

- Restaurant de 150 couverts/service.
- Bar.

2.5.2.3 Autres

- Salon 20 places.
- Salon TV 30 places.
- Terrains de sports.
- Salle de Conférences 200 places.
- Parking gardé pour 80 voitures.
- Terrain de jeu pour enfant.

¹⁰²Direction du tourisme de Tizi-Ouzou. Projet de création de la ZET de Yakouren, 2010, P4.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

3 Les atouts touristiques

La forêt de Yakouren possède des potentialités touristiques qui peuvent permettre à cette région de devenir une destination touristique de choix.

3.1 Climat

Yakouren est l'une des régions les plus arrosées d'Algérie, avec une pluviométrie annuelle allant de 1200 à 1500mm. Les précipitations ont lieu principalement sous forme de pluie et de neige.

Les mois les plus froids sont, successivement décembre, janvier et février. Les minimums absolus sont inférieurs à zéro de novembre à avril. Les températures maximales moyennes ne dépassent pas 24°. Les chutes de neige ont lieu à partir du moins de novembre¹⁰³.

3.2 Richesses floristiques et faunistiques

Les potentialités faunistiques et floristiques dans la forêt de Yakouren sont uniques et spécifiques à la région.

3.2.1 La Flore

La forêt de Yakouren est constituée essentiellement de chêne zen, de chêne liège et de chêne afarès qui forme un couvert végétal important et qui représentent la particularité de la région¹⁰⁴ (Voir annexe 03).

Les utilités du liège étaient nombreuses

- Le bouchon, qui paraît un objet léger insignifiant, pourrait être un argument de poids pour préserver nos forêts (la fermeture efficace des bouteilles de vin).
- fabriquer de bonnes pipes et sculptures. (une quinzaine d'opérations techniques sont nécessaires pour faire d'un cube de bois, une pipe).
- Son utilité dans la forêt pour ses capacités de conserver l'humidité de l'évapotranspiration.

3.2.2 La faune

La diversité des milieux que présente la région de Yakouren implique une grande richesse faunistique. L'avifaune est riche et diversifiée, avec les 122 espèces d'oiseaux dont

¹⁰³Direction du tourisme de Tizi-Ouzou. Projet de création de la ZET de Yakouren, 2010, P5.

¹⁰⁴Idem, P6.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

32 sont protégées (18 rapaces et 14 passereaux). Ces beaux massifs représentent le lieu de prédilection des rapaces dont l'aigle royal, le vautour fauve, le gypaète barbu, le percnoptère, l'aigle de bonellie. Les mammifères sont très discrets aux yeux des visiteurs mais sont en réalité très actifs. Parmi les mammifères les plus caractéristiques de la région, nous citerons le singe magot (*macaca sylvanus*) qui vit en colonies avec près de 1200 à 1500 individus et seule espèce endémique à l'Afrique du nord, la hyène rayée, la mangouste, le chacal, le serval (espèce probable) le lynx, la genette, le porc-épic¹⁰⁵ (voir annexe 04).

3.2.3 Reliefs et Paysages

Le massif forestier de Yakouren de par ses richesses floristique, faunistique et paysagères, attire un nombre considérable de touristes. Yakouren regroupe chaque week-end un nombre important de visiteurs.

La spéléologie, les randonnées, le camping sont les pratiques et moyens de découverte qui sont privilégiés et utilisés dans la région.

La forêt de Beni Ghobri, parsemée de vestiges antiques (stèles libyques) et le mont Tamgout à 1252 mètres d'altitude sont les plus visités par les promeneurs¹⁰⁶.

4 Les acteurs du tourisme dans la région de Yakouren

Le développement local s'entend comme une stratégie à laquelle les acteurs locaux prennent une part consistante, notamment les politiques, ils privilégient une analyse de la combinaison des acteurs et de leurs rapports à l'espace. D'autres se sont plutôt attachés à évaluer un système dans un espace donné.

Un acteur du tourisme peut être une personne individuelle, comme un touriste ou un chauffeur de taxi. Il peut s'agir d'un groupe de personnes comme un groupe d'étudiants ou une famille. Il peut s'agir d'une entreprise ou d'une organisation.

Les acteurs du tourisme qui activent dans les secteurs touristiques on trouve :

- Les acteurs gouvernementaux
- Les acteurs non-gouvernementaux
- Les petites et moyennes entreprises (PME)

¹⁰⁵ Direction du tourisme de Tizi-Ouzou. Projet de création de la ZET de Yakouren, 2010, P6.

¹⁰⁶ Idem, P7.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

4.1 Les acteurs gouvernementaux

Le gouvernement joue un rôle clé dans l'industrie du tourisme. À tous les niveaux de la politique et de la planification du tourisme, le gouvernement dictera une variété de règles, d'exigences et de pratiques.

On trouve une multitude d'organisme participe au développement et le bon déroulement touristique dans la région de Yakouren parmi les organismes on trouve :

- Ministère chargée du tourisme et de l'artisanat
- Ministère chargée de l'environnement
- L'OMT
- L'office national du tourisme (ONT)
- La maison de l'artisanat
- Direction du tourisme
- Assemblée populaire de la wilaya
- La daïra
- Assemblée populaire communale
- Les gardes forestiers

4.2 Les acteurs non-gouvernementaux

La participation des organisations non-gouvernementales à but lucratif et non lucratif au développement touristique est très importante, qui travaillent en collaboration avec l'état, la population, les touristes, les entreprises touristique et autres acteurs. Parmi ces acteurs on trouve :

- Les comités des villages
- Les associations touristiques
- Les associations de toute vocation
- ONG
- Les intermédiaires (population, voyagistes et touristes)

4.3 Les petites et moyennes entreprise (PME)

Les PME occupent une place prépondérante dans le secteur du tourisme, tant la diversité des activités est étendue et tant le nombre et la dispersion des acteurs sont importants. Les entreprises du secteur du tourisme et celles qui leur sont associées sont caractérisées par la coexistence d'une multitude d'entreprises artisanales à petits effectifs et de

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

quelques grandes sociétés. Les entreprises importantes qui activent pour le développement touristique dans la région on trouve :

- Les agences du tourisme et des voyages
- Les entreprises d'hébergement
- La restauration
- Transport
- Les entreprises artisanales

Section 02 : Proposition de création d'un espace de repos et de loisir au sein de forêt de Yakouren

Dans le cadre de notre recherche pour l'exploitation d'une forêt récréative dans la ZET de Yakouren nous proposons quelques aménagements à réaliser afin d'attirer les touristes en recherche de calme et de détente et aussi faire de ce site une destination familiale de choix.

1 Répartition des espaces dans la forêt récréative

Pour garantir la protection et la préservation de la forêt nous proposons un aménagement adéquat. A cet effet, la répartition de cet espace forestier est établie comme suit :

- Une surface affectée aux aires de jeux pour enfants (espace couvert et non couvert).
- Une surface affectée à la détente et la relaxation.
- Une surface affectée aux voiries et parking publics.
- Une surface affectée aux douches et sanitaires.
- Une surface affectée au bâtiment (restauration, boutiques, cafétéria...).
- Un poste de garde pour les forestiers.
- Un poste de secours.

L'espace que nous proposons d'aménager est estimé à quatre (4) hectares. Voici ci-après le tableau de répartition des surfaces aménageables :

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

Tableau 10 : Répartition des surfaces

Désignation	Nombre	Superficie
Parking publique	1	3000 m ²
Aire de jeux	1	20 000 m ² (2 ha)
Espace de détente et de relaxation	10	1000 m ²
Administration	1	200 m ²
Douches	2	120 m ²
Sanitaires	2	120 m ²
<u>Restauration</u>		
Restaurant traditionnel	1	300 m ²
Fast food	2	60 m ²
Pizzeria	2	60 m ²
Cafétéria	1	100 m ²
Grill room	2	100 m ²
Boutiques	20	400 m ²
Auberge de jeunesse	1	400 m ²
<u>Sécurité</u>		
Poste de secours	1	30 m ²
Poste de garde pour forestiers	1	30 m ²
Voiries	-	14 000 m ²
Total		40 040 m²

Source : tableau élaboré par les auteurs de ce mémoire (travail personnel).

Le projet que nous proposons s'inscrit dans la durabilité. Notre étude ne prévoit pas de coupures d'arbres au niveau de la forêt. Cet espace récréatif que nous proposons d'aménager comportera des structures légères telles :

1.1 Un espace de jeu pour enfants

Ces espaces devront être adaptés aux enfants sans omettre de prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

Ces espaces sont conçus pour le besoin des jeux de mouvement et jeux récréatifs tels que : jeux d'escalade, escarpolettes, exercices d'équilibre (poutre), balançoires, tunnels, toboggans et un circuit de karting équipé de véhicules électrique à usage familiale.

Pour des raisons de sécurité, ces espaces seront délimités par une clôture. De même, les jeux seront conçus avec des matériaux qui assurent la sécurité des enfants (voir annexe 05).

1.2 Un espace pour le pique-nique

Pour le confort des personnes qui viennent se détendre, il faut installer des tables/chaises en bois d'eucalyptus, avec l'utilisation de morceaux de troncs d'arbres mais découpés à des dimensions accommodantes, c'est à dire 0.80 m de hauteur pour la table et 0.45 m pour les chaises. Une occasion pour utiliser ce bois pour l'intérêt commun (voir annexe 06).

1.3 Des points de tri sélectifs pour emballages et ordures ménagères

Ces points seront placés tous le long du site touristique avec une signalétique spécifique pour inciter à des comportements citoyens permettant de réduire au maximum le rejet anarchique des déchets et permettre ainsi la préservation de l'environnement (voir annexe 07).

1.4 Un aménagement paysager

Réalisation de cheminements piétons longeant les voiries et permettant de circuler sur l'aire, la mise en œuvre de bandes d'éveil et de vigilance donnant droit aux passages piétons, l'éclairage des cheminements et voiries.

1.5 Un parking de stationnement

Avec une capacité de 200 véhicules dont 20 places réservées aux personnes à mobilité réduite signalées verticalement et horizontalement, qui seront proche du site touristique avec éclairages à l'aide lampe à basse consommation.

2 L'espace sportif

Le sport est une activité vitale, l'entretien du physique par des exercices naturels participe à apporter une part de bien-être aux individus des sociétés urbains.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

C'est dans cette optique que s'inscrit notre action qui a pour but d'encourager les citoyens à la pratique du sport dans la forêt et profiter des bienfaits qu'offre la nature pleine de générosité.

Nous proposons l'ouverture de pistes forestières spécialement aménagées à la pratique sportive en pleine nature qui sont établit comme suit :

2.1 Un parcours pour le running (footing).

Nous proposons de tracer un parcours sur 2 km qui sera destiné à toutes les catégories de tous les âges, y compris la gente féminine. Cet espace garantira un divertissement sain et bénéfique tant au corps qu'à l'esprit ((voir annexe 08).

2.2 Un circuit à vélo tout terrain (VTT)

Le vélo peut constituer un moyen de divertissement pour les touristes. C'est avant tout un moyen non motorisé, par conséquence celui-ci ne nuit pas à l'environnement.

Pour notre étude, nous proposons un itinéraire de promenade cycliste à travers la forêt pour des touristes en recherche d'aventure (voir annexe 09).

2.3 Balade équestres

Nous proposons des randonnées pour adultes, familles ou enfants, à cheval ou à poney. Tendance sport ou loisir, du débutant au cavalier confirmé. Tout le monde se retrouve au sein de la nature pour partager son amour du cheval et profiter des joies de ce sport nature (voir annexe 10).

2.4 La randonnée pédestre

La randonnée pédestre à de plus en plus de succès, c'est à la fois un loisir de découverte et une forme d'exercice physique.

Cette activité permet aux touristes d'apprécier la nature sauvage, d'assurer le bien-être physique et moral et de découvrir le patrimoine naturel et historique des sites visités.

Pour notre projet, nous proposons d'établir un circuit de randonnée pédestre. Cette activité sera assurée par des guides locaux (voir annexe 11).

2.5 Les services mis à la disposition des touristes

La forêt récréative disposera d'un ensemble de services mis à la disposition des touristes afin de leur permettre de passer des séjours agréables.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

2.6 Les services offerts

➤ Des toilettes publiques selon les normes en vigueur et en nombre suffisant pour répondre à la demande sur le site.

➤ Des douches.

➤ Un espace bébé indépendant pour le besoin de la toilette des enfants en bas âge.

➤ Un espace de prière scindé en deux parties (hommes et femmes).

➤ Une borne dédiée à la connexion internet haute débit ou 3G.

➤ Des animations spécifiques pour les usagers de la route nationale n°12 pour prévenir les risques liés à :

➤ L'alcool et stupéfiants.

➤ Des conseils sur les risques liés à la combinaison « produits stupéfiants » et « conduite d'un véhicule ».

2.7 Les services commerciaux

- Un espace restauration et cafétéria.

La réalisation des infrastructures liées à la restauration sera intégrée au paysage et suivra les principes de l'éco-conception avec le bois comme matériau principal.

L'espace restauration comportera :

➤ Un restaurant traditionnel.

➤ Deux fast-foods.

➤ Une cafétéria.

➤ Deux pizzerias.

➤ Deux Grill room.

- Un espace de produits de consommation courante.

• Autres activités pour le besoin de la promotion des produits locaux et la mise en relation des touristes avec les producteurs. A cet effet, des vingt (20) petites boutiques dédiées à la vente des produits d'artisanat local et des objets souvenirs seront installés (voir annexe 12).

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

2.8 Hébergements

Yakouren ne dispose que d'une seule infrastructure touristique, en l'occurrence l'hôtel Tamgout qui a ouvert ses portes au début des années 1970.

Pour remédier au problème de manque d'infrastructures touristiques, nous proposons de nouvelles formules d'hébergements pouvant accueillir les touristes tels :

2.8.1 L'hébergement chez l'hôte.

Cette formule d'hébergement peut se faire en impliquant la population des villages limitrophes de la forêt de Yakouren, ceci permettra d'accueillir des petites familles composées de deux à quatre personnes et garantira l'immersion des touristes au sein de la région (voir annexe 13).

2.8.2 Les gîtes.

Ils seront gérés par la population locale et permettront d'accroître leur revenu. Ce type d'hébergement garantira une autonomie pour les touristes. Ils seront totalement meublés et équipés pour accueillir de deux à huit personnes.

2.8.3 Une auberge de jeunesse.

Cette formule d'hébergement sera essentiellement dédiée aux jeunes et pourra accueillir jusqu'à 40 personnes à un tarif concurrentiel.

2.8.4 Une aire de camping.

La forêt de Yakouren est un endroit propice pour le camping. C'est une activité intéressante pour ceux qui aiment la découverte de la nature. Ça reste une formule de vacances simple et bon marché. Les équipements nécessaires pour cette activité seront loués sur place.

Ces infrastructures touristiques doivent être inspirées du milieu traditionnel et doivent respecter l'environnement. Elles seront de taille réduite, édifiée selon les modes architecturaux locaux. Elles accueilleront des groupes restreints de touristes .

Ces formules d'hébergements paraissent plus intéressantes à plusieurs égards :

- Elles sont plus économiques sur le plan d'investissement.
- Elles assurent une grande masse de revenus à la population locale.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

Ces formules d'hébergements que nous proposons peuvent avoir un apport allant de 80 à 100 lits, néanmoins la quantification du nombre de lits reste très difficile et demande la coopération de la population locale.

3 Les opportunités d'emplois

L'exploitation de la forêt de Yakouren à des fins touristiques contribuera à la création d'emplois directs et indirects pour la population locale dans les domaines suivants :

- La restauration (fastfood, cafétéria, pizzeria,...).
- La vente des produits artisanaux et des produits agricoles du terroir.
- La sécurité et le gardiennage (parking).
- Les guides touristiques.
- Le transport.
- L'entretien.
- La location des équipements sportifs.
- Animation.
- L'hébergement.

Le nombre d'emplois directs que peut générer l'exploitation de cette forêt récréative est estimé à environ 120 postes de travail.

Le tableau ci-après détermine le nombre d'emplois par service :

Tableau 11 : Nombre d'emplois par service

Services	Nombre d'emplois
Administration	10
<u>Restauration</u>	
Restaurant traditionnel	12
Cafétéria	6
Fast-food	8
Pizzeria	8
Grill room	6
Auberge	8
Boutiques	20

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

Entretien et protection de la forêt	35
Sécurité et gardiennage	10
Vétérinaires et fermiers	15
Guides	3
Location d'équipement (VTT, sac de couchage...)	4
Animation	5
Total	150

Source : estimation propres des étudiants auteurs de ce mémoire.

Section 03 : Les retombées en terme de développement local

Comme d'autres secteurs, le tourisme est une activité contributive du développement économique confrontée aux défis de la durabilité. Durant le premier Sommet de la Terre, le tourisme durable est devenu un des champs d'application du développement durable. Il consiste à appliquer toutes les formes de tourisme alternatif (écotourisme, tourisme rural, tourisme solidaire, tourisme social) et il veille à réaliser les équilibres socioculturels et écologiques tout en favorisant un développement économique des industries et des pays touristiques. L'équilibre entre ces trois aspects permet de parvenir et de garantir un développement durable intégrant même la durabilité du tourisme. Ainsi, un tourisme durable est responsable doit répondre à plusieurs enjeux.

1 Les retombées économiques

La contribution du tourisme à l'économie locale est elle aussi souvent sous-estimée. Le tourisme a des retombées économiques positives pour les populations d'accueil, et ces impacts, considérés individuellement ou collectivement, sont tous susceptibles de faire partie intégrante d'une stratégie au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté :

- les salaires des personnes employées dans le secteur formel ;
- les gains tirés de la vente de biens, de services ou de travaux occasionnels ;
- les dividendes et bénéfices des entreprises locales ;
- les revenus collectifs, qui peuvent inclure les bénéfices tirés d'une entreprise gérée par la collectivité,

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

➤ l'amélioration des infrastructures, par exemple les routes, les réseaux de distribution d'eau, l'électricité et les communications.

1.1 En terme d'emplois

L'impact du tourisme sur l'emploi concerne à la fois les emplois directs dans les entreprises touristiques et les emplois indirects dans ces mêmes entreprises et dans les micro-entreprises qui sont les fournisseurs de l'industrie du tourisme.

Renforcer le nombre et la qualité d'emplois locaux créés et supportés par le tourisme, notamment les niveaux de salaire, les conditions de travail et l'égalité des chances devant l'emploi, sans discrimination de sexe, de race, de handicap ou autre.

Créer des emplois est l'une des principales contributions de la forêt récréative, qui peut apporter à la qualité de vie des communautés d'accueil.

Le projet va mettre en place un ensemble de principes pour les bonnes pratiques en matière d'emploi :

- Promotion de l'emploi
- Égalité des chances et de traitement
- Sécurité de l'emploi
- Formation
- Conditions de travail et de vie
- Âge minimum
- Hygiène et sécurité
- Augmentation des offres d'emploi à long terme

1.1.1 Les emplois directs

Le projet de la forêt récréative revient avec un avantage en terme d'emploi direct, sur la population locale, car le projet mis en priorité la population locale pour occuper les postes créés, la forêt génère 150 postes de travail pour assurer la satisfaction de la clientèle. Répartie comme suit:

- Restaurations,
- Hébergements,
- Location d'équipement,
- Sécurités et gardiennages,

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

- Administration,
- Animations,
- Guides,
- Boutiques,
- Entretiens,

1.1.2 Les emplois indirects

Il s'agit des emplois des secteurs d'activité dépendants du secteur direct. Ces secteurs peuvent être des fournisseurs, des prestataires de services et sous- traitants du secteur direct, mais également des acteurs situés en aval de la filière. La présence de ce projet fait bouger l'investissement (public ou privé) dans cette région, ou des postes d'emploi apparaître dans beaucoup de secteur à savoir :

- Restaurations
- Hébergements
- Transports
- Boutiques de souvenirs et artisanales
- Location d'équipement (sportif, loisir, camping,.....)
- Animations
- Entreprises événementielles

Certaines données d'achats n'ont pas été intégrées dans le calcul des emplois indirects :

- Des achats provenaient de fournisseurs dont le secteur d'activité ne pouvait pas être identifié ;
- Des achats provenaient de pays où les tables entrées-sorties n'étaient pas disponibles, et dans des zones géographiques où ces pays représentaient une faible part des achats ;
- Des achats étaient dispersés sur un nombre important de petits fournisseurs, et n'ont pas été traités afin de limiter le coût de l'analyse et des vérifications.

1.2 En terme de fiscalité et réduction de la pauvreté

Le projet de la forêt récréative génère une recette importante en termes de fiscalité, revient d'avantage pour le développement local et la réduction de la pauvreté.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

1.2.1 En terme de fiscalité

La fiscalité du tourisme souligne que les politiques fiscales, dans un pays donné, doivent être élaborées avec soin et de manière intégrée afin que les impôts liés aux activités touristiques génèrent les importantes recettes fiscales indispensables; mais ces impôts ne doivent pas non plus être trop élevés car cela risquerait d'affaiblir la position du pays sur le marché international et d'entraîner une perte de marchés touristiques

Les recettes fiscales tirées de la forêt récréative sont un important avantage économique aux niveaux local. Ces ressources financières permettent le développement d'infrastructures, de certains types de centres d'intérêt touristique et d'autres équipements et services publics ; elles facilitent les activités de commercialisation et de formation requises pour le développement du tourisme, et elles permettent de financer les programmes d'atténuation de la pauvreté mis en place par les gouvernements. Elles permettent aussi de financer l'amélioration de différents équipements et services communautaires utilisés par l'ensemble des résidents.

Les recettes générées par le projet de la forêt récréative en termes de fiscalité participent fortement au développement local

- Financement de la protection de l'environnement et du développement des infrastructures afin de mieux gérer l'impact du tourisme dans les zones sensibles et de garantir la cohérence entre les activités commerciales et les plans de gestion
- Mesures visant à garantir la sûreté et la sécurité des voyageurs à destination et en provenance des pays, ainsi que sur leur territoire
- Stimulation des dépenses touristiques et des créations d'emplois et mettre en place un dispositif de remboursement de TVA sur tous les biens achetés par les touristes afin de favoriser la consommation
- Financement des activités de commercialisation et de promotion
- Stimulation des investissements dans les infrastructures touristiques

1.2.2 En terme de pauvreté

Le projet de la forêt récréative, joue un rôle très important pour la réduction de la pauvreté, la participation direct ou indirect de la population locale dans l'activité touristique est importante pour la réussite du projet et en terme économique, réduction de la pauvreté et au développement local.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

Il peut être un vecteur au développement et l'emploi, notamment pour ceux qui ont une difficulté à accéder au marché du travail (femmes, jeunes et population local), Le projet a mis une stratégie efficace pour la réduction de la pauvreté de la région soit d'une manière direct ou indirect pour cela la forêt récréative souligne :

- Avantage la population local et pauvre dans les recrutements
- Donnée une part importante pour les femmes
- Imposé les approvisionnements des produits locaux (avant, pendant et après) la création de l'entreprise touristique au sein de la forêt (fruits, légume, logistiques,...)
- Apparition de nouveaux emplois hors de la forêt récréative où la population locale et pauvre bénéficie
- Apparition d'un ensemble d'investissement
- Les produits du tourisme sont souvent basés sur le patrimoine naturel et culturel, un actif dont les propriétaires sont souvent des pauvres.

2 Les retombées sociales et culturelles

Les impacts sociaux sont représentés par les subventions directes qu'obtiennent les communautés locales à travers les financements publics, régionaux, nationaux, ou internationaux. Ces financements peuvent avoir des impacts sur les services éducatifs, sanitaires, récréatifs etc. dont on peut chercher à mesurer la valeur.

Ce projet touristique a une forte participation sociale où il contribue à la communauté et aux différentes activités local (traditionnelle, animations, fête, festival, ...).

2.1 Contribution à la communauté

La forêt récréative peut participer à la vie collective de différentes manières, au-delà des services et prestations qu'elle offre à la communauté. En tant qu'entreprise touristique, elle peut être sollicitée par ses partenaires et les citoyens pour soutenir différentes initiatives. Ces contributions, en services ou pécuniaires, renforcent les retombées pour la collectivité et le sentiment d'appartenance.

Nous vous proposons de comptabiliser les dons et commandites offerts par la forêt récréative aux activités ou organisations de la communauté. Si vous mettez des locaux à disposition, faites la promotion d'événements, commercialisez des produits ou services au profit d'une cause, nous vous proposons aussi de répertorier ces contributions.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

2.2 Activités sociales

Le site touristique peut aussi jouer un rôle d'animation sociale dans la communauté. En offrant des espaces de socialisation, en organisant des occasions de rencontres pour les citoyens, elle participe à la construction du sentiment collectif et permet de briser l'isolement. Outre les espaces publics offerts dans ses locaux (magasin, restaurant, autres) et leur achalandage naturel, la forêt peut également organiser des activités particulières qui rassemblent les citoyens et fournissent des occasions de rencontres et d'échanges.

Nous vous proposons d'identifier le nombre d'activités organisées par la forêt récréative, et le nombre total de personnes mobilisées par celles-ci. Pour aller plus loin, vous pourrez aussi identifier les activités où le site touristique a assuré une présence ou une participation significative, et le nombre de personnes touchées par ces initiatives.

2.3 Richesse culturelle

Respecter et comprendre la diversité culturelle locale est un principe fondamental du développement durable. Le projet de la forêt récréative peut être un moteur considérable de la conservation du patrimoine historique et culturel, et stimuler les arts, l'artisanat et autres activités créatives au sein des communautés. En procurant une source de revenus basée sur la culture locale, ce projet peut favoriser chez les communautés une meilleure appréciation de leur patrimoine culturel. Il faut cependant prendre garde de ne pas falsifier ni dégrader la culture et le patrimoine dans les actions de promotions auprès des touristes.

La forêt récréative assure :

- La gestion efficace et la conservation des sites du patrimoine culturel et historique
- Travailler avec les communautés sur la présentation et la promotion de la culture et des traditions

3 En terme de protection de l'environnement

Le tourisme contribue à sensibiliser la population locale sur la valeur financière des sites naturels et ces ressources. Cela peut stimuler un sentiment de fierté des collectivités locales à l'égard du patrimoine et de l'intérêt pour sa conservation.

La forêt récréative en collaboration avec les collectivités locales et la population, pour la protection, préservation et la restauration des sites naturels, des ressources et de la forêt en

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

générale. Il va se concentrer sur les points plus essentiels (physique, la biodiversité et la protection des ressources), qui donnent d'avantage pour le projet touristique, la population, le développement local et la forêt en générale.

3.1 Intégrité physique

Préserver et améliorer la qualité des paysages, tant urbains que ruraux, et éviter toute dégradation physique et visuelle de l'environnement, Il s'agit ici de la structure physique des lieux, de leurs qualités esthétiques et de leur apparence. C'est un but important en soi du point de vue de l'environnement, mais qui a aussi des répercussions sur le bien-être des populations locales. C'est également un aspect critique pour la prospérité à long terme du secteur du tourisme, puisque le caractère physique des destinations est un élément clé de l'attraction sur les visiteurs.

- veiller à ce que les nouveaux aménagements touristiques soient compatibles avec les conditions environnementales locales.
- Limiter le plus possible l'impact physique du tourisme.

3.2 Diversité biologique

Soutenir la conservation des aires naturelles, des habitats et de la nature sauvage, et limiter les dégradations auxquelles ils peuvent être exposés.

Il s'agit du domaine où les impacts positifs et négatifs du tourisme se font le plus sentir. L'environnement qui présente le plus d'intérêt pour les visiteurs peut être précisément le plus vulnérable. Par exemple, l'aménagement des zones forestières a provoqué une perte considérable de la faune et la destruction massive de la flore. Les environnements forestiers, par exemple les chênes zen et liège, ont été gravement mal exploité par la surexploitation ou les mauvaises pratiques d'investissement. La population locale et les touristes ont également causé des dégâts considérables (destruction physique et pollution). Tous les écosystèmes, qu'il s'agisse des montagnes, des déserts, des forêts, des zones humides ou des eaux douces, présentent des fragilités qui doivent être prises en considération lors de la planification des activités touristiques. D'un autre côté, les recettes du tourisme représentent souvent une composante critique du financement de la conservation de nombreux parcs nationaux, réserves et autres aires protégées.

La protection de la biodiversité est étroitement liée à la préservation de l'intégrité physique.

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

- Travailler avec les parcs nationaux et autres aires protégées
- Promouvoir le développement et la gestion de l'écotourisme
- Utiliser le tourisme pour encourager les propriétaires à gérer leurs terres de manière durable
- Travailler avec les réserves et parcs privés
- Limiter le plus possible les dégradations du patrimoine naturel dues au tourisme
- sensibiliser les visiteurs à la biodiversité
- Recueillir un plus grand soutien des visiteurs et professionnels du tourisme aux efforts de conservation

3.3 Utilisation rationnelle des ressources

Limiter le plus possible l'utilisation des ressources rares et non renouvelables pour la création et l'exploitation d'infrastructures et de services touristiques

Il ne saurait y avoir d'avenir durable sans une gestion rationnelle des ressources qui garantisse leur disponibilité pour les générations actuelles et futures. Les ressources qui suscitent le plus d'inquiétude sont celles qui sont non renouvelables, rares ou essentielles pour la vie. C'est le cas notamment de la terre, de l'eau douce, des forêts, des minéraux et des combustibles fossiles. Il est important d'économiser l'énergie, surtout quand elle est issue de ressources non renouvelables.

Pour économiser les ressources dans le domaine touristique, il faut avant tout changer les modes de consommation des touristes et des entreprises de tourisme. Il faut encourager ces dernières à adopter des systèmes de gestion environnementale pour limiter au maximum leurs impacts et engager un processus d'amélioration permanente.

- Tenir compte de l'approvisionnement en ressources lors de la planification du développement du tourisme et vice versa
- Limiter le plus possible la consommation d'eau du secteur touristique
- Limiter la consommation d'énergie issue de sources non renouvelables
- veiller à un usage rationnel des terres et des matières premières pour les aménagements touristiques
- Promouvoir le triple réflexe : réduire, réutiliser et recycler

Chapitre 3 : lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren

Conclusion chapitre 3

La wilaya de Tizi-Ouzou possède d'énormes richesses touristiques, dont la forêt de Yakouren qui est considérée comme le poumon de la région. L'exploitation de cette richesse naturelle est en fait un créneau nouveau, intéressant et d'avenir. L'aménagement de ce site touristique et sa valorisation permettra de combler le manque cruel de lieux de détente et de loisir dans la wilaya et constituera une destination privilégiée pour les amoureux du tourisme vert loin de toutes les pollutions et du stress quotidien.

Il est vrai que des investisseurs privés se sont manifestés ces dernières années, mais aucun projet touristique n'a été lancé jusque-là pour des considérations liées notamment au manque d'assiettes de terrain. Toutefois, ce problème a toutes les chances d'être résolu à l'avenir avec l'éventuel accès de la commune au statut de Zone d'extension touristique (ZET).

La forêt récréative joue un rôle très important sur le développement local (économique, et social) et notamment sur la protection et la préservation de l'environnement.

Conclusion générale

Promouvoir les secteurs d'activités est un enjeuAlgérienne comme destination touristique de majeur pour l'Algérie, car ils permettent laréférence au plan international. Pour ce faire, le construction de projets de développement. Parmi cesgouvernement a décidé de se doter d'un cadre secteurs il y a le tourisme, ce dernier est perçu par unstratégique de référence et d'une vision à grand nombre de gouvernements notammentl'horizon 2030 appuyés sur les objectifs contenus développées comme un secteur économique stimulantdans le schéma directeur d'aménagement la croissance et le développement local. touristique (SDAT).

Il est dit économique car le secteur du tourisme Parmi les différents produits touristiques représente un facteur de développement économique etque possède l'Algérie, le tourisme vert constitue de création d'emplois directs et indirects dans lesun segment important pour le développement du hôtels, les agences de voyage, les entreprises desecteur compte tenu de l'existence d'un potentiel transport, les restaurants et autres services, pour lesnaturel important à valoriser, ainsi que d'une guides, dans le monde du spectacle, dans lesdemande multi forme de la population en quête de monuments, et aussi dans d'autres secteurs voisinsrepos, de détente. C'est précisément dans ce cadre comme les assurances, la santé, le bâtiment, ainsi queque le ministère chargé du tourisme opte pour la l'éducation et la formation des ressources humaines. préservation des sites naturels à travers le

L'activité touristique est très importante pour les territoire national et œuvre à les aménager de zones rurales où le tourisme représente le seul choix de façon adéquate pour leur mise en tourisme ce qui permettra de développer l'économie locale. développement à cause du déclin de toutes les autres

activités économiques traditionnelles. Le tourisme ne Les ressources naturelles demeurent le facilite pas seulement la création d'emplois, il apoint fort de Yakouren, celles-ci sont un atout également un rôle important pour la création d'uneincontournable pour faire de ce site une égalité dans la répartition des richesses entre lesdestination phare du tourisme vert en Algérie. différentes régions. Néanmoins ce site est encore vierge et nécessite

La structure économique de l'Algérie a été un plan d'action adapté qui permettrait de mettre longtemps basée sur les hydrocarbures qui représentent en valeur le potentiel intrinsèque de la région.

98% des recettes en devises étrangères. Ce qui met le En attendant que la ZET de Yakouren soit pays dans une dangereuse situation de dépendance desofficiellement retenue, nous avons essayé de notre fluctuations du marché du pétrole. côté de proposer d'ores et déjà un programme

Néanmoins l'état Algérien entend donner au d'équipements et infrastructures à développer dans cette ZET. secteur du tourisme une dimension à la mesure de ses

potentialités et de ses atouts. L'autre défi est d'insérer le Le projet d'une forêt récréative a des tourisme national dans les circuits commerciaux duretombées favorable sur la population locale, en tourisme mondial, grâce à l'émergence de la destinationtermes d'emploi et de développement local et sur

la région de Yakouren en terme économique social et environnementale.

Ces propositions ont été élaborées sur la base d'un travail de terrain réalisé sur le site avec l'aide et les orientations des populations locales, des responsables du tourisme, d'un architecte de la région et différents acteurs qui ont bien voulu accepter de nous aider.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

1. B. Pecqueur, « Le développement local : mode ou modèle », Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.
2. Babou Isabel, Callot Philipe, Les dilemmes du tourisme, Vuibert, 2008, 230 pages.
3. BOER Jeremy, le tourisme un moteur de l'économie mondiale, cahier français n° 393.
4. Cuvelier, Torres & Gardey. Patrimoine modèle de tourisme et de développement local, Paris, le Harmattan, 1994, 223 pages.
5. François Bédard et Boualem Kadri, Développement et tourisme : une relation durable, 2004,
6. GORDEN Bernstein (all), « *le développement local* », Montréal ; 2002.
7. GOUTTEBEL. J. Y. (2003), « *Stratégies de développement territorial* », 2ème Ed, Economica, Paris.
8. GREFFE, (Xavier) : territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economica, 1984,
9. Jean Michel HOERNER, Géographie de l'industrie du touristique, Ellipses, 1997, 250 pages.
10. Marie-Béatrice, Mazuc. Tourisme vert : comment développer votre projet, 2ème édition, édition Puits Fleuri, France, 2007, 530 pages.
11. Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 », 2008,
12. Pierre Py. le tourisme un phénomène économique, France, Bialec, 1986, 144 pages.

13. RIST(Gilbert), 2001 : le développement, histoire d'une croyance occidentale, Presses des Sciences politiques, Paris. Cité par : Milad yacoub, thèse de doctorat, « les associations de développement local étudiées à travers leurs configurations sociales : le cas d'un village de Haute-Égypte », 18 Février 2008, Paris
14. Roger, Béteille. Le tourisme vert, 2ème édition, que sais-je ?, France, 2000, 127 pages.
15. ZURAB Pololikashvili, SG OMT, fait saillant du tourisme international, édition 2019

Journaux officiels

16. Journal officiel de la république algérienne N°67, 2006,
17. Le décret exécutif n° 2000-48 du 1 mars 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des agences de tourisme et de voyages (**JO n° 44-2010**),
18. Décret exécutif n° 2000-48 du 1 mars 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des agences de tourisme et de voyages (**JO n° 44-2010**).
19. Loi n°03-01 du 10 au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme. (**JO n° 11-2003**).
20. Décret exécutif n°06-368 du 19 octobre 2006 fixant le régime juridique de l'autorisation l'usage pour les forêts récréatives, (**JO n°67**).

Rapports

21. CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde, 2020

22. Département fédéral des affaires étrangères DFAE, Rapport Économique Algérie Août 2019 - Juillet 2020, Algérie, août 2020, Algérie,
23. Executive Summary: Travel and tourism 'Navigating the Path Ahead', 2007, World Travel & Tourism
24. Le code mondial d'éthique du tourisme a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMT en 1999
25. Ministère du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Les Flux touristiques en Algérie pour l'année 2019, janvier 2020.
26. Note sectorielle de l'organisation internationale du travail, 2020,
27. OMT, conférence internationale sur les statistiques des voyages et du tourisme, Ottawa (Canada), juin 1991.
28. OMT, Développement durable du tourisme dans les déserts- lignes directrices aux décideurs, 2006.
29. Parc national du Djurdjura. " Aires protégées et tourisme", document présenté durant la rencontre sur le développement durable des collectivités locales, (Ath Yenni, 31 juillet 2000.
30. Vers un tourisme durable : guide à l'usage des décideurs, Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE), 2005, p.99
31. Wilaya de Tizi-Ouzou rapport présenté par la direction du tourisme. Conseil de wilaya, 17-02-09.
32. BAHLOUL. L« *gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux dans le cas de daïra de TAZMALTE*», mémoire du master en management économique des territoires et entrepreneuriat, université de A. Mira, Bejaia, 2014, P8.
33. BOUAZZA MAROUF Naima « communication touristique a l'international cas du sud algérien » mémoire magister en science commercial université D'ORAN 2012.P05
34. BOULAHOUAT Meriem, «L'impact du tourisme sur le développement local», mémoire de master management économique des territoires et entrepreneuriat. Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, septembre 2015.
35. S.IDIR &A.Ouhadda, « L'impact du tourisme sur la population local de la wilaya de Bejaia », mémoire de licence en gestion hôtelière et touristique. Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST).Juin 2007.

Sites internet

36. Http : //www.unwto.org/fr/le tourisme mondiale consolide sa croissance en 2019
37. <http://www.uneptie.org/pc/tourism>.
38. <https://djurdjura.over-blog.net/2019/02/yakouren.html>
<https://journals.openedition.org/teoros/770#ftn9>,
39. <https://www.etudes-et-analyses.com/marketing/marketing-du-tourisme/etude-de-cas/presentation-touristique-algerie-323852.html>.
<https://www.nationalgeographic.fr/environnement/le-tourisme-serait-lun-des-vecteurs-principaux-du-rechauffement-climatique>.

Mémoire

32. BAHLOUL. L« *gouvernance territoriale et développement local : rôle des acteurs locaux dans le cas de daïra de TAZMALTE*», mémoire du master en management économique des

- 40. <https://www.pefc-france.org/123-foret/cest-quoi-une-foret>
- 41. <https://www.planetoscope.com/tourisme/414-nombre-de-touristes-dans-le-monde.html>.
- 42. <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Developpement.htm>
- 43. <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Developpement.htm>.
- 44. www.artisanat-Tizi-Ouzou.com,

Divers

- 45. Direction du tourisme de Tizi-Ouzou. Projet de création de la ZET de Yakouren.
- 46. Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, décembre 2015.
- 47. Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Annexes

Annexe 01: village Taourirt Mokrane



Source : direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

Annexe 01: site des ruines Romain à Tigzirt



Source : direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

DECRETS

Décret exécutif n° 06-368 du 26 Ramadhan 1427 correspondant au 19 octobre 2006 fixant le régime juridique de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives ainsi que les conditions et les modalités de son octroi.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du développement rural,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4 et 112 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts, notamment son article 35 ;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990, complétée, relative à la wilaya ;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale ;

Vu la loi n° 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques ;

Vu le décret présidentiel n° 06-175 du 26 Rabie El Hani 1427 correspondant au 24 mai 2006 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 06-176 du 27 Rabie El Hani 1427 correspondant au 25 mai 2006 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 90-12 du 1er janvier 1990, modifié et complété, fixant les attributions du ministre de l'agriculture ;

Vu le décret exécutif n° 95-333 du Aouel Joumada El Hania 1416 correspondant au 25 octobre 1995, modifié et complété, portant création de la conservation des forêts de wilaya et fixant son organisation et son fonctionnement ;

Décrète :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 35 de la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, susvisée, notamment son article 4, le présent décret a pour objet de fixer le régime juridique de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives ainsi que les conditions et les modalités de son octroi.

Ar1. 2. — Au sens du présent décret, il est entendu par « forêt récréative », toute forêt, section de forêt, ou toute

DU REGIME JURIDIQUE DE L'AUTORISATION D'USAGE POUR LES FORETS RECREATIVES

Ar1. 3. — L'autorisation d'usage pour les forêts récréatives est l'acte administratif par lequel il est conféré la capacité d'exploiter la forêt récréative au sens de l'article 2 ci-dessus à des fins de détente et de loisirs.

Ar1. 4. — L'exploitation des forêts récréatives est soumise au régime général des forêts tel que fixé par les dispositions de la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, susvisée. Elle ne peut faire l'objet d'aucune transaction.

Ar1. 5. — L'autorisation d'usage pour les forêts récréatives comporte la délimitation du périmètre, objet de l'autorisation d'usage.

Ar1. 6. — L'autorisation d'usage pour les forêts récréatives est consentie pour une durée maximale de vingt (20) ans, sur la base des activités de récréation, de détente et de loisirs projetées. Elle peut être renouvelée à la demande du bénéficiaire.

Ar1. 7. — L'autorisation d'usage pour les forêts récréatives donne lieu au versement d'une redevance fixée conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Ar1. 8. — En cas de décès du bénéficiaire avant l'expiration de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives, ses héritiers ou ses ayants droit peuvent solliciter le maintien de l'activité pour le reste de la période convenue.

CHAPITRE II

DES MODALITES D'EXPLOITATION DES FORETS RECREATIVES

Ar1. 9. — Le bénéficiaire de l'autorisation d'usage pour une forêt récréative doit souscrire à un cahier des charges particulier, élaboré par la commission instituée par les dispositions de l'article 17 ci-dessous conformément aux dispositions du présent décret et à celles du cahier des charges général y annexé.

Ar1. 10. — Les modalités d'exploitation pour les forêts récréatives diffèrent selon que la forêt récréative concernée ait déjà fait l'objet d'aménagement par l'Etat ou par les collectivités territoriales ou qu'elle n'ait fait l'objet d'aucun aménagement et que cet aménagement relève du bénéficiaire de l'autorisation d'usage.

Ar1. 11. — Pour les forêts récréatives déjà aménagées, l'ensemble des charges incombant au bénéficiaire sont précisées dans le cahier des charges particulier qui

précise, outre les charges établies en vertu des dispositions de l'article 14 ci-dessous, les tâches d'entretien et de rénovation des équipements en place qui sont à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives, ainsi que l'ensemble des équipements, appareils, installations et aménagements supplémentaires éventuels autorisés.

Ar1. 12. — Pour les forêts récréatives non encore aménagées, avant l'octroi de l'acte d'autorisation d'usage pour les forêts récréatives, le bénéficiaire est tenu d'établir un plan d'aménagement de la forêt récréative concernée faisant ressortir l'ensemble des installations, équipements, et/ou occupations. Le plan d'aménagement fait l'objet de toutes les corrections utiles par la commission instituée par les dispositions de l'article 17 ci-dessous. A l'issue des corrections requises, le plan est approuvé par la dite commission et il est annexé au cahier des charges particulier dont il constitue une partie.

Ar1. 13. — Pour les forêts récréatives non encore aménagées, sur la base du plan d'aménagement dûment approuvé, le cahier des charges particulier fixe toutes les mesures de préservation et de protection du patrimoine forestier concerné, ainsi que celles concernant l'accès, la circulation, le stationnement et l'utilisation de moyens de locomotion motorisés à l'intérieur des forêts récréatives.

Ar1. 14. — Tant pour les forêts récréatives déjà aménagées que pour les forêts récréatives non encore aménagées, le bénéficiaire d'une autorisation d'usage peut, en outre, être tenu, selon des modalités précisées par le cahier des charges particulier, de contribuer, dans le périmètre objet de l'autorisation d'usage, à la prise en charge totale ou partielle des actions suivantes :

- l'entretien des ouvrages destinés à la protection des forêts (pisles, points d'eau, postes de vigie, tranchées pare-feu) ;
- l'entretien des ouvrages de défense et restauration des sols (DRS) situés à l'intérieur de la forêt ;
- le repeuplement du boisement forestier ;
- le respect de la capacité d'accueil des lieux.

CHAPITRE III

DES CONDITIONS D'OCTROI DE L'AUTORISATION D'USAGE POUR LES FORETS RECREATIVES

Ar1. 15. — Les forêts récréatives dépendant du domaine forestier national à affecter à l'usage de forêts récréatives sont déterminées par arrêté du ministre chargé des forêts.

Ar1. 16. — Toute personne physique ou morale postulante à une autorisation d'usage pour une forêt récréative doit formuler une demande à l'administration chargée des forêts territorialement compétente, accompagnée d'un dossier comprenant :

- une demande précisant la localisation de la forêt récréative sollicitée ;

- un descriptif des activités de loisirs et de détente projetées ;

- une évaluation financière des investissements projetés.

Ar1. 17. — Il est créé, dans chaque wilaya, sous la présidence du wali, une commission chargée de l'examen des demandes d'octroi de l'autorisation d'usage pour les forêts récréatives, dont le secrétaire est assuré par l'administration chargée des forêts territorialement compétente et dont la composition et le fonctionnement sont précisés par un arrêté conjoint du ministre chargé des forêts, du ministre chargé des domaines et du ministre chargé des collectivités locales.

Ar1. 18. — Au titre de ses travaux, la commission chargée de l'examen des demandes d'octroi d'autorisation d'usage pour les forêts récréatives évalue les demandes, relie les bénéficiaires, approuve les plans d'aménagement institués par les dispositions de l'article 12 ci-dessus et établit les projets de cahier des charges particulier.

Ar1. 19. — Sur la base des travaux de la commission chargée de l'examen des demandes d'octroi d'autorisation d'usage pour les forêts récréatives, après approbation du plan d'aménagement, établissement du cahier des charges particulier et sa signature par le bénéficiaire, l'acte d'autorisation d'usage pour une forêt récréative est établi par l'administration chargée des domaines territorialement compétente.

CHAPITRE IV

DU CONTROLE DE L'AUTORISATION D'USAGE

Ar1. 20. — Les agents habilités de l'administration chargée des forêts procèdent à des contrôles réguliers pour constater toute infraction aux dispositions du présent décret et à celles du cahier des charges.

Ar1. 21. — Lorsque les installations ou l'exploitation du bénéficiaire d'une autorisation d'usage ne sont pas conformes aux dispositions du présent décret et/ou aux clauses du cahier des charges particulier, et, le cas échéant, aux installations, équipements et occupations prévus par le plan d'aménagement approuvé, le bénéficiaire est rendu responsable d'une mise en demeure fixant le délai pour se conformer aux prescriptions requises, après consultation de la commission instituée par l'article 17 ci-dessus.

Si, à l'issue de ce délai, la mise en conformité n'a pas été effectuée, l'administration des forêts prononce la suspension de l'activité.

Durant la période de suspension de l'activité, la responsabilité du bénéficiaire reste engagée.

Si après les six (6) mois qui suivent la suspension de l'activité, la mise en conformité avec les dispositions du présent décret et/ou les clauses du cahier des charges particulier n'a pas été réalisée, l'administration des domaines prononce le retrait de l'autorisation d'usage.

Ar1. 22. — Sous réserve des dispositions de l'article 21 ci-dessus, le retrait de l'autorisation d'usage ne peut être prononcé avant terme par l'administration chargée des domaines, que lorsqu'il y a nécessité d'intérêt général.

Ar1. 23. — En cas de retrait de l'autorisation d'usage au titre des dispositions de l'article 22 ci-dessus, le bénéficiaire ouvre droit à une indemnité déterminée par les services de l'administration du domaine national sur la base des travaux prévus par le cahier des charges particulier et exécutés par le bénéficiaire.

CHAPITRE V DISPOSITIONS FINALES

Ar1. 24. — L'octroi d'autorisation d'usage, selon les modalités fixées par le présent décret, ne concerne que les forêts non incluses dans des zones d'expansion touristiques.

Pour les forêts comprises dans des zones d'expansion touristiques, les modalités de leur occupation sont celles fixées par la réglementation en vigueur.

Ar1. 25. — Toute exploitation de parcelles relevant du domaine forestier à un usage de détente et de loisirs doit se conformer aux dispositions du présent décret dans un délai d'un (1) an à compter de la date de sa publication au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Ar1. 26. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne, démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Ramadhan 1427 correspondant au 19 octobre 2006.

Abdelaziz BELKHADEM.

CAHIER DES CHARGES GENERAL

Article 1er. — Objet :

En application des dispositions de l'article 9 du décret exécutif n° 06-368 du 26 Ramadhan 1427 correspondant au 19 octobre 2006, le cahier des charges général a pour objet de fixer les clauses du cahier des charges particulier pour l'octroi de l'autorisation d'usage des forêts récréatives relevant du domaine forestier national aménagées ou à aménager spécialement et destinées à la récréation, à la détente et aux loisirs.

Art. 2. — Délimitation :

Le bénéficiaire de l'autorisation d'usage de la forêt récréative est tenu de respecter les limites préalablement matérialisées et reportées sur le cahier des charges particulier de la forêt objet de l'autorisation d'usage.

Art. 3. — Procès-verbal :

Est annexé, au cahier des charges particulier, un procès-verbal retraçant l'état de la forêt récréative au moment de l'octroi de l'autorisation d'usage. Ce procès-verbal comporte une

description exhaustive des lieux, des infrastructures existantes et des plantations.

Art. 4. — Conformité des installations :

L'usage de la forêt devra être compatible avec le cadre naturel du lieu d'implantation et ne devra en aucune manière constituer une source de nuisance, de maladie ou de dégradation du milieu naturel.

Toutes les infrastructures doivent être légères, démontables et/ou transportables, et s'intégrer avec le paysage de la forêt. Hormis les réseaux éventuels d'évacuation des eaux usées implantés selon les modalités fixées par le plan d'aménagement, les constructions en dur sont formellement interdites et constituent un cas de retrait de l'autorisation d'usage.

Art. 5. — Hygiène :

Le bénéficiaire doit conserver les lieux dans un état de propreté et d'hygiène en effectuant des opérations de nettoyage et d'enlèvement des déchets à l'intérieur du périmètre de la forêt récréative.

Art. 6. — Feux de forêt et dégradation du milieu naturel :

Le bénéficiaire de l'autorisation d'usage doit s'équiper en matériels de première intervention contre les feux de forêts.

En cas de déclaration d'incendie au niveau de la forêt ou à proximité, outre l'alerte des services compétents, le bénéficiaire est tenu d'effectuer la première intervention.

Le bénéficiaire doit s'équiper en matériels de première intervention contre les feux de forêts selon les modalités fixées par le cahier des charges particulier.

Il doit, en outre, signaler à l'administration des forêts territorialement compétente toute dégradation du milieu naturel (maladies, infestations...).

Art. 7. — Réglementation de la circulation et signalisation :

L'ensemble de la signalisation destinée aux usagers de la forêt récréative, tant pour les accès, aires de jeux que pour les services et la sécurité, doit être prévu par le plan d'aménagement et fixé par le cahier des charges particulier.

Art. 8. — Durée de l'autorisation d'usage, renouvellement :

L'autorisation d'usage est accordée pour une durée maximale de vingt (20) ans, renouvelable.

Le renouvellement doit faire l'objet d'une nouvelle demande.

La durée effective de l'autorisation d'usage est fixée par le cahier des charges particulier.

Art. 9. — Servitudes et autres frais :

Le bénéficiaire supportera les servitudes et autres frais auxquels la forêt peut être soumise pendant la durée de l'autorisation d'usage.

28 octobre 2006

Art. 10. — Garantie :

Le bénéficiaire est censé avoir pris connaissance de l'état de la forêt, objet de l'autorisation d'usage qui lui est accordée, et il ne pourra exercer aucun recours contre l'administration chargée des forêts pour quelque cause que ce soit. Il ne pourra faire aucune réclamation, notamment en raison de l'état de la forêt, du sol et du sous-sol.

Art. 11. — Protection :

Le bénéficiaire est tenu de ne procéder à aucune coupe d'arbres ou toutes autres espèces végétales. En outre, il devra veiller à ce que les usagers ne portent pas atteinte à la forêt et à ses dépendances.

Art. 12. — Expiration ou retrait de l'autorisation d'usage :

Le bénéficiaire est tenu de laisser en bon état d'entretien, les immeubles, les installations, l'ensemble faisant retour au domaine forestier.

Un procès-verbal faisant ressortir leur état sera dressé conjointement par l'administration chargée des forêts et l'administration chargée des domaines.

Lorsque les biens ne sont d'aucun utilité pour l'exploitation de la forêt, le bénéficiaire doit en assurer l'enlèvement à ses frais, à défaut l'administration chargée des forêts se réserve le droit d'effectuer cette opération et les frais seront supportés par le bénéficiaire.

Art. 13. — Elaboration des cahiers des charges particuliers :

Les cahiers des charges particuliers doivent comporter toutes les dispositions et prescriptions prévues par le décret exécutif n° 06-368 du 26 Ramadhan 1427 correspondant au 19 octobre 2006 et le cahier des charges général y annexé.



**Décret exécutif n° 06-369 du 26 Ramadhan 1427
correspondant au 19 octobre 2006 portant création,
organisation et fonctionnement de l'agence de
promotion du parc des Grands Vents.**

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4 et 115 (alinéa 2) ;

Vu l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code du commerce ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 88-01 du 12 juillet 1988, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques, notamment ses articles 44 à 47 ;

Vu la loi n° 90-21 du 15 août 1990 relative à la comptabilité publique ;

Vu l'ordonnance n° 95-20 du 19 Safar 1416 correspondant au 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes ;

Vu le décret présidentiel n° 02-250 du 13 Joumada El Oula 1423 correspondant au 24 juillet 2002, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics ;

Vu le décret présidentiel n° 06-175 du 26 Rabie Elhani 1427 correspondant au 24 mai 2006 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 06-176 du 27 Rabie Elhani 1427 correspondant au 25 mai 2006 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 96-431 du 19 Rajab 1417 correspondant au 30 novembre 1996 relatif aux modalités de désignation des commissaires aux comptes dans les établissements publics à caractère industriel et commercial, centres de recherche et de développement, organismes des assurances sociales, offices publics à caractère commercial et entreprises publiques non autonomes ;

Décrète :**CHAPITRE I****DENOMINATION - TUTELLE - SIEGE**

Article 1er. — Le présent décret a pour objet de créer un établissement public à caractère industriel et commercial, dénommé « l'agence de promotion du parc des Grands Vents », doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, désigné ci-après « l'agence ».

Ar. 2. — L'agence est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'aménagement du territoire.

Ar. 3. — Le siège de l'agence est fixé à Alger.

CHAPITRE II**DES MISSIONS**

Ar. 4. — L'agence a pour objet d'aménager et de gérer un parc paysager composé des équipements de loisirs, culturels, ludiques et sportifs ainsi qu'un district métropolitain en sa périphérie.

A ce titre l'agence est chargée :

En matière d'aménagement :

— de mettre en œuvre le plan général d'aménagement du parc des Grands Vents qui est adopté par voie réglementaire ;

— d'élaborer les documents de référence liés à chacune des zones du parc des Grands Vents ainsi que les cahiers des charges adoptés par arrêté conjoint du ministre chargé des finances, du ministre chargé de l'aménagement du territoire et du ministre concerné pour chacune des composantes du parc ;

Annexe 04 : hôtel Tamgout



Source : [Photo personnelle.](#)

Annexe 05 : chêne liège de Yakouren.



Source : www.google image.com

Annexe 06 : singe magot de Yakouren.



Source : www.google image.com

Annexe 07 : jeu récréatif pour enfants.



Source : [www.google image.com](http://www.google.com)

Annexe 08 : table pique-nique.



Source : [www.google image.com](http://www.google.com)

Annexe 09 : points de tri sélectifs



Source : [www.google image.com](http://www.google.com)

Annexe 10 : running.



Source : [www.google image.com](http://www.google.com)

Annexe 11 : circuit à vélo.



Source : [www.google image.com](http://www.google.com)

Annexe 12 : balade équestre



Source : [www.google image.com](http://www.google.com)

Annexe 13 : randonnée pédestre.



Source : www.google.com

Annexe 14 : artisanat.



Source : [Photo personnelle.](#)

Annexe 15 : maison d'hôtes.



Source : www.googleimage.com

Annexe16 : Les sites naturels, culturels et archéologiques de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Communes	Potentialité	Appellation	Localisation
Ain El Hammam	Potentialité Culturelle	Tombe de Si Mohand Oumhand	L'entrée de Michelet
Abi-Youcef	Archéologiques et Historiques	Maison Lalla Fatma N'soumeur	Ouerdja
Akbil	Potentialités Touristiques et Naturelles	Forêt d'Ait Ouabane	Village Ait Ouabane
	Archéologiques et Historiques	Grotte du Macchabé	A 1km 400 du village Akoudj (Sud-Est)
Ouadhias	Archéologiques et Historiques	Monument	Ouadhias centre
AgouniGueghrane	Potentialité Culturelle	village Ait El Kaid	Ait El Kaid
	Archéologique et Historique	la caserne militaire	AgouniGueghrane
	Potentialités Touristiques et Naturelles	TamdaOussarghi	Ait el Kaid
		La Grotte d'Anou	AgouniGueghrane
		Le Rocher du Corbeau	TafsaBoumad
		Le Piton	AgouniGueghrane
		Village Ait Ergane	Ait Ergane
		Grotte de l'ogresse (IfriTariel)	Ait el Kaid
Azazga	Potentialités Touristiques et Naturelles	Forêts Canton ZRAIEB	Est de la commune le long RN 12 allant vers Yakourene
Yakourene	Archéologiques et Historiques	Tagma	Tagma (forêt Akfadou)
Ifigha	Potentialités Touristiques et Naturelles	Anciens villages	Aourir et Moknea
	Archéologiques et Historiques	Ifri N'Dlal	Ifigha
	Potentialité Culturelle	Ahmed oulkadiachallam	Achallam
Azeffoun	Archéologiques et Historiques	Ruines romaines	Azeffoun village
		Allées couverts	Village Ait-Rhoua
		Stèles et monuments historiques	Au niveau des villages
	Potentialités Touristiques et Naturelles	Plage les Caroubiers	Nord-Ouest de la ville
		plage du Centre-Ville	Nord de la ville
		Plage Sidi-Khelifa	Nord-Est de la ville

Aghribs	Potentialités Touristiques et Naturelles	Bois des Aghribs	Aghribs
		Forêt de Tamgout	Tamgout
	Archéologiques et Historiques	Maison ancestrale du ChahidDidouche Mourad	Ibsekriene
		Maison ancestrale de Mohammed Iguebouchene	Ait-ouchene
		Maison ancestrale de la chanteuse H'nifa	Ighilmahni
		Maison ancestrale du peintre M'hamedIssiakhem	Taboudoucht
		Maison ancestrale de cheikh Nador	Nador
		Mausolée Tazrout (Sidi yahia El Kemadi)	Tazerout
		Ancienne caserne d'aitouchène	Ait Ouchene
		Ancienne caserne coloniale d'Aghrib	Aghribs
		Petit local du souk Aghribs où se réunissaient les chefs historiques (avant 1954) de la révolution	
Ait chaffa	Potentialités Touristiques et Naturelles	Petit Paradis	Idjermnane
		Sidi-khelifa	Tazaghart
		Tala Tikit	
		Fontaine	Boukhrouf
	Archéologiques et Historiques	Ex : SAS	Tazaghart
		Ex : SAS	Ait chaffa
		Stèle et village	Tigrine
Akerrou	Archéologiques et Historiques	Ruines romaines	Tamgoutakerrou
Ait Mahmoud	Potentialités Touristiques et Naturelles	Barrage Taksebt	RN 30
	Archéologiques et Historiques	Quartier Général du Colonel KrimBelkacem	Village Tizi-n'Tlakht
Beni-Aissi	Potentialités Touristiques et Naturelles	Aire de repos	Barrage Taksebt
Beni-Yenni	Archéologiques et Historiques	Mosquée de l'ère Turcs	Taourirt Mimoun
Iboudrarene	Potentialités Touristiques et Naturelles	AgouniLahoua.	Iboudrarene
		Parc National du Djurdjura	
Bouzguène	Potentialités Touristiques et Naturelles	Forêt Akfadou.	Nord de la Commune
	Archéologiques et Historiques	SAS	Bouzguène Centre

IlloulaOmalou	Potentialités Touristiques et Naturelles	Montagne	Entre Mezeguene et Abourghes
	Archéologiques et Historiques	Azeroumelloulene	Abourghes
		Agouni Tizi	Ait Aziz
		Ifri Ait lahcene	Ait Lahcene
Idjeur	Potentialités Touristiques et Naturelles	Sidi Elhadi	Village Bouaouene
		Thalakitane	Village Mehaga
	Archéologiques et Historiques	PC de la wilaya III historique	Nord Est de la Commune
Beni Zekki	Potentialités Touristiques et Naturelles	Thaziverth	Beni Zikki
		Azerou N'boubrahim (La main de Lalla Fatma)	Berkis
		Grotte de Neige	Col Chréa.
	Archéologiques et Historiques	Ifri N'marza	Adardar
		Ighouladh	
		Wannari.	Wannari
Drâa El Mizan	Potentialités Touristiques et Naturelles	Barrage N° 04.	Cité Barrage
		Hammam Sidi Aissa	Tazrout Sidi Aissa
		Forêt Moula Yahia	Village KerouaneHenia
	Archéologiques et Historiques	Site rupestre d'Azrou N'tamarth	Village Azrou N'tamarth
Sidi Naamane	Archéologiques et Historiques	Phare Bordj-Sebaou Zaouia	Bordj-Sebaou Zaouia
Tadmait	Potentialités Touristiques et Naturelles	Montagnes de Sidi Ali Bounab.	Sommet de la montagne
Tirmitine	Archéologiques et Historiques	Site de l'époque romaine.	Laksar
		Guérites de l'Armée française à Tzrout et agouni ou zaroudh	Laksar
		Cité (avec guérite).	El bordj
		Ifri ou Megdoul.	Megdoul

Makouda	Potentialités Touristiques et Naturelles	Achrouf "N'Siwen"	Culmine le chef-lieu de la commune
	Archéologiques et Historiques	Le vieux village berbère abandonné d'Ichikar situé quelques mètres du mont "Achrouf N'Siwen"	Makouda "Achrouf N'Siwen"
Boudjima	Potentialités Touristiques et Naturelles	Chria	Nord de chef-lieu de la commune
		Aguemoun	Village Yaffadjen
	Archéologiques et Historiques	AzerouImyuzen	Village Tarihant
		Tissira Otman	
		Lafayer	
		Ifri Bouali	
		Tikatine	Village Tikaatine
		Tissira L'tninSidi Yahia	Village Ichetouanene
M'kira	Potentialités Touristiques et Naturelles	Forêt nommée Voudir	Village Imaandene
	Archéologiques et Historiques	Prison coloniale	Chef-lieu de la commune
		La maison natale du colonel Ali Mellah	Tighuiltbougueni
		Poste militaire colonial (SAS)	village Imelahene
		Le ravin des martyres	chef-lieu de la commune « TighuiltBougueni »
Iferhounène	Potentialités Touristiques et Naturelles	Pic d'Azrou Nthor	Sud de la commune d'iferhounene
		ThalaMeloulene	Entre les villages Ait Atsou et Tirourda.
		Parc national de Djurdjura	Sud de la commune d'iferhounene
	Archéologiques et Historiques	Thakhalwith de Lalla Fatma N'soumeur	Village Soumeur

Illilten	Potentialités Touristiques et Naturelles	Azrou N'Thor	Azrou N'Thor
	Archéologiques et Historiques	TagurtTezgui	Tizit
		Tizinkoucht	TaourirtAmrous
		LdjemâImazouagh	Azerou
		Sidi Hand Ouadjnak	Ihadadene
		Sidi El Bachir	AitAdellah
		Sidi Vouroudha	Ait Sider
		Oulkadi	Tifilkout
		Sidi Hand Ouabdellah	Taghzout
		Bouchiker	Ait Aissa
		LdjamâGuegni	Zoubga
		Vouthaka.	Iguefilene
Imsouhal	Potentialités Touristiques et Naturelles	Timezguidha	Timezguidha
Ouacif	potentialités touristiques et naturelles	Tharga	Tiguemounine
	Archéologiques et Historiques	Prison coloniale cellule (21)	Tikichourt
Ait Toudert	Potentialités Touristiques et Naturelles	Kouriet	Tizi Mellal
	Archéologiques et Historiques	Kouriet	Tizi Mellal
		Ifrizem	Ait Abdelouahab
		TalaN'taka	IguerAdloune
		Assiakh	AgouniFourou
		Iguerzfan	
Ait Boumehdi	Potentialités Touristiques et Naturelles	Aswel	Timeghras
		IfriSmedhen	Ait Abdellali
		Igounane	Ait Agad
		AgouniAthmane	Timeghras
	Archéologiques et Historiques	Ighaladhen	Ait Agad
		Athmadhi	Timeghras
Ouaguenoun	Archéologiques et Historiques	Habitat ancienne	Azib-Oufella
		Habitat ancienne	IhdikaouaneOufella
		Habitat ancienne	Tamda
		Moulin à huile	IghzerTemda

Ait AissaMimoum	Potentialités Touristiques et Naturelles	Forêt Vouchouva	Village Akaoudj et Boussouar
		ForêtAghriv village Igbouchene	Village Ig-bouchene et Ait-brahem haut
		Col Anzathen	Village Igounaneameur
		Col SidiSlimane	Village Tahanouts et Boussouar
		Plans d'Eau (barrage) Oued Stita	village Akaoudj
	Archéologiques et Historiques	Ex siège APC	Village Levdhahi
		Fontaine d'eau vgeMendjah	Village Mendjah
Timizart	Potentialités Touristiques et Naturelles	AgouniTemliline	AgouniTemliline
	Archéologiques et Historiques	Village ancien Mira	Village ancien Mira
Tigzirt	Potentialités Touristiques et Naturelles	Port de Pêche et de Plaisance.	Tigzirt
		Plage Tassalast	
		Grande Plage	
		Plage Feraoun	
	Archéologiques et Historiques	Ruines Romaines	Tigzirt ville
		Basilique Chrétienne	
		Camp Frères Abdelkader	
Iflissen	Archéologiques et Historiques	Monument	Village Taksebt
		Ameqias	
Mizrana	Archéologiques et Historiques	Timzguida	Ait -Said
		TabourthN'MhendOuhend	
		TabourthOuzaghar.	Azroubar
Tizi-Rached	Potentialités Touristiques et Naturelles	Sidi khelifa	Village Iboudrarene
	Archéologiques et Historiques	Sidi Ali Cherif	Village Igounane
		Tazerouts El Fatiha	
		TakerabtSidiSeklaoui	Village Tala -Amara
Ait Oumalou	Potentialités Touristiques et Naturelles	Parcours	Arous
Mechtras	Potentialités Touristiques et Naturelles	Tala Uguelid (source)	Mechtras
	Archéologiques et Historiques	Djema Tmaamart	Mechtras centre
		Tala uguelid	
Assi-Youcef	Potentialités Touristiques et Naturelles	Thaburthlaansar	Parc national du Djurdjura /Ait El Hadj

		ThadarthOufella	ThadarthOufella
		LaansarAmeziane et LaansarAmokrane	Thimsifth
		Thimsifth	
Ait Khelili	Potentialités Touristiques et Naturelles	Tizi-Ali	Aitkheir
		Fiwane	Tizi-Bouamane
	Archéologiques et Historiques	Izemourene	Sahel
Souamaa	Archéologiques et Historiques	Zaouia Cheikh Amokrane.	Souamaa
Mekla	Potentialités Touristiques et Naturelles	Montagne et Oued	Djemaa Saharidj
	Archéologiques et Historiques	Ruines Romaines	Djemaa Saharidj
Irdjen	Potentialités Touristiques et Naturelles	Les Berges du Barrage Taksebt	Localité Taksebt

Source : direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

Annexe 17 : Les établissements hôteliers de la wilaya de Tizi-Ouzou.

N°	Établissements hôteliers	Nature Juridique	Catégories	Type	Commune	Chambres	Lits
01	AMRAOUA	Public	4 étoiles	Urbain	Tizi-Ouzou	130	217
02	LALLA KHEDIDJA	Public	3 étoiles	Urbain	Tizi-Ouzou	42	80
03	MIZRANA	Privé	3 étoiles	Balnéaire	Tigzirt	39	67
04	AUBERGE BRACELET D'ARGENT	Public	3 étoiles	Climatique	Beni Yenni	10	25
05	THINIRI	Privé	3 étoiles	Climatique	Boghni	49	81
06	LES TROIS ROSES	Privé	3 étoiles	Urbain	Tizi-Ouzou	31	35
07	LES DEUX PALMIERS	Privé	3 étoiles	Urbain	Draa Ben Khadda	50	96
08	BELLOUA	Public	2 étoiles	Urbain	Tizi-Ouzou	29	62
09	RELAIS ROUTIER LE MISTRAL	Privé	2 étoiles	Urbain	Tizi-Ouzou	41	55

10	LES ARCADES	Privé	2 étoiles	Climatique	Ouadhias	40	62
11	Hôtel « LE PONT DE BOUGIE »	Privé	2 étoiles	Urbain	Tizi-Ouzou	36	72
12	TAMGOUT	Public	2 étoiles	Climatique	Yakouren	49	98
13	RELAIS ROUTIER « EL MERS »	Privé	1 étoile	Climatique	Tizi-Gheniff	15	30
14	SNC GUEDMIME ET CIE HOTEL RESTAURANT	Privé	1 étoile	Balnéaire	TGZIRT	16	40
15	SARL HOTEL RESTAURANT ITTOURAR	Privé	1 étoile	Urbain	Tizi-Ouzou	48	70
16	HOTEL RESTAURANT THALA	Privé	1 étoile	Climatique	Tizi-Ghenif	39	52
17	LE PALAIS DES ROIS	Privé	1 étoile	Urbain	Tizi-Ouzou	21	33
18	AURES	Privé	1 étoile	Balnéaire	Tigzirt	16	22
19	HOTEL TOURISTIQUE DES FRERES HAMDAD	Privé	Sans étoile	Urbain	Tizi-Ouzou	30	30
20	IZEM	Privé	Sans étoile	Urbain	Tizi-Ouzou	17	28
21	DE LA GARE	Privé	Sans étoile	Urbain	Tizi-Ouzou	36	55
22	ABZIM	Privé	Sans étoile	Urbain	Tizi-Ouzou	19	30
23	LE NUMIDE	Privé	Sans étoile	Balnéaire	Tigzirt	25	47
24	MEUBLE DE TOURISME « LES DEUX FRERES »	Privé	Non classé	Balnéaire	Azeffoun	9	18
25	L'ORIENTAL	Privé	Non classé	Urbain	Tizi-Ouzou	19	19
26	OLYMPIA	Privé	Non classé	Urbain	Tizi-Ouzou	28	36
27	LE MARIN	Privé	Non classé	Balnéaire	Azeffoun	38	60
28	LE LITTORAL	Privé	Non classé	Balnéaire	Azeffoun	30	30
29	AZEFFOUN BEACH	Privé	Non classé	Balnéaire	Azeffoun	19	28
30	LE DAUPHIN	Privé	Non classé	Balnéaire	Azeffoun	13	23
31	MOTEL« RELAIS VERT »	Privé	Non classé	urbain	Tizi-Ouzou	13	23
32	MARIN BIS	Privé	Non classé	Balnéaire	Azeffoun	30	66

33	LE SOLITAIRE	Privé	Non classé	Balnéaire	Iflissen	24	30
34	MOTEL "SOLTANI"	Privé	Non classé	Urbain	Sidi Naamane	28	38
TOTAL : 34		-	-	-	-	1.079	1.758

Source : direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou.

Annexe 18 : la carte géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou.



Annexe 19 : La situation géographique de Yakouren.



Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau 1 : évolution du nombre de tourisme (2014-2019).....	49
Tableau 2 : les hôtels lancés ou en cours de lancement	53
Tableau 3 : villages touristiques d'excellence (VTE).....	53
Tableau 4 : Répartition des hôtels par catégorie et vocation.....	59
Tableau 5 : Les agences du tourisme et des voyages	60
Tableau 6: les projets d'investissements touristique.....	69
Tableau 7 : Etat des projets	69
Tableau 8: nature des projets entamés.....	69
Tableau 9 : classification des projets entamés par vocation.....	70
Tableau 10 : Répartition des surfaces	94
Tableau 11 : Nombre d'emplois par service	99

Table des matières

Remerciement	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale.....	1
Chapitre I : le rôle du tourisme dans le développement local	5
Introduction chapitre 1.....	6
Section 1 : analyse du tourisme mondial	6
1 Aperçu historique du tourisme dans le monde	6
1.1 Le tourisme dans l'antiquité	7
1.2 Le tourisme dans le moyen-âge	7
1.3 Le tourisme du XVème au XVIIème siècle.....	7
1.4 Le tourisme du XVIIIème au XXème siècle	8
1.5 L'évolution du tourisme de masse	10
2 Poids économique du tourisme mondial	11
2.1 Le chiffre d'affaire.....	11
2.2 La part dans le PIB mondial :	12
2.3 L'emploi	12
2.4 Les investissements	13
2.5 Evolution actuelle et prévision	13
3 Contribution des organisations mondiales	14
3.1 L'Organisation Mondiale du Tourisme	14
3.2 La banque mondiale.....	14
3.3 Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD)	15
3.4 La conférence des nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED)	15
Section 02 le tourisme et le développement local	15
1 Définitions du tourisme	16
1.1 Définition du tourisme selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)	16
1.2 Définition du tourisme selon l'Organisation des Nations Unies (ONU).....	16
1.3 Définition du tourisme selon Hunziker et Krapf	16

2	Définitions du tourisme vert.....	17
2.1	Selon Marie-Beatrice Mazuc :.....	17
2.2	Selon Roger Béteille :.....	17
2.3	L'Europe précurseur du tourisme vert.....	17
3	Le développement local	18
3.1	Notion du développement en général	19
3.2	Concept du développement local :.....	20
3.2.1	Définition du développement local	20
3.2.2	Les dimensions du développement local.....	21
3.2.3	Les objectifs du développement local	22
3.3	Acteurs du développement local.....	23
3.3.1	Les acteurs publics	23
3.3.1.1	Les collectivités locales	24
3.3.1.2	L'Etat:.....	24
3.3.1.3	Les services extérieurs des départements ministériels:	24
3.3.2	Les acteurs privés:	24
3.3.3	Autres acteurs:.....	24
	Section 03:Impacts du tourisme sur le développement local	25
1	Les impacts positifs.....	25
1.1	Les impacts socioculturels.....	25
1.1.1	Affirmation et échange culturels	26
1.1.2	Changement culturel	27
1.1.3	Renaissance de l'artisanat et des cérémonies traditionnelles.....	28
1.2	Les impacts économiques.....	28
1.2.1	Revenu durable.....	28
1.2.2	Impact sur la génération d'un surplus en devises	28
1.2.3	Impact sur la résorption du chômage par la création d'emplois	29
1.2.4	Amélioration des services	29
1.2.5	La contribution du tourisme à la réduction de la pauvreté	29

1.2.6	La contribution au développement territorial	30
1.3	Les impacts sur l'environnement	31
1.3.1	Contributions financières	31
1.3.1.1	Contribution financières directes.....	31
1.3.1.2	Contribution aux revenus du gouvernement.....	31
1.3.2	Amélioration du management environnemental	32
1.3.3	Sensibilisation aux questions environnementales	33
2	Les impacts négatifs	33
2.1	Les impacts socioculturels.....	33
2.1.1	Relation entre résidents et visiteurs.....	33
2.1.2	Diffusion des maladies, des parasites.....	34
2.2	Les impacts économiques.....	34
2.2.1	Augmentation des prix	34
2.2.2	Contrôle de l'extérieur	35
2.2.3	Fuite économique	35
2.3	Les impacts sur l'environnement	36
2.3.1	Les impacts du tourisme sur la qualité de l'air	37
2.3.2	Les impacts du tourisme sur les ressources naturelles	37
2.3.2.1	Les impacts du tourisme sur l'eau.....	37
2.3.2.2	Les ressources locales.....	38
2.3.2.3	Les problèmes liés à l'occupation des sols.....	38
2.3.2.4	La dégradation des sols.....	39
2.3.3	Les impacts du tourisme sur la pollution	40
2.3.3.1	La pollution de l'air et les nuisances sonores.....	40
2.3.3.2	La pollution architecturale et l'avancée du béton	41
	Conclusion chapitre 1	42
	Chapitre II procédure de création d'une forêt récréative	45
	Introduction chapitre 2.....	46

Section 01 analyse de l'environnement touristique en Algérie	46
1 Le tourisme à l'échelle national (l'Algérie)	47
1.1 L'offre touristique algérienne.....	47
1.2 Constat et évolution	47
1.3 Indicateurs socio-économiques.....	49
2 Perspectives et relance	50
3 L'investissement touristique	52
3.1 Hôtels lancés ou en cours de lancement	53
3.2 Village touristique d'excellence (VTE).....	53
3.3 Les Parcs écologiques et touristiques	55
3.4 Les Centres de soin, de santé et de bien être	55
Section 02 l'état des lieux du tourisme dans la wilaya Tizi-Ouzou	55
1 Le patrimoine touristique de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	56
1.1 Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	56
1.2 Sites naturels de la wilaya	56
1.3 Les sites culturels et cultuels de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	57
1.4 L'hôtellerie existante	58
1.5 Les agences du tourisme et de voyage.....	59
1.6 Les offices locaux du tourisme	61
1.7 L'artisanat	62
1.7.1 Tissage de tapis	62
1.7.2 La poterie traditionnelle	62
1.7.3 La bijouterie traditionnelle	62
1.7.4 La broderie traditionnelle sur tissus	62
1.7.5 La vannerie	62
1.7.6 L'habit traditionnel.....	63
1.7.7 Le travail du bois.....	63
1.7.8 Huilerie traditionnelle	63
1.7.9 Le couscous traditionnel.....	63

1.7.10	La tamiserie et la sellerie.....	63
1.8	L'activité touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou	63
1.8.1	Les acteurs institutionnels	64
1.8.1.1	La direction du tourisme et de l'artisanat (DTA)	64
1.8.1.2	La maison de l'artisanat.....	64
1.8.1.3	La maison de la culture Mouloud Mammeri	64
1.8.2	Les établissements de formation	65
1.8.2.1	L'institut national des techniques hôtelières et touristiques de la wilaya de Tizi-Ouzou (INTHT).....	65
1.8.2.2	L'institut national spécialisé de la formation Ouaguenoun	65
1.8.2.3	Les écoles privées de formation professionnelle en hôtellerie et en tourisme	65
1.9	Les créneaux d'investissements.....	66
1.9.1	Le tourisme de montagne	66
1.9.2	Le tourisme balnéaire	67
1.9.3	Le Tourisme culturel	68
1.9.4	Le Tourisme cynégétique	68
1.10	Les projets d'investissements touristiques	68
1.10.1	Etat des projets	69
1.10.2	Nature des projets entamés.....	69
1.10.3	Classification des projets entamés par vocation.....	70
1.10.4	Impact des projets d'investissements touristiques	70
2	Les aires protégées	70
2.1	Les aires protégées en Algérie	70
2.2	Les lois en faveur de la protection de la nature	71
2.3	Les parcs nationaux	71
2.4	Espaces forestiers et loisirs verts	72
2.5	Forêt et loisir populaire.....	72
2.6	Les activités récréatives en forêt	73

Section 03 : Le tourisme dans la forêt	73
1 Concepts du tourisme en forêt.....	74
1.1 Définition de la forêt.....	74
1.2 Les formes et les types de tourisme en forêt	74
1.2.1 Les formes du tourisme en forêt.....	74
1.2.2 Types du tourisme en forêt.....	75
1.2.2.1 En fonction du moyen de transport.....	75
1.2.2.2 En fonction de la destination, du lieu où s'exerce l'activité.....	75
1.2.2.3 En fonction de la durée	75
1.2.2.4 En fonction des saisons.....	76
1.2.2.5 En fonction de la taille du groupe.....	76
1.2.2.6 En fonction du mode d'hébergement.....	76
1.2.2.7 En fonction de l'âge.....	76
1.2.2.8 En fonction du budget.....	77
1.2.2.9 En fonction de la nature d'acquisition du voyage	77
2 Les infrastructures touristiques dans une forêt récréative	77
2.1 Les infrastructures de base	77
2.2 Les infrastructures touristiques.....	77
2.2.1 Hébergement	78
2.2.2 Restauration.....	78
2.2.3 Activités culturels.....	78
2.2.4 Activités sportives, loisirs et récréative.....	79
2.2.5 Autres services	79
3 Procédures juridiques de création d'une forêt récréative	79
3.1 Régime juridique de l'autorisation d'usage pour les forêts récréative ainsi que les conditions et les modalités de son octroi	80
3.2 Cahier des charges général	80
Conclusion chapitre 2	82
Chapitre III Lancement de l'activité touristique dans la région de Yakouren.	83

Introduction chapitre 3.....	84
Section 01 : Les potentialités touristiques de la région de Yakouren	84
1 Présentation de la région de Yakouren.....	84
1.1 Localisation	85
1.2 Histoire	85
1.3 Economie	86
2 Fiche technique de la zone d’expansion touristique (ZET) de Yakouren	87
2.1 Situation géographique :.....	87
2.2 Nature juridique	87
2.3 Vocation.....	87
2.4 Présentation de la forêt Yakouren	87
2.5 Infrastructures et équipements.....	88
2.5.1 Infrastructures de base.....	88
2.5.2 Equipement urbain existant.....	89
2.5.2.1 Hébergement.....	89
2.5.2.2 Restauration	89
2.5.2.3 Autres.....	89
3 Les atouts touristiques.....	90
3.1 Climat	90
3.2 Richesses floristiques et faunistiques	90
3.2.1 La Flore	90
3.2.2 La faune.....	90
3.2.3 Reliefs et Paysages	91
4 Les acteurs du tourisme dans la région de Yakouren.....	91
4.1 Les acteurs gouvernementaux	92
4.2 Les acteurs non-gouvernementaux	92
4.3 Les petites et moyennes entreprise (PME)	92
Section 02 : Proposition de création d’un espace de repos et de loisir au sein de forêt de Yakouren	93
1 Répartition des espaces dans la forêt récréative.....	93

1.1	Un espace de jeu pour enfants	94
1.2	Un espace pour le pique-nique	95
1.3	Des points de tri sélectifs pour emballages et ordures ménagères	95
1.4	Un aménagement paysager	95
1.5	Un parking de stationnement	95
2	L'espace sportif.....	95
2.1	Un parcours pour le running (footing).....	96
2.2	Un circuit à vélo tout terrain (VTT)	96
2.3	Balade équestres	96
2.4	La randonnée pédestre	96
2.5	Les services mis à la disposition des touristes.....	96
2.6	Les services offerts	97
2.7	Les services commerciaux.....	97
2.8	Hébergements	98
2.8.1	L'hébergement chez l'hôte.....	98
2.8.2	Les gites.....	98
2.8.3	Une auberge de jeunesse.	98
2.8.4	Une aire de camping.....	98
3	Les opportunités d'emplois	99
Section 03 : Les retombées en terme de développement local.....		100
1	Les retombées économiques.....	100
1.1	En terme d'emplois.....	101
1.1.1	Les emplois directs.....	101
1.1.2	Les emplois indirects.....	102
1.2	En terme de fiscalité et réduction de la pauvreté	102
1.2.1	En terme de fiscalité	103
1.2.2	En terme de pauvreté	103
2	Les retombées sociales et culturelles	104
2.1	Contribution à la communauté	104

2.2	Activités sociales	105
2.3	Richesse culturelle	105
3	En terme de protection de l'environnement	105
3.1	Intégrité physique	106
3.2	Diversité biologique	106
3.3	Utilisation rationnelle des ressources	107
	Conclusion chapitre 3	108
	Conclusion générale	109
	Bibliographie	
	Les annexes	
	Liste des tableaux	

Résumé

L'industrie du tourisme est devenue de nos jours, dans de nombreux pays, un secteur fondamental et de premier plan dans le développement économique et social. L'Algérie est aujourd'hui une destination touristique quasiment vierge qui n'a malheureusement pas été encore suffisamment exploitée contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen. En effet, elle possède un potentiel touristique énorme qui peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère. L'Algérie est mise en valeur par ses côtes littorales, ses montagnes, ses plaines, ses forêts et ses hauts plateaux et aussi par son désert et ses paysages multiples. Elle regorge de richesses historiques et archéologiques qui méritent d'être découvertes. Ces atouts lui permettent de devenir une destination primordiale de tourisme littoral, de tourisme vert ou encore de tourisme culturel et historique. Actuellement, le tourisme pour l'Algérie n'est plus un choix mais plutôt une réelle opportunité. On a fait le point sur les différentes potentialités de la wilaya de Tizi-Ouzou et de Yakouren en particulier en lançant un projet touristique tels que la forêt récréative au sein de la forêt de Yakouren et de voir ces retombes sur la région.

Mots clés : tourisme verts, forêt récréative, développement local.

Abstract

The tourism industry has become, in many countries, a fundamental and a leading sector in the economic and social development. Today, Algeria is an almost virgin tourist destination which has unfortunately not been sufficiently exploited in contrast to other Mediterranean countries. In fact, it has a great tourism potential that can give rise to an extensive and prosperous tourism industry.

Algeria is enhanced by its ratings coastal mountains, plains, forests and highlands and by the desert and its multiples landscapes. It is full of historical and archaeological treasures that should be discovered. These advantages allow it to become a primordial destination of coastal tourism, green tourism or cultural and historical tourism. Currently, tourism in Algeria is not a choice but a real opportunity. We took stock of the different potentialities of the wilaya of Tizi-Ouzou and Yakouren in particular by launching a tourism project such as the recreational forest within the Yakouren forest and to see these effects on the region.

Keywords: green tourism, recreational forest, local development.